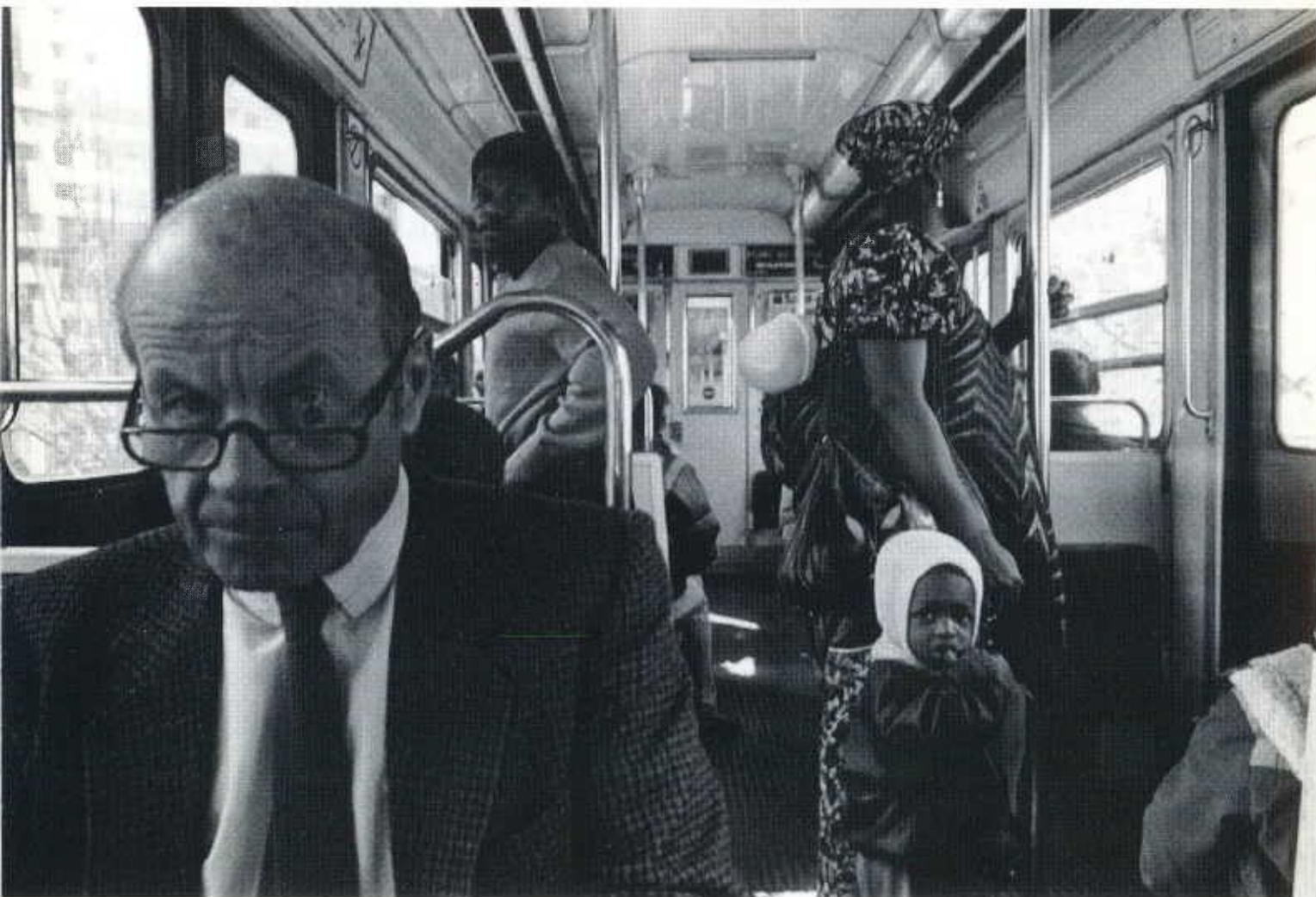


PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

Les figures de l'insertion



SOMMAIRE

Dossier

Les figures de l'insertion

- | | | |
|---|--|---|
| 5 | 18 | 28 |
| Les apports successifs de l'immigration par Raymond CURIE | Les immigrés, le travail social, et les législatives de 93... par Mehdi FARZAD | Travail social, travail scolaire, quels rapports ? par Pierre MONTECCHIO |
| 7 | 23 | 31 |
| Les figures de l'étranger par Jorge de la BARRE | Le foyer d'Alfortville communautaire par Commission de la Vie Associative | Intégration et retour par T. CAPECCHI, B. CHAILLOUX, J. L. DUMONT |
| 12 | 26 | 35 |
| De l' "étranger" à l' "immigré" par Faïza MAHJOUB | L'insertion périphérique, l'effet Al Capone par Gérard LEBLANC | Les immigrés vieillissent en foyer. Qui le sait, qui s'en soucie, qui s'en occupe ? par Xavier VANDROME |
| 15 | | |
| Développement de foyers et foyers de développement par D. CUBERLO et J. L. DUMONT | | |

L'écriture professionnelle

- | | | |
|---|---|---|
| 39 | 50 | 56 |
| Ce qu'écrire peut vouloir dire... par Eric AUGER | Rencontre du Hip Hop et du travail social, une expérience italienne par Georges LAPASSADE | L'extrémisme culturel par Jorge de la BARRE |
| 41 | 52 | 57 |
| La formation des travailleurs sociaux : écrire pour mémoire ? par Laurence MILLET | Travail social et prévention à Rimini (Italie) par collectif de prévention | Actualité des livres |
| 45 | | 59 |
| L'inscription des pratiques sociales par J. L. DUMONT | | Annonces |

Travail social à l'étranger

- 47
- L'Allemagne : Politique et travail social par Kamila BENAYADA et Rémi HESS

Relation éducative

- 53
- Un éducateur pour la FAC ? par Mustapha AIT LARBI

Art et culture

- 55
- Sipke met le X par Damien MABIALA

Couverture

- Rencontre nationale "Sens du travail social et projet pour l'avenir"

Nous remercions pour leur soutien financier : le Fond d'Action Sociale, le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité

QUESTIONS SUR LES MOTS

A trop parler d'**intégration**, sait-on encore de quoi l'on parle ? Y a-t-il en effet un terme plus galvaudé que celui-ci ? Et si l'on abordait simplement l'intégration comme un modèle idéal, indiquant les différentes modalités de participation des individus à la vie sociale ?

A ce titre, nous pourrions parler de l'entreprise ou de l'école comme **facteurs** d'intégration ; cette dernière restant alors un processus en évolution constante, et jamais acquis définitivement.

Mais alors, qu'en est-il de l'insertion ? Se montre t-elle plus limpide ?

L'insertion semble désigner un ensemble de **prises en charges**, ponctuelles et localisées, organisée autour de dispositifs divers repérables dans le temps et dans l'espace, dans des domaines particuliers (le "scolaire", le "professionnel", le "social", ...).

Dans ce sens, l'insertion ne se cantonne t-elle pas aujourd'hui à un **traitement ponctuel**, dont l'efficacité est discutable ?

En retour cependant, le glissement vers des **logiques d'assistance** favorise chez les usagers stratégies et conduites adaptatives. Mais ses effets invalident et aliènent la démarche d'insertion. En perdant son but, celle-ci ne perd-elle pas aussi son sens ?

Face à cette confusion généralisée, et contre les politiques marketing d'insertion, nous préférons renvoyer à ce processus inachevé qu'est l'**intégration**. A l'heure des remaniements politiques et des coupes budgétaires à venir, elle seule peut nous permettre de poser les vraies questions sur les paroles et les pratiques de l'insertion. Car loin de lui être opposée, elle en est le prolongement.

Et si l'on reparlait d'intégration ?

Eric Auger,
Jorge de la Barre,
Jean-Luc Dumont,
Faiza Mahjoub Guelamine

Nota : Cette réflexion ne propose pas de modèles mais souhaite questionner les mots que nous employons quotidiennement.

NUMEROS

- No 10:.....NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL
Assistants Sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'Avenir du social
- No 11:.....LES ELUS FACE AU SOCIAL: CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?
Travail Social en Inde et en France. Justice et secret professionnel
- No 12:.....SYNDICATS, ASSOCIATIONS: REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?
L'insertion douce. Quel avenir pour la déssectorisation ? Militants ou Fonctionnaires ?
- No 13:.....POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES: LES T.S. SE MOBILISENT A PARIS
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial. Réflexion éducative en milieu ouvert
- No 14:.....TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE
- No 15/16:..A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES»
Economie Sociale. Relation Educative. Mutations dans le travail Social.
- No 17:.....PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL
Banlieues 89, des réponses de R. Castro. Rapports Psychologues-travailleurs sociaux
- No 19:.....SOYONS CREATIF !
Insertion par l'économie? L'avenir de l'Education Surveillée. Centres de Loisir en milieu ouvert
- No 20:.....TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX
Formation en marketing social. Travailleurs sociaux acadiens. L'image de l'AS en entreprise
- No 21:.....LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
Approches de la toxicomanie. Les régies de quartier. La formation des Travailleurs sociaux.
- No 22:.....LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
Travail en milieu psychiatrique. Service Social et réhabilitation. A.S. sanctionnées à Paris
- No 23:.....LE CODE DE LA NATIONALITE
Réseaux en travail social. L'aide alimentaire à Los Angeles. Réforme du diplôme d'A.S.
- No 24:.....QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
Des travailleurs sociaux et chercheurs s'expriment : éléments théoriques et pratiques.
- No 25:.....TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
Répression de travailleurs sociaux au Chili. Insertion et emploi. La sécurité sociale en question.
- No 26:.....LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
T.S. et chercheurs s'interrogent sur les «pratiques prisonnières» et les effets de la prison.
- No 27:.....FORUM SUR LE R.M.I.
Enfance en Danger
- No 28:.....BANLIEUE CENT VISAGES
Actions menées par des jeunes dans des quartiers, analyse des politiques locales.
- No 29:.....REUSSITE SCOLAIRE
Formation des T.S. en Grèce. Le secret professionnel. Accompagnement en milieu carcéral.
- No 30:.....TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
Révolution et droits de l'homme. Révolution et minorités.
- No 31:.....MALAISE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La vidéo sociale. Valse et travail social. Critiques culturelles
- No 35:.....INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
La catégorisation des pauvres, Pratiques informelles en service social
- No 36:.....LES CULTURES DE LA RUE
Réflexion collective sur les pratiques culturelles des jeunes et les mutation sociales
- No 37:.....EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La mobilisation des assistants sociaux, police et politiques de préventions
- No 38:.....LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?
Mémoire & culpabilité, quels rôles & quels statuts, formation d'une identité
- No 39:....."IMMIGRATION", dans quel sens ? (Figure Eclairée, Regard Etrange)
Los Angeles, Le Brésil, Les Cultures de la Rue, Etats Généraux des Educateurs
- No 40:.....FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
Logement et exclusion, Toxicomanie : stratégies de réduction de risque, Culture jeunes : ethnogalère

VIDEO

Une cassette vidéo retrace les temps forts de la RENCONTRE BANLIEUE CENT VISAGES (VHS, 35 mn). Voir aussi No 28 Banlieue Cent Visages

PEPS

Trimestriel - Association PEPS -
Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 163
rue de Charenton 75012 PARIS -
Tél: 16 (1) 40 02 09 56

DIR. DE PUBLICATION :

Eric AUGER

COMITE DE REDACTION :

Eric Auger, Catherine Boulenger,
Raymond Curie, Jean Luc Dumont,
Mehdi Farzad, Nelly Gaugain, Guy
Jouannet

Nous remercions pour leur
participation à ce numéro :

Tecla Capecchi, Jorge de la Barre,
Faiza Mahjoub, Daniel Cuberfo,
Gérard Leblanc, Pierre Montecchio,
Béatrice Chailloux, Xavier Vandrome,
Laurence Millet, Kamila Benayada,
Rémi Hess, Mustapha Ait Larbi,
Damien Mabilia, Georges
Lapassade

Conception Graphique :

H. B.

Imprimerie :

Rotographie 48.57.03.21

Reproduction des articles et illustrations
autorisées avec mention de leur origine et
adresse.

CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 -
Dépôt légal : mars 93

Conditions

Abonnements : Individuel (160 Frs), Institutionnel (230 frs), Soutient (300 Frs)

Numéro : 45 Frs (port payé)

Cassette vidéo : "Banlieue Cent Visages" : 150 Frs (+ 20 Frs de port)

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

Nom/Prénom
Adresse
Je désire prendre abonnement(s) : Frs
Je commande les Numéros suivants : Frs
Je commande la vidéo "Banlieue Cent Visages" : Frs
(Chèque à l'ordre PEPS) Frs
TOTAL : Frs

LES APPORTS SUCCESSIFS

de l'immigration

Cet article fait suite au premier texte paru sur ce thème dans le numéro 39 de PEPS ; l'auteur aborde ici la question de l'évolution juridique concernant l'immigration en retraçant parallèlement l'histoire des différentes immigrations en France.



Jeunes de la banlieue - festival hip hop (Ph Damien)

DES ORIGINES A 1946

Avant 1851 : L'immigration de voisinage

Jusqu'en 1851 l'immigration a été un phénomène naturel et de voisinage, il s'agissait essentiellement d'étrangers habitant les pays limitrophes de la France ; les belges, les allemands, les suisses, les italiens et les espagnols ainsi que les anglais qui s'établissaient dans des régions proches de leur pays. Une exception les polonais qui sont partis d'un pays plus lointain et sont arrivés dans les Charentes en passant par la Marne. Cette immigration est retardée par les obstacles naturels que constituent les Pyrénées, les Alpes, le Jura et les Vosges alors que les plaines du nord la facilitent ainsi que

les grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille.

De 1851 à 1931: Une progression constante

C'est en 1851 qu'a lieu le premier comptage des étrangers résidant en France, il a lieu à l'occasion du recensement mais ne tient pas compte des habitants d'origine étrangère et naturalisés. A cette date on en recense 381000. Dès lors leurs effectifs ne feront qu'augmenter au fil des recensements. En 1931 ils seront 2 715 000 avec un pourcentage de la population totale de 6,58% égal à celui d'aujourd'hui proportionnellement. Cependant depuis 1921 sont apparues des nationalités nouvelles portugais et africains.

C'est dans cette période que se dessinent les caractéristiques de l'immigration française conséquen-

ce à la fois du ralentissement de l'accroissement naturel de la population et de l'essor économique du pays. Elle est le fait d'hommes jeunes, salariés pour la plupart qui viennent occuper des emplois en expansion ou délaissés par des français (Agriculture, carrières, mines, bâtiment, terrassement, métallurgie et emplois domestiques). C'est aussi à cette époque que l'on voit se dessiner les premières tentatives d'organisation de l'immigration, soit du fait d'organismes privés (Fédérations des sociétés agricoles du Nord-Ouest, Houillères du Nord et du Pas de Calais pour les mineurs polonais, Comités des forges de Meurthe et Moselle pour les italiens, Société générale d'Immigration créée en 1924 ; soit du fait de l'Etat qui à partir de 1916 prend en charge le recrutement de certains migrants (Grecs, portugais et espagnols) et qui par le décret du 2 Avril 1917 crée pour la première fois une carte de séjour pour étrangers.

De 1931 à 1946 : Le reflux

La première guerre mondiale avait entraîné un besoin de main d'oeuvre pour la reconstruction du pays et une relance de la prospérité économique. Avec la crise de 1931 et la deuxième guerre mondiale, c'est l'inverse qui va se produire. C'est une époque où les premières dispositions prises par les pouvoirs publics pour ralentir l'entrée des travailleurs étrangers et encourager les départs sont prises. La loi du 10 Août 1932 posant le principe de la limitation des effectifs étrangers dans chaque secteur.

DE 1946 A NOS JOURS

Les migrations au lendemain de la guerre

La France est exsangue, l'économie est à reconstruire et la population a diminué d'environ un million de personnes. L'immigration est donc une nécessité évidente sur laquelle tout le monde s'accorde. Par contre des divergences entre organismes apparaissent sur

l'évaluation. Si l'immigration est souhaitable, elle doit être maîtrisée. L'ordonnance du 2 Novembre 1945 définit les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et crée l'Office national d'immigration auquel l'Etat confie le monopole des opérations de recrutement des travailleurs ainsi que l'organisation du regroupement des familles.

L'échec de l'immigration organisée

De 1946 à 1982 et malgré l'arrêt officiel en 1974 le nombre des étrangers à augmenter progressivement ainsi que la population française dans le même temps. Cependant cette évolution a été assez fluctuante et liée à des facteurs conjoncturels et structurels plus profonds.

1946 à 1956 : L'échec d'une immigration maîtrisée

Les différents organismes qui gèrent les questions de l'immigration se fixent des objectifs quantitatifs et qualitatifs : De 1946 à 1947

les entrées doivent concerner 430 000 personnes, avec un effort accentué sur l'Italie même s'il est prévu de diversifier les nationalités accueillies. Le résultat est tout autre, il n'y aura que 100 000 entrées comptabilisées par l'ONI, les algériens l'emportant sur les italiens. Par contre l'immigration saisonnière est importante. A partir de 1950 l'immigration restera à un niveau très bas sauf pour les algériens qui bénéficiaient de la libre circulation.

L'ONI ne tiendra pas le rôle attendu, les procédures officielles d'introduction sont lourdes, l'accueil notamment des familles est négligé, les problèmes de logement non résolus, ce qui favorisera l'immigration clandestine encouragée par une partie du patronat. La conséquence c'est que l'image des étrangers se dégrade aux yeux de l'opinion publique.

1956 à 1965 : L'essor de l'immigration

Cette période est marquée par la guerre d'Algérie, la reprise écono-

mique et la modification du contexte international Est-Ouest.

L'ONI introduit ou régularise 430 000 travailleurs permanents, on constate alors que les espagnols, les marocains et les portugais progressent au détriment des italiens. Ces chiffres sont cependant très éloignés des prévisions, ils prouvent que les flux migratoires échappent aux pouvoirs publics et au contrôle de l'ONI qui régularise des situations à posteriori. A partir de 1962, le retour des militaires et des rapatriés d'Algérie provoque un accroissement massif de la population active nationale. L'immigration dans la même période, connaît un niveau très élevé. C'est l'époque d'un net recul de l'immigration italienne, de l'essor de l'immigration espagnole (surtout familiale) et portugaise, de la reprise des immigrations marocaines et algériennes et du début d'une immigration noire africaine. Cette extension n'ayant pas été maîtrisée par les pouvoirs publics, ceux-ci vont réagir en élargissant le champ d'intervention de l'ONI, en contrôlant l'immigration algérienne et africaine noire et par l'extension de l'effort d'insertion du FAS.

1966 à 1974 : Du contrôle à l'arrêt de l'immigration

Comme celle qui précède, cette période est marquée par un niveau élevé de l'immigration. Cette augmentation n'est pas linéaire, après un ralentissement entre 1966 et 1968, la reprise s'effectue de 1969 à 1970 puis chute brutalement en 1971. Des régimes particuliers apparaissent pour les travailleurs de la CEE qui bénéficient à partir d'octobre 1968 de la libre circulation et pour les algériens à partir de décembre 1968 qui pourront obtenir désormais un certificat de résident (à la fois titre de séjour et carte de travail) mais les entrées sont contingentées. L'essor des immigrations portugaise, marocaine, tunisienne et turque se confirme.

Le contrôle de l'Etat s'accroît sur le processus migratoire (restriction des pratiques de régularisation, subordination de l'immigration à

l'emploi et suspension de l'immigration en Juillet 1974).

De 1975 à 1982 : Une évolution récente

Cette période se traduit par une relative stabilité de l'immigration mais par une modification qualitative. Le pourcentage atteint au recensement de 1982 s'établit pratiquement au même niveau qu'il y a cinquante ans (6,8% contre 6,6%). C'est une époque qui se caractérise par un freinage important de l'immigration, lié à la baisse de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment ainsi qu'aux mesures gouvernementales. Les événements politiques survenus dans certains pays (Iran, Sud est asiatique, Turquie...) ont entraîné l'arrivée de nouveaux étrangers souvent en qualité de réfugiés. Le regroupement familial pour les familles de travailleurs immigrés et un taux de natalité élevé a augmenté considérablement le nombre de jeunes et de femmes.

Au niveau du logement une amélioration s'est effectuée petit à petit, du foyer Sonacotra au "bidonville" on est passé maintenant aux appartements en HLM avec le relogement de familles entières. Un autre fait important au niveau des familles, la plupart des jeunes sont nés en France et beaucoup adoptent la nationalité française. Cependant la dégradation des conditions de vie dans les banlieues et la montée du chômage touchent en premier les populations immigrées.

En ce qui concerne les derniers chiffres du nombre d'étrangers en France, les statistiques du ministère de l'Intérieur font état de 4 453 765 étrangers autorisés à résider en France au 31 Janvier 1986 ; l'INED estimait suivant ses bases au 1er Janvier 1986 que la population étrangère était de 3 752 000 personnes sans les franco-algériens.

Ces chiffres traduisent donc une relative stabilité de la population étrangère et répertoriée comme telle dans la nation française(1).

Raymond CURIE

(1) Maryse Tripier, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Ed. Ciemi L'Harmattan, 1990.

LES FIGURES

de l'étranger

La figure de l'Étranger apparaît comme un acteur privilégié qui révèle l'épaisseur et la sensibilité des "couches culturelles" de notre société.



Le couple - Paris (Ph : PanayiotisDamien)

Il y a une réalité économique des mouvements de population qui s'inscrit dans une perspective globale d'étude des mouvements au sens "physique" : mouvements de capitaux, mouvements de main d'oeuvre.

Aujourd'hui, à mesure que les frontières s'ouvrent aux capitaux pour constituer des blocs commerciaux (CEE, Europe de l'Est, ASEAN en Asie du sud-est, ALENA en Amérique), cette réalité est en train de changer.

Parallèlement à une internationalisation des échanges économiques et à une ouverture des frontières, s'opère en effet une re-définition de la citoyenneté, qui touche au plus près les populations immigrées. C'est pourquoi les figures de l'étranger peuvent nous permettre de re-dessiner une carte des mouvements de population, qui pose comme fondamentale la question de l'insertion et son prolongement, l'intégration : alors que les frontières se ferment aux nouveaux arrivants, la question de l'intégration des populations "déjà là" reste entière. Or, pour que l'étranger réussisse son entrée dans la société d'accueil, faut-il encore que celle-ci ait la volonté de mettre en oeuvre des conditions favorables (insertion économique, éducation, logement, coopération avec les pays d'origine...).

Après avoir évoqué les modifications de la structure des échanges économiques dans les sociétés développées, nous présenterons la question de l'étranger telle qu'elle est abordée dans la sociologie interactionniste. Cet exposé devrait nous permettre de faire le lien avec les processus d'affiliation culturelle et économique propres à toute société, et qui constituent le gage de toute forme d'intégration.

LA NOUVELLE DONNE

Dans les pays industrialisés, l'immigration de main d'oeuvre a, on le sait, laissé la place depuis les années 1960, à une immigration de regroupement familial. Mais aujourd'hui, les facteurs de migration se sont diversifiés et complexifiés. Deux types de migration nous semblent caractériser les années 1980, au moins sur le plan qualitatif.

D'une part, une migration de main d'oeuvre, qui tend à se concentrer autour de personnes ayant un haut niveau de compétences. Témoin de cette tendance, la toute puissance technocratique, qui dicte aujourd'hui les mouvements de capitaux et les mouvements d'hommes.

D'autre part, une migration de réfugiés politiques. C'est l'importance croissante de celle-ci, qui encourage dans les pays développés une modification de la citoyenneté.

Propre aux années 1980, ce facteur de migration "refuge" est autant une conséquence des bouleversements politiques que connaissent les pays "débiteurs" (la migration fonctionnant comme un indice de la situation démocratique du pays : c'est ce qu'on appelle le "référendum par les pieds"), qu'une forme d'adaptation des flux migratoires aux politiques d'arrêt de l'immigration dans les pays industrialisés. L'année 1974 marque en France l'arrêt des flux migratoires. Les demandes de statut de réfugié politique ont depuis lors fortement augmenté, sans que l'on assiste pour autant à une nette dégradation de la situation politique - dans les pays d'Afrique francophone en tous cas.

La demande de statut de réfugié politique apparaît dans ce contexte comme une solution pour perpétuer une logique migratoire qui existait bien avant la fermeture des frontières.

La "fonction miroir" de la migration, en sautant les obstacles mis en place par la société d'accueil, continue ainsi d'alimenter des mouvements de population qui, mis en place à la veille des indépendances, étaient appelés à durer.

D'où la re-définition, en "terre d'asile", du statut de réfugié politique.

Même si, au-delà des chiffres, la réalité *sociologique* des mouvements migratoires doit être abordée, il en est qui parlent d'eux-mêmes : de 157 000 en 1980, les candidats au statut de réfugié politique sont passés à 400 000 en 1990.

Dans un article précédent, nous avons abordé les migrations africaines dans la situation post-coloniale ("De la savane à la ville, les migrations en Afrique de l'Ouest", PEPS, 39). L'argument était que les études démographiques et économiques ne permettaient pas de rendre compte de la migration du point de vue de sa réalité vécue par les acteurs.

Reste que, comme le rappelle Samir Amin, "la mobilité des hommes est incomparable à la mobilité du capital" (1992).

Les accords USA-Canada-Mexique par exemple, portent sur la liberté de circulation des marchandises, alors que tous les jours, des immigrants sont refoulés à la frontière mexicaine.

Comme notre méditerranée, le golfe du Mexique est un lieu majeur de charges migratoires, tant les disparités démo-économiques sont flagrantes, tant les affrontements culturels entre le nord et le sud sont grands.

A la fin des années 1980, près du tiers des émigrés à travers le monde étaient originaires des "deux méditerranées", celle du Vieux Continent, et celle du Nouveau Monde : 25 millions de l'Ancien Continent, monde arabe inclus, et 16 millions de la Caraïbe et du Mexique (G. Simon, 1991).

Les dynamiques migratoires qui y sont enclenchées depuis le début du siècle ne semblent pas sur le point de s'arrêter (l'Espagne et l'Italie sont confrontés à leur tour à la question brûlante de l'immigration).

En même temps, des formes d'organisation nouvelles chez les populations immigrées sont en train de naître, comme pour contrer une tendance dominante à l'"exploitation dans le renoncement" (J.M. Kaflièche, 1992). Ces nouvelles formes d'organisation doivent être vues autant comme des initiatives de coopération avec les pays à forte émigration, que comme des facteurs inédits d'intégration à la société d'accueil ⁽¹⁾.

ARGUMENTS POUR L'ETRANGER

Entre assimilation culturelle et économique, entre intégration ici et retour là-bas, la figure de l'étranger nous propose un modèle dynamique.

Appliquée à l'immigration (sans que pour autant elle ne s'y limite), l'intégration apparaît en effet un processus, par lequel des commu-

nautés immigrées **s'affilient** à la société d'accueil en même temps que celle-ci réagit (de manière favorable ou non). L'intérêt de la posture de l'étranger est justement de questionner les allants de soi de la société d'accueil. Le terme même d'étranger, tant dans son sens courant que dans son sens sociologique, s'oppose radicalement à tout ce qui touche à l'intégration. C'est pourquoi il permet une mise en perspective globale des processus par lesquels toute forme d'intégration est possible : la posture de l'étranger n'est pas un point d'arrivée, elle est un point de départ, et un point de départ interrogateur.

Analyser la figure de l'étranger, c'est donc se placer dans ce cheminement qui mène à l'intégration, en passant par l'insertion.

Mais si les analyses sociologiques de l'étranger privilégient dans leur problématique les aspects **culturels** de l'insertion, il n'y est pas pour autant question d'inter-culturalité.

Quant Schutz emploie le terme d'**ajustement social**, il désigne moins nous semble-t-il, l'existence d'une communication interculturelle, que le processus même à partir duquel toute forme d'affiliation de l'étranger au modèle culturel qu'il découvre sera possible.

La figure de l'étranger en tant que migrant se pose donc comme typique de toute forme d'ajustement social. Elle peut alors s'étendre à l'analyse de toute situation moderne au sens de Stonequist, qui envisageait le fait de vivre dans des contextes sociaux différents comme une forme d'adaptation caractéristique de la vie moderne (1961).

Il existe un grand nombre d'études reposant sur des données démographiques et des études spécifiques des mécanismes régissant les mouvements migratoires. Toutefois, l'attention doit être portée en ce qui nous concerne, sur les formes d'adaptations nouvelles que connaissent les populations issues de la migration.

Rappelons qu'en France, la politique scolaire d'intégration fonctionne encore suivant le modèle répu-

blicain d'intégration-école, armée, dans le respect affiché des cultures.

Stonequist posait donc comme caractéristique de la vie moderne le fait de vivre dans des contextes sociaux différents, ceux-ci engageant autant de processus d'ajustement à une réalité sociale existante que de processus de transformation sociale : là où il y a apprentissage culturel, il y a aussi rencontre, et qui dit rencontre dit transformation, modification, changement.

L'ETRANGER DANS LA CITE

Dans cette forme de sociologie, qui voit en l'étranger une clé, ce n'est pas tant le politique qui l'emporte, que cette "dimension nouvelle", que les sociologues interactionnistes ont si bien "attrapée" : l'interaction sociale dans sa dimension auto-créatrice.

Fondatrice de l'ethnologie urbaine, l'**Ecole de Chicago** posait la ville comme préexistante au politique. En ce sens, on ne peut réduire la ville aux politiques urbaines. De plus, la sociologie urbaine fait sienne l'hypothèse selon laquelle les villes sont des sociétés *avant ou malgré* les interventions du gouvernant. Ce faisant, elle privilégie la conjoncture sur la structure, le changement sur la reproduction.

Robert Park observait dans **Race and Culture** (1950), que la mobilité et la migration avait, entre autres effets, celui de séculariser les relations autrefois sacrées, par un double processus de laïcisation de la société et d'individuation de la personne. Soustrait à l'intimité d'un milieu culturel de tradition qui auparavant l'intégrait à un groupe plus large, le migrant modifierait (ou séculariserait) en milieu urbain, relations et rituels antérieurs.

Y a-t-il une spécificité de l'urbain, ou la ville n'est-elle qu'un simple espace d'effectuation des rapports sociaux ?

En d'autres termes, la ville est-elle déterminée, ou est-elle déterminante ?

A ces questions, la sociologie interactionniste répond par l'idée que l'urbanité désigne plus le travail de la société urbaine sur elle-même que le résultat d'une législation ou d'une administration : la ville est un lieu d'émeutes, de troubles, de turbulences ou d'"état d'esprit", de "mentalité" (Park, Simmel).

Comment la figure de l'étranger vient-elle s'inscrire dans ce courant interactionniste, c'est-à-dire dans le "*postulat de la primauté de l'interaction entre acteurs sociaux sur l'identité et les stratégies des acteurs*" (I. Joseph) ?

Sociabilité, analyse du local, rapports entre vie privée et vie publique, déviances, identités : les thèmes forts de l'interactionnisme symbolique sont donc analysés sous l'angle du caractère auto-créatif de l'interaction sociale. Dans ce cadre-là, comme le note Isaac Joseph, l'abandon de la fameuse coupure épistémologique entre sociologie professionnelle et sociologie profane va de pair avec le rétablissement d'une rupture entre comportement et personnalité.

La sociologie dominante (T. Parsons aux Etats-Unis, E. Durkheim en France) posait la coupure épistémologique entre sociologie professionnelle et sociologie profane comme essentielle à la définition de la sociologie comme discipline scientifique.

(La sociologie professionnelle s'efforçait de bâtir un ensemble d'outils méthodologiques et conceptuels pour se démarquer de la sociologie profane de l'homme de la rue et de ce qu'on appelle le sens commun). En brisant ce mythe d'une "tour d'ivoire" scientifique, la sociologie interactionniste réhabilite le sujet comme un être pensant et agissant indépendamment des structures qui le dépassent.

Elle n'est pas une sociologie *déductive* au sens où elle ne fabrique pas par exemple, une personnalité type (individuelle ou de groupe) à partir d'un certain nombre de critères fonctionnant comme indicateurs.

En partant des *comportements en situation*, l'approche interactionniste

annihile donc la dichotomie entre sociologie profane et sociologie professionnelle.

Accorder le primat des comportements significatifs en situation, partir des comportements en situation plutôt que des motivations sont donc les présupposés que se donne l'interactionnisme symbolique pour analyser le social.

La figure de l'Étranger apparaît alors comme un acteur privilégié qui révèle l'épaisseur et la sensibilité/résistance des "couches culturelles" de notre société.

Chaque situation nouvelle est pour l'étranger l'objet de la plus grande attention. Il lui faut à chaque moment repérer les codes culturels qui apparaissent si familiers à ses hôtes.

Comme le dit Schutz, l'étranger part à chaque instant "à l'aventure".

C'est pourquoi le migrant est, en quelque sorte, un expert en re-définition des situations (I. Joseph). Il est celui qui met à l'épreuve l'univers du "taken for granted", de ce que l'on prend habituellement pour argent comptant. Cosmopolite, juif, migrant ou marginal, l'étranger est l'analyste du trivial⁽²⁾.

Dans sa non-représentativité et au-delà de cette strate de régularité supposée de la société civile, l'étranger se pose comme analyste du système, partout où les phénomènes de reproduction et d'habitus posent problème. L'étranger a perdu le sens du trivial, c'est pour cela qu'il questionne la société moderne de façon pertinente.

10 LES FIGURES DE L'ÉTRANGER : SIMMEL ET SCHUTZ

Les figures de l'étranger chez Simmel (1908) et Schutz (1944) sont différentes dans leur présupposé de départ et dans leurs conséquences sur la nature des processus de changement social.

Pour Schutz, l'étranger n'est pas, comme chez Simmel, le "voyageur potentiel", il est le "membre potentiel".

Schutz décrit plus une attitude *in-terme* de l'étranger (qui ne saurait par exemple montrer sur une carte d'où il vient) en situation de découverte d'une nouvelle réalité sociale et culturelle.

Simmel quant à lui, adopte une position géographique d'ensemble, qui étiquette l'étranger comme un point typique sur une carte, dont l'échelle est celle du proche et du distant.

L'étranger suscite chez Simmel une étude des mouvements, plus que l'étude d'un processus d'ajustement social, que Schutz propose dans son "Essai de psychologie sociale".

Vues sous la lampe des notions d'étrangeté et de familiarité chez l'un, de distance et de proximité chez l'autre, les deux positions finissent pourtant par se rejoindre.

Simmel

Simmel propose une typification dynamique de l'étranger. Chez lui, la situation est développée en termes spatiaux, la mobilité définie comme une position formelle. L'étranger, c'est le "voyageur potentiel". Simmel voit chez le commerçant l'exemple typique de l'étranger, car le commerçant vient toujours d'ailleurs.

Entre distance et proximité, Simmel définit donc l'étranger comme un membre appartenant au groupe, mais pas depuis le début.

En tant que "newcomer", l'étranger est sans histoire du point de vue du groupe. A mesure que son modèle d'interprétation courant devient caduc, il fait l'expérience de la relativité de sa "pensée ordinaire". Ne partageant pas les présupposés fondamentaux, il doit questionner tous les allants de soi.

En tant que membre potentiel, il est à la recherche de ce statut qu'offre le modèle culturel, et qui permet de l'interpréter.

Avec l'étranger note Simmel, le sentiment d'appartenance s'effectue avec le groupe selon des caractéristiques plus générales, qui dénotent une nature plus abstraite des rapports.

Simmel reconnaît une forme d'objectivité à l'étranger dans cette combinaison particulière de distance et de proximité : l'étranger n'appartient pas à ce réseau si dense d'interdépendances et de tradition qui forme la société qu'il découvre.

Schutz

Schutz pose la situation de l'étranger comme une "situation typique dans laquelle (il) se trouve lorsqu'il tente d'interpréter le modèle culturel d'un groupe nouveau et de s'orienter à l'intérieur de celui-ci" (p.217).

En questionnant cette situation d'approche qui précède tout ajustement social, il précise néanmoins que la situation sociale exemplaire de l'immigré ne limite pas l'analyse à ce cas particulier.

Schutz parle de "recettes" que détiennent les membres d'une société pour communiquer dans le modèle culturel d'appartenance, et que l'étranger doit sans cesse questionner.

Il voit l'objectivité de l'étranger dans son attitude critique, qui lui vient plus, précise-t-il, de son besoin d'acquiescer une connaissance "de" que de sa propension à juger le nouveau groupe selon le modèle culturel qu'il apporte dans ses bagages.

En effet, à la différence des membres du groupe qui détiennent une connaissance interne des processus culturels dans lesquels ils vivent (connaissance "de"), l'étranger adopte quant à lui un mode de connaissance "sur", qui lui permet de décoder ce que les membres considèrent comme acquis et n'ont donc pas besoin de questionner.

Pour l'étranger, le modèle culturel n'est pas une chance objective de succès, il est une pure opportunité subjective. L'étranger doit tester le modèle culturel pour constater que ça marche aussi pour lui, comme pour tous les membres de la société.

Il est significatif de noter que Schutz parle d'étrangeté et de familiarité de la même manière que Simmel parle de distance et de proximité.

Nous voyons dans ces deux points de vue qui s'entrechoquent une façon éminemment riche de poser le problème des mouvements sociaux, tant sur le plan spatial que sur le plan social.

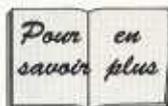
Migrations, processus d'ajustement social, intégration, assimilation, insertion, ... Autant de thèmes pouvant être enrichis par la situation d'"analyseur" de l'étranger.

Quelques critiques sont néanmoins à formuler.

- Parler d'assimilation mérite quelque précision. L'assimilation culturelle n'est pas l'assimilation sociale. Si, par exemple, le modèle culturel dominant est parfaitement accepté chez les noirs américains, il n'en demeure pas moins que ces derniers subissent toujours des discriminations sociales (voire raciales), et économiques. Il faut donc ici encore insister sur cette situation typique de l'étranger dont parle Schutz, qui **précède** toute forme d'ajustement social. On dira donc que l'étranger, dans son travail de "décodage" du modèle culturel qu'il découvre, rend possible une situation nouvelle qui pourra le mener à l'intégration. Nous parlerons alors, non plus seulement en termes de distance/proximité ou de familiarité/étrangeté, mais aussi, et cette fois-ci dans une perspective mettant en jeu la société d'accueil, de visibilité/invisibilité des codes culturels ; toute société fonctionnant peu ou prou sur le mode du secret, dans la mesure où les procédures de normalité de l'interaction ne sont pas "livrées clefs en main" à ses acteurs.

- La perception du groupe social nouveau par l'étranger n'est pas une entité "réelle" lorsque typifiée, elle est dégagée de son contexte : l'étranger est en situation de formation et d'apprentissage **accompagné**, notamment par le réseau d'appartenance culturelle qu'il intègre en arrivant.

- Enfin, il nous semble que si la seconde génération n'a rien -ou peu- de l'étranger, il reste qu'à **rapprocher la figure de l'étranger de la notion de membre**, nous obten-



AMSELLE, J.L., 1976, *Les migrations africaines*, Paris, Maspéro.

BERTHELOT, J.M., 1991, *La construction de la sociologie*, Paris, PUF.

CICOUREL, A.V., 1983, "Vivre dans deux cultures : l'expérience quotidienne des travailleurs migrants", *Vivre entre deux cultures*, Paris, UNESCO.

JOSEPH, I., 1982, "L'analyse de situation dans le courant interactionniste", *Ethnologie Française*, XII, 2.

JOSEPH, I., 1984, *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens.

KALFLECHE, J.M., 1992, *Jonas Savimbi, une autre voie pour l'Afrique*, Paris, Critérium.

"Les étrangers en France", *Le Monde Dossiers et documents*, Février 1992.

"Migrations, La planète en courants", *Libération*, supplément au 22 Juin 1991.

SCHUTZ, A., 1987, "L'étranger, essai de psychologie sociale", *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.

SIMMEL, G., "Digressions sur l'étranger", in Grafmeyer, Y. & Joseph, I. (Prés.), 1979, *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

STONEQUIST, E., 1961, *The marginal man, a study in culture and personality conflict*, New York, Russell & Russell.

THOMAS, W.I., "Définir la situation", in Grafmeyer, Y. & Joseph, I. (Prés.), 1979, *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

"Un entretien avec Samir Amin", *Le Monde*, Mardi 26 Mai 1992.

nons une position essentielle pour saisir les mouvements sociaux.

La notion de membre, polysémique et non moins ethnométhodologique⁽³⁾, devient alors aussi éclairante que la figure de l'étran-

ger pour poser la question des contacts culturels et, plus largement, celle de toute situation d'apprentissage⁽⁴⁾.

Jorge de la BARRE

(1) Pour un exemple concret de ces nouvelles formes d'organisation, voir l'article de Jean-Luc Dumont & Daniel Curbelo, "Travail social en interface, les projets des associations villageoises en France", *PEPS*, 39.

(2) Jean-Michel Berthelot inscrit la figure de l'étranger dans une tradition sociologique qui définit le rôle de l'autre comme fondamental dans la connaissance du social. A ce titre, l'étranger est la figure du XXème siècle qui nous permet d'interroger l'arbitraire des manières d'être et de faire des membres d'une société, tout comme le furent en leurs temps, le prolétaire du XIXème siècle, ou le sauvage du XVIIIème (qui revient à la mode, en ces temps d'anniversaire du cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique).

(3) Pour un exposé de la notion de membre en ethnométhodologie, voir A. Coulon (1987), *L'Ethnométhodologie*, Paris, P.U.F., chp. III, p. 43.

(4) Pour une analyse plus fine de ce phénomène qu'on ne saurait aborder ici, voir l'ouvrage de G. Lapassade (1963), *L'Entrée dans la vie*, Paris, 10/18. Qui se passe évidemment de toute espèce de commentaire.

DE L' "ETRANGER" à l' "immigré"

Comment les services sociaux construisent-ils les catégories qui définissent et désignent les populations étrangères auprès de qui ils interviennent ?

Avant de tenter d'apporter des éléments de réponse à cette question, deux remarques préalables s'imposent :

1) A l'heure où les travailleurs sociaux interrogent leurs pratiques (quelles interventions pour favoriser l'intégration ?¹), n'est-il pas fondamental de s'interroger sur les représentations que les intervenants sociaux ont des publics diversement appelés "étrangers-immigrés-migrants-clandestins ou... beurs" ?

2) Il apparaît d'ailleurs que derrière l'image perçue de l'étranger du point de vue de l'emploi (le travailleur immigré), du point de vue du statut juridique (le résident, le clandestin) de la nationalité ou de la perception de son appartenance culturelle, (le jeune "entre deux cultures"), c'est plus profondément le rapport que la société française entretient avec l'immigration en général qui détermine la nature des vocables utilisés pour parler de ces populations.²

La manière dont les travailleurs sociaux nomment et caractérisent ces publics sera ici abordée à travers l'étude des modes de désignation des populations que le SSAE³ utilise dans quelques documents écrits. (Ce n'est donc que dans cette perspective qu'il faut prendre en compte ce type de construction de catégories).

Ainsi, nous tenterons de repérer comment une classification s'effectue parmi les populations qui font l'objet des interventions du service, depuis l'après-guerre, jusqu'à une période plus récente.

Pour aller au-delà d'une descrip-

tion, qui montrerait l'évolution, ou les "allers-retours" dans les termes utilisés pour nommer et caractériser les "clients", en dehors du contexte socio-économique, politique et culturel qui contribue à la construction des catégories de "clientèle", nous articulerons à ce mode de classement quelques données précisant les conjonctures migratoires qui ont marqué l'histoire de l'immigration en France.

Le SSAE : Origine et champ d'activité

Afin de situer brièvement l'origine du SSAE, rappelons le caractère confessionnel à l'origine de la création de ce service :

rassemblées en conférences, en 1914, les J.W.M.C.A. (Jeunesses chrétiennes), émettent le désir de répondre "à la situation dramatique vécue en Europe par les femmes et les enfants des émigrants"⁴.

C'est donc dans un contexte de guerre et d'après-guerre (le service d'aide aux émigrants naîtra en 1926), de déplacements nombreux d'hommes et de familles, qu'est né ce service social. (L'association a le statut créé par la loi de 1901, et sera reconnue d'utilité publique en 1932).

A cette époque (1921-1945) le service développe une action en faveur des familles dispersées par la guerre et les événements politiques en Europe, une activité d'aide à la régularisation des étrangers selon la réglementation en vigueur, et montre un intérêt décisif aux migrations politiques (exemple : les polonais).

UN CRITERE DE CLASSEMENT

La nationalité et l'origine socio-politique des migrations

A la fin des années 1930, les étrangers lorsqu'ils sont singularisés le sont par leur nationalité et l'origine socio-politique des conditions qui les ont conduits à s'expatrier.

Si les étrangers en France en 1936 sont à 87% européens ce sont les Arméniens, les Américains du Nord, les Russes qui seront davantage mentionnés en 1933 dans les rapports d'activité du S S A E.

En 1937 et 1939, ce sont les Polonais, les migrants juifs, les réfugiés Espagnols qui seront le plus souvent cités. Ces derniers constitueront 8,08% des cas traités par le SSAE alors qu'ils forment 11,6 % des étrangers en France.

Les réfugiés de l'Est ; Tchécoslovaques, Russes, Allemands, sont plus souvent évoqués par le SSAE, que les Italiens par exemple, qui pourtant représentent 32% des étrangers en 1936.

En fait les objectifs originels du S S A E conduisent celui-ci à connaître et à prendre en compte le contexte politique des pays des migrants et à y être sensibilisé. **Ce sont donc les migrations à caractère politique qui seront perçues comme les "plus douloureuses" celle qui nécessitent un accueil particulier, voire privilégié et des actions spécifiques qui ne cesseront de se développer.**

L'APPORT ECONOMIQUE DU TRAVAILLEUR ETRANGER

- Au début des années 1950, le S S A E "comme par le passé" privilégie l'action sociale en faveur des réfugiés, et une nette distinction est réalisée : la clientèle du S S A E est partagée entre deux catégories : le travailleur étranger et le réfugié.

Le premier est caractérisé par l'apport à la vie économique française. L'étranger, nommé aussi quelquefois : "immigré-immigrant" est donc considéré comme une main-d'oeuvre ponctuelle en France : Il est un immigré "économique"

venu en France pour des raisons économiques, trouver un emploi.

Le réfugié, a un statut différent : lui est conféré par la loi (statut de réfugié politique)⁵ mais aussi par des caractéristiques soulignées par le S S A E.

Le réfugié a besoin d'être rattaché à une collectivité. Il a des difficultés matérielles importantes, que le S S A E explicite largement (logement-bas salaires, etc.) ; et surtout, **il se retrouve dans l'impossibilité d'envisager un retour au pays d'origine.**

Les nationalités les plus représentées dans la clientèle correspondent à celles qui existent alors en France : Italiens, Polonais, Allemands, Espagnols : parmi eux beaucoup de réfugiés.

A noter que les Espagnols constituant 16,4% de la population étrangère en France, représentent 36,68% de la clientèle du S S A E (groupe essentiellement composé à cette époque de réfugiés politiques).

Ils sont d'après le service social d'aide aux émigrants une population particulièrement en difficulté : "diminués physiquement". Alors que les Italiens sont considérés comme plus "lucides, réalistes".

La clientèle du service correspond alors, en terme de nationalité, à la population étrangère en France : Européenne à 72, 2% en 1954.

1956 : PRESENCE DE "NOUVEAUX REFUGIES"

Après 1956, les appellations qui différencient le "migrant économique" du réfugié perdurent.

Des faits politiques tel que la nationalisation du Canal de SUEZ, les événements en Hongrie (1956) ont entraîné un flux de populations vers la France (12 000 réfugiés Hongrois-3000 expulsés d'Egypte).

A ces réfugiés, qu'évoque le S S A E s'ajoutent ceux qui arrivent du Maroc et de Tunisie, alors que le discours caractérisant les difficultés ou encore les capacités d'adaptation des uns ou des autres est fondé sur la nationalité :

- les "Hongrois se sont mis courageusement au travail".

-Les expulsés d'Egypte rencontraient des problèmes plus aigus que les autres : déclassement professionnel, déracinement, entraînant une atteinte psychologique importante.

-les Italiens "débrouillards", s'adaptent facilement en France.

Le service précise par ailleurs : "les migrants économiques" sont aussi plus nombreux à venir en France. (La part des étrangers dans la population totale de la France entre 1946 et 1954, passera de 39 848 à 42 781 personnes).

L'association fait le constat que les réfugiés sont relativement mieux installés en France, que les migrants économiques. Ceci est expliqué par "leur désir de se fixer en France"⁶. **Tout se passe comme si les réfugiés politiques du fait de leur "expatriation forcée" bénéficiait d'une meilleure "image". On retrouve ici les principes fondateurs, et l'origine du SSAE : accueillir les populations contraintes à quitter leur pays du fait des guerres, etc.**

ANNEES 60 : la nationalité comme principe de distinction

Après 1962, la distinction réfugié-migrant, existe toujours. Mais ces derniers sont l'objet de la plupart des commentaires portant sur les clients reçus par le service.

Ils deviennent une clientèle plus nombreuse. **C'est par la nationalité ou le groupe d'âge, que sont distingués les migrants appelés, "travailleurs migrants, émigrants"**⁷.

Le continent d'origine sert à distinguer les populations et la nature de l'expatriation apparaissent : "les Africains", "les repliés d'Algérie" ..., ces derniers formant une catégorie à part.

Plus précisément, certaines nationalités d'après l'association connaissent "plus de difficultés" que d'autres du fait d'un ensemble de caractéristiques qui leur sont propres : "les Africains sont inadaptés au travail en France"... En fait, la singularisation par la nationalité et par le continent d'origine est fonda-

mentale pour le service. Celui-ci se défend d'établir une hiérarchie parmi la population étrangère : pourtant, il semble qu'il ait à l'égard d'une fraction de cette population une perception assez négative.

Ainsi en est-il des Yougoslaves "souvent clandestins": "les yougoslaves sont instables, peu intéressés à améliorer leur techniques de travail."⁸.

IMMIGRATION NOUVELLE, IMMIGRATION ANCIENNE

Au delà des caractéristiques diverses attribuées à chaque nationalité, les immigrations "plus récentes" qui marquent les conjonctures migratoires dans les années 1960, considérées comme "nouvelles", font l'objet de remarques suivantes : "ce sont celles qui posent les plus grands problèmes d'adaptation"; mais pour certaines nationalités, les "difficultés persisteront, alors que d'autres seront "rapidement assimilés", indique le S S A E.⁹

1974 : L'ÉTRANGER DEVIENT L'ÉMIGRÉ

Au début des années 70, deux faits sont marquants :

- Il est de moins en moins question de réfugié, lorsqu'est évoquée la population cliente du S S A E ; d'ailleurs la part des étrangers originaires d'Europe (d'où provenaient beaucoup de réfugiés) dans la totalité de la population étrangère, passe de 88, % en 1946 à 60, 7% en 1975 pour ne représenter que 47, 6% en 1982)

- Les "migrants économiques", deviennent les "émigrés. Les travailleurs émigrés, les familles émigrées". Ce sont des vocables issus des mots migration-émigration qui sont le plus souvent utilisés pour désigner la population alors que le terme "étranger" apparaît moins fréquemment dans les écrits du service.

Ce dernier permettait par le passé au S S A E de différencier parmi sa clientèle les réfugiés des "autres". Or depuis le début des années 1960, et ce de manière continue, la part des réfugiés politiques s'est transformée pour ne devenir qu'une fai-

ble proportion de l'ensemble des personnes touchés par le service.

Alors que durant les années 1960 "les entrées de migrants font un bond quantitatif qui s'accompagne d'un renouveau des nationalités d'origine"¹⁰, la part des étrangers en France, est définie par le service, à travers un mode de désignation qui indique qu'**au delà du fait que celle-ci soit de nationalité étrangère, cette population provient d'une "immigration"**.

La perception de ces populations est signifiée **à travers la place que celle-ci occupe dans un espace économique -"le travailleur émigré"**¹¹.

En fait, moins que la nationalité, **c'est l'augmentation de leur nombre parmi la clientèle du S S A E entre 1969 et 1974, qui paraît être l'indicateur déterminant dans la manière dont l'association caractérise les "émigrés" auprès de qui elle intervient.**

(Les statistiques indiquent une augmentation de la présence de la population étrangère en France en 1975 : 6,54% contre 5,28% en 1968).

D'ÉMIGRÉ A IMMIGRÉ

Durant la fin des années 1970 (de 1975 à 1978), c'est en parti à travers le terme "**immigré**", que seront nommées les populations étrangères.

Correspondant à l'évolution de la structure familiale des étrangers en France ("la part des étrangers de moins de 25 ans dans la population française est passée de 6,6% en 1975 à 7,5% en 1992 et l'accroissement du nombre des familles dans un contexte de crise a ravivé les polémiques sur la cohabitation inter-ethnique et sur le fameux "seuil de tolérance"¹²), le S S A E évoquera de manière significative la "présence parmi sa clientèle d'une "**deuxième génération**".

Ces quelques repères permettent de comprendre que les appellations qui définissent "la clientèle formée par les étrangers" sont au moins en partie déterminées par la nature même des conjonctures migratoires.

Nul doute que la nature de la législation qui régleme le droit au séjour et au travail des étrangers, participe à la construction de ces catégories (qui parle encore de travailleur immigré quelques années après la suspension de l'immigration en 1974 et à notre époque où chacun clame haut et fort que la France ne peut plus accueillir de nouveaux "immigrés"?), mais ceci est une autre histoire ...

Faïza MAHJOUB GUELAMINE

Formatrice à l'IRTS de Montrouge

(1) Voir "Femme immigrée, d'une rive à l'autre", in PEPS n° 40 juill/ sept 1992.

(2) Voir l'article de F. GASPARD : "Assimiler..." in HOMMES ET MIGRATION, mai 1992.

(3) Le Service Social d'Aide aux Emigrants.

(4) HACKETTE A. M., "le SSAE", in droit social n°1 janvier 1977.

(5) Statut défini par l'article 1 de la convention de Genève 28/7/51.

(6) Il faut signaler l'existence de la Charte des réfugiés signée en 1954, développant l'attribution d'aides légales, de pension pour les "vieillards réfugiés".

(7) Le terme "migrant" invoque la durée du séjour des étrangers, qui sont considérés en France pour "un temps". Le participe présent utilisé illustre ce que A. SAYED appelle "l'illusion d'une présence nécessairement provisoire ...", in "l'immigration ou les paradoxes de l'altérité", édition universitaires DEBOECK université, 1991.

(8) Il peut être significatif de relever la nature du discours qui caractérise les étrangers qui n'obtiennent pas, ou moins facilement que d'autres, un titre de séjour. L'image des "clandestins", dans les propos que tiennent le pouvoir politiques, les médias, induit forcément des connotations négatives.

(9) On retrouve ici les références au classement établi par la thèse de MAUCO, reprise par les pouvoirs publics en 1938, classant les étrangers à travers une perception qui vise à définir "a priori" des catégories assimilables et d'autres inassimilables : voir l'ouvrage de P. WEIL *La France et ses étrangers*, coll. CALMAN-LEVY, édition FONDATION ST SIMON 1991.

(10) Voir l'ouvrage de TRIPIER, M., *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Coll. CIEMI L'HARMATTAN, 1990.

(11) Voir ici l'introduction de l'ouvrage d'A. SAYED, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, p.18. (...) Cette présence est totalement justiciable de la raison ou de l'alibi qui est à son principe et qui est ici *le travail*, auquel elle est ou devrait être, en bonne logique, totalement subordonnée.

(12) Voir Maryse TRIPIER, *Les immigrés dans la classe ...*, op. cit.

DEVELOPPEMENT DE FOYERS,

foyers de développement

**Les résidents
maliens d'un foyer
Soundiata à
Alfortville créent
une association
pour gérer une
série de projets
avec les acteurs
locaux et l'Etat. Ils
négocient leur rôle
de partenaires à
part entière dans
la conduite de ces
projets et dans
l'espace urbain où
s'inscrit leur
existence
quotidienne.(1)**

L'origine d'une démarche

En juin 90, le précédent directeur constate que "...le foyer, par sa situation et sa population croissante génère des éléments qui ne ressemblent plus aux migrants traditionnellement accueillis".

Les habitants du foyer d'Alfortville sont, à cette époque, confrontés à un problème relativement nouveau : la présence de squatters et trafiquants de drogue sur leur lieu de résidence. Il s'agit d'un groupe de jeunes récemment arrivés en France qui se trouvent dans une situation marginale (difficultés quant à la régularisation de leur séjour, chômage, manque de logement). En outre ces jeunes n'ont pas les mêmes points de repère que leurs aînés. Avoir des lieux où pouvoir exprimer leur différence, à distance de leur communauté sans rompre pour autant avec elle, est pour eux une nécessité vitale (cela semblait être une des raisons du squatt de la salle de télévision du sous-sol).

Dans un deuxième temps, des personnes n'ayant aucun lien familial avec les résidents se sont jointes à ce groupe de jeunes. Parmi eux, des sortants de prison, des expulsés d'autres foyers et squatts parisiens à la recherche d'un lieu d'habitation.

La plupart des résidents refoulaient les trafiquants vers la salle du sous-

sol. D'une part ces personnes, considérées comme indésirables, n'étaient pas admises dans les chambres, d'autre part la communauté ne parvenait pas à rompre radicalement avec elles en leur interdisant l'entrée du foyer. Dépassés par les événements, les résidents n'étaient plus capables d'assurer une régulation sociale au sein de l'institution. Des cloisonnements entre originaires des différents villages représentés, des replis individuels et très peu d'échanges sur les nouveaux problèmes rencontrés, par crainte de débordements, en furent les symptômes.

Une image qui se détériore, un désir de s'en sortir

Simultanément, l'image du foyer dans la ville s'est détériorée. Le foyer était devenu un lieu désigné comme menaçant, stigmatisé par les habitants du quartier proche, voire par la population alfortvillaise.

Les résidents ont très fortement ressenti cette image négative, renvoyée par la ville et par la presse locale.(2) Ils ont signalé, à plusieurs reprises, cette situation à la SOUNDIATA et attendaient de cet organisme et des forces de police, qu'ils procèdent à l'expulsion des personnes indésirables. La SOUNDIATA, quant à elle, s'est

(1) *Eléments d'informations sur le foyer d'Alfortville*, rapport de Xavier Souillard, 1990.

(2) cf l'article du *Parisien libéré*, édition du Val de Marne, 13 mai 1992.

heurtée à d'importantes lenteurs administratives.

Entre juin et juillet 90, des interventions du commissariat d'Alfortville et de la brigade des stupéfiants du Val de Marne ont lieu, suivies de garde à vue et d'emprisonnement pour certains. La salle de télévision est aussitôt murée par la SOUNDIATA.

Ces actions ont paru apporter le calme souhaité, donnant aux résidents une lueur d'espoir et rétablissant, en partie, la confiance envers l'organisme gestionnaire et les forces de police, mais elles ne constituaient, en fait, qu'une réponse fragile à la situation. En effet, les interventions de la police ne permettaient qu'une évolution provisoire et ne pouvaient résoudre, elles seules, tous les problèmes.

De plus, entre les mois d'août et de novembre 90, la situation redevient difficile : des squatters et trafiquants de drogue recommencent au foyer une escalade de violence (agression d'un agent d'entretien, vols, actes de vandalisme, occupation du logement de fonction désaffecté).

Il fallait donc mener une action en profondeur permettant de trouver des solutions durables et pour y parvenir, faire un d'abord un bilan de la situation.

Nécessité d'un diagnostic social au foyer

L'objectif consistait à identifier la réalité socio-culturelle des populations hébergées avec leurs difficultés de vie et leurs richesses(3), puis à mettre en valeur ces dernières en les mobilisant autour d'actions concrètes.

A cet effet, les résidents du foyer devaient être impliqués dans toute

étude, conception et réalisation de projets les concernant, en tenant compte et en associant au maximum les réseaux sociaux existants dans le foyer : "L'insertion et le développement d'un foyer ne se réalisent pas en vase clos : la pratique partenariale est essentielle comme ferment et catalyseur (...) L'insertion et le développement demandent l'action participative et innovante des bénéficiaires ; ils en sont collectivement capables (...) leur champ d'action est habituellement plus large que celui des partenaires officiels : il recouvre les "frères" (surnuméraires), les familles et le village natal"(4)

Afin de préparer la mise en place d'un nouveau dispositif, des rencontres ont lieu, à plusieurs reprises, entre le Comité des délégués, le Conseil des Sages et le directeur du foyer (octobre-décembre 90). A la suite de ces réunions de réflexion, les participants décident, ensemble, de créer deux groupes de travail :

- une Commission de sécurité

- une Commission de réflexion sur la vie associative

Des représentants de regroupements communautaires et d'associations villageoises du foyer sont désignés par les résidents pour faire partie de ces groupes. Les premières réunions de la commission de réflexion se succèdent et permettent la réalisation du *diagnostic social* entre janvier et mai 91.(5)

C'était souligner, par là-même, la nécessité de mener une *action sociale de type collectif*, celle-ci pouvant s'appuyer sur un dispositif permettant un travail de prévention et d'animation au sein du foyer

Dispositif d'action sociale dans le foyer

Ce dispositif devait également associer les résidents et assurer la mise en place d'une action sociale selon trois axes :

- sécurité des personnes et des locaux
- amélioration du climat interne
- promotion de l'image du foyer dans la ville

Il s'agissait en même temps de rétablir une régulation sociale interne et d'assurer l'intégration du foyer au niveau local, rompant ainsi avec une sorte d'extraterritorialité accrue depuis la fin des années 70. Il ne fallait pas oublier non plus que si les problèmes de toxicomanie et de délinquance étaient apparus, c'était aussi à cause d'une augmentation des handicaps sociaux (chômage, manque de logement, exclusion, perte d'identité...) pour une fraction de la population résidente. La démarche avait comme référence ce qu'on appelle aujourd'hui dans le domaine du travail social, *les interventions sociales d'intérêt collectif et le développement social*(6), elle se fondait sur les principes suivants :

-Ne pas réduire l'action sociale à l'amélioration du confort et du cadre bâti, même si ces améliorations sont nécessaires

-Pas de réponses toutes faites : plutôt que d'apporter des réponses à des besoins signalés, évaluer les problèmes des gens concernés, mais aussi leurs ressources en termes de savoirs de savoir-faire et de savoir-être. C'est seulement en favorisant les capacités d'expression, d'initiative, d'organisation d'une population, qu'une *intervention sociale* peut, nous semble-t-il, s'inscrire dans un *processus de changement*.

(3) Le diagnostic a été réalisé par un ensemble d'acteurs locaux avec les moyens suivants :

-construction d'une grille d'entretien semi-directif

-mise en place d'un groupe de travail : "la commission de réflexion sur la vie associative"

-animation et enregistrement de réunions de ce groupe, analyse, restitution d'informations et analyse postérieure (une dizaine de réunions)

-cinq interviews (individus et petits groupes) auprès de membres d'associations du foyer

-une quinzaine d'interviews exploratoires auprès de dirigeants d'associations villageoises et culturelles africaines d'autres foyers ont servi à mûrir la réflexion

-des échanges officiels avec des collègues directeurs de foyer et avec des assistantes sociales et membres d'associations locales ont aussi fourni de précieux renseignements.

(4) M. Fievet (chargé de mission, UNAF0) : *Actions dans un foyer-dortoir d'Île de France*, rapport sur le foyer d'Alfortville, juillet 92.

(5) cf Daniel Curbelo et Commission de réflexion sur la vie associative, "Exploration- diagnostic et bases pour un programme d'actions" Alfortville, Juin 91.

(6) Ce type de démarche est reconnue dans les opérations de DSQ, DSU, ainsi que dans le cadre de l'action réalisée par des services sociaux tels que CCAS, SSAE, Centres sociaux, mais on ne connaît pas ce genre d'intervention au sein des foyers de travailleurs migrants ; il faudrait inventer la notion de "développement social des foyers" intégrable dans celle de DSU.

- Rompre avec toute logique réparatrice ayant l'intention d'imposer des modèles préconstruits(7).
- Partir des dynamismes propres aux résidents et provoquer progressivement des ouvertures, notamment au niveau local (associations, travailleurs sociaux, municipalité) cherchant à créer ou retrouver des liens entre les personnes et à opérer des décroissements au niveau institutionnel.
- Trouver des points d'articulation entre le domaine de l'intégration en France et celui du développement dans le pays d'origine. Ces deux domaines apparaissent complémentaires pour la revitalisation des réseaux de solidarités.

Résoudre des problèmes internes

Par la suite, la Commission de réflexion se transforme progressivement en "Commission de la Vie Associative" (juin 91) et réalise plusieurs animations à l'intérieur du foyer. A partir d'octobre, celle-ci décide d'élargir ses activités à l'extérieur du cercle des ressortissants maliens : participation au Forum des associations d'Alfortville, Journée Tiers Monde. En 92, la C.V.A., conjointement avec le Conseil des Sages et le Comité des Délégués, provoque une mobilisation encore plus large du foyer.

Cette mobilisation, réalisée en collaboration avec l'organisme gestionnaire, des associations locales, le commissariat, le service des ilôtiers et la municipalité d'Alfortville, permet enfin la résolution des problèmes liés à la drogue (mai-juin 92) (8).

Opérations "foyer portes ouvertes"

La C.V.A. s'approprie la totalité du diagnostic et met en place, avec l'appui d'un réseau partenarial, un

dispositif provoquant la constitution d'autres commissions et groupes de résidents : *atelier d'écriture, troupe de musique, équipe de foot-ball, commission santé*, tout en dynamisant leurs actions.

En juillet 92, une première journée portes ouvertes a lieu sous l'appellation : "Regards croisés sur les réalités". Plus de 80 invités y ont participé (associations locales, travailleurs sociaux, dirigeants d'associations, gestionnaires de foyers, chef de projet D.S.U. d'Alfortville, représentants de la municipalité, du département, du clergé local, du Ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, du service d'ilôtiers).

Le but de cette opération était de faire connaître les aspects occultés de la vie sociale et culturelle des habitants du foyer, pour améliorer leur image et retisser des liens avec les autres alfortvillais.

De multiples contacts se poursuivent avec des représentants de la municipalité, des associations locales, des travailleurs sociaux.

En octobre 92, a lieu une deuxième grande action d'ouverture : "le Mali si lointain et pourtant si proche", cette fois dans une salle municipale. Cette journée est organisée par la C.V.A. en partenariat avec les associations locales et la participation active de la municipalité. Environ 200 personnes, pour la plupart des alfortvillais, y assistent.

Pour l'intégration du foyer dans les politiques sociales urbaines

Ce processus aboutit, en décembre 1992, à l'élaboration d'un programme d'actions et à la création d'une association franco-malienne de développement(9) qui inscrit ses projets dans le cadre du développement social urbain local et dans la perspective des récentes politiques des organismes gestionnaires de foyer (convention C.I.V.-U.N.A.F.O.)

Directeur de foyer : des fonctions différentes pour une autre gestion sociale des foyers

Le travail social -autre que celui d'offrir un toit- a donc toujours été aussi l'une des missions des directeurs de foyers(10). De plus, comme on peut le constater dans toute forme d'hébergement à caractère social, les problèmes des résidents se répercutent directement sur la gestion de l'habitat (accroissement d'impayés individuels, abandon du bâti, vandalisme, etc.).

C'est pourquoi, un document officiel de la Soundiata stipule que si le directeur du foyer assume des tâches administratives, comptables, techniques liées au bâti, au suivi du personnel d'entretien et de ménage, il a également des fonctions d'animateur au sein de l'établissement(11) :

"Relation avec les résidents :

- information générale auprès des résidents sur l'organisation de la vie du foyer et de l'environnement.
- organisation de réunions avec les délégués du foyer et les résidents

Actions culturelles :

- assurer et faire assurer la réponse en matière d'assistance médicale, sociale, administrative
- proposer et accueillir des activités d'animation dans le foyer"

Malheureusement le directeur de foyer, dans la plupart des associations gestionnaires, est souvent débordé par des tâches administratives et ne peut, en conséquence, consacrer suffisamment de temps au social. Il apparaît donc nécessaire de réviser la fonction du directeur de foyer, dans la mesure où -à Alfortville comme ailleurs- la situation réclame des formes d'intervention allant au-delà de l'aide individuelle (remplir des formulaires, donner des informations, orien-

(7) cf D. Curbelo, J.L. Dumont, *Travail social en interface*, PEPS n° 39, avril-juin 1992, pp. 37-42.

(8) cf chapitre "Bilan des actions réalisées", in : *Rapport sur le foyer Soundiata d'Alfortville*, jan. 93, pp.38, 39 .

(9) Voir le rôle central qu'elle joue (schéma du "dispositif global", in *Rapport*, op.cit, p.95)

(10) L'article n°2, précisant les objectifs de l'association Soundiata, stipule : "Aider les travailleurs immigrés Africains durant leur séjour en France en s'efforçant de répondre à leurs besoins les plus urgents en matière de travail, logement, santé, alphabétisation, promotion sociale et humaine".

(11) cf. l'article de Xavier Vandrôme : "Vieillesse immigrée en foyer", qui abonde dans notre sens : "PEPS, n° 41, mars 1994.

ter au coup par coup) et des contacts intermittents avec les représentants des résidents.

La mission du directeur de foyer peut se résumer selon deux axes principaux:

- *conduire des expériences pilotes* pour mettre en cohérence réalités du terrain, actions menées et l'esprit du discours institutionnel, afin de contribuer à la réalisation du "projet social de l'association"(12).

- *développer des échanges* entre gestionnaires et résidents dans la perspective d'une action en partenariat. D'où la nécessité de responsabiliser les résidents en leur permettant de participer à cette gestion en se constituant en commissions ayant un rôle social dans le foyer (pour la vie associative, la sécurité, la santé...).

Ces deux axes sont fortement liés l'un à l'autre et impliquent, nous l'avons déjà indiqué, une redéfinition des fonctions du directeur de foyer plutôt conçu comme un animateur et un "médiateur culturel"(13).

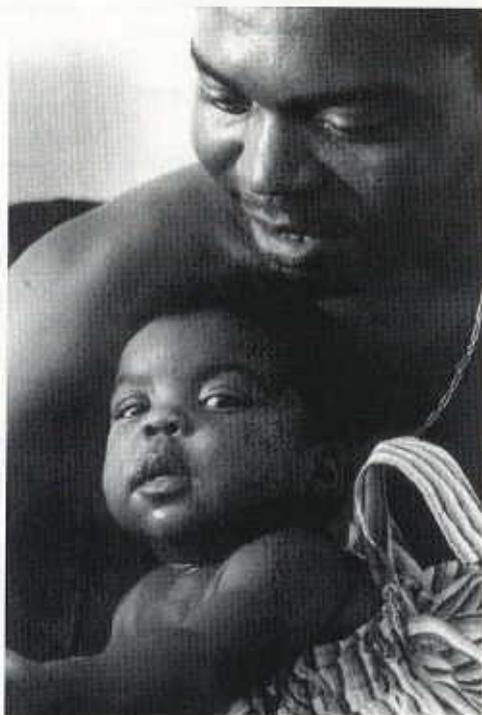
Daniel Curbelo
J.L. Dumont.

18

(12) "Le Conseil d'Administration de la Soundiata a souhaité que le point soit fait sur l'ensemble des activités sociales qui se déroulent dans les foyers (...) L'objectif est d'engager une réflexion sur le projet social de l'association en complément de l'aide prioritaire que reste le logement des isolés en Région parisienne", Note de service à l'encadrement du 8/6/1988.
(13) "Le rôle du directeur de foyer se situe de plus en plus dans celui de la médiation entre les résidents et l'environnement de proximité à partir et avec des personnalités et des organisations locales repérées et connues": M. Fievet, op.cit

LES IMMIGRES, LE TRAVAIL SOCIAL, Et les législatives de 93...

L'un des thèmes qui a alimenté encore cette année la campagne électorale pour les législatives, concerne l'IMMIGRATION. Un bref regard historique sur l'évolution de ce thème nous aide à comprendre le mécanisme par lequel, depuis quelques années, l'"étranger" est devenu l'une des pièces maîtresses d'un jeu politico-médiatique.



Faustin et sa fillet - Paris 20ème (Ph : Damien)

Pour ce faire, nous procéderons par quelques constats :

- les immigrés commençaient à devenir les indésirables d'une partie de la société française, après avoir accompli leur mission qui consistait à remettre en marche la machine économique de la France, fortement en panne par la guerre et par l'ère de l'industrialisation.

Outre les réactions racistes (très minoritaires dans les années 1970-80) l'absence d'une réelle politique d'immigration a autorisé la généralisation de l'indésirabilité des étrangers ;

- le processus du refus médiatique de "l'étranger" a commencé au début des années 80 par la voix des petites formations politiques fondées sur une idéologie xénophobe et dans un climat politique et économique, caractérisé par la modernisation et l'officialisation de la compétitivité comme finalité structurelle de la société. La formule magique étant **"Trois millions d'immigrés égal trois millions de chômeurs"**. C'est dans ce cadre que le dossier de l'immigration a pu devenir problématique, attirant même les grandes formations politiques de droite classique. Cette conscientisation électoraliste des politiques, a abouti à la formulation de termes symboliques tels que : **"l'invasion" ou les "odeurs insupportables" ...**

- après avoir porté ses premiers fruits, notamment avec le Front National, le thème en tant qu'enjeu électoraliste a pu faire son entrée officielle dans le langage commun de la classe politique (les meetings, les manifestations sur les places publiques, les programmes politiques etc...). La généralisation de ce processus a fait de ce thème un sujet d'actualité ou parfois, le sujet d'actualité le plus vendable et "original" des pouvoirs politico-médiatiques;

- le grand parti socialiste des espoirs, qui avait pu enthousiasmer la majorité des français notamment durant les campagnes électorales d'avant 1981, n'a pas pu échapper à cette contamination. Cela a conduit certains dirigeants de ce parti à reculer sur certaines thèses selon lesquelles, les immigrés devaient pouvoir participer à certaines élections locales. Ces slogans ont laissé leur place à des discours tels que : **"La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde"**. Ces prises de position, même si elles n'obéissaient pas aux mêmes raisonnements, utilisés par la droite, montraient cependant, que toutes les grandes formations politiques, étaient tombées dans le piège de la logique de vulgarisation électoraliste du dossier immigré. Il confirme surtout l'idée de rentabilité du "chantier étranger", faisant dé-

sormais partie intégrante des sujets à négocier au moment des élections. C'est dans cette logique qu'au milieu des années 80, un autre dirigeant du parti socialiste déclare : **"Le Pen pose les vrais problèmes en y apportant de fausses réponses..."**

LES CLANDESTINS

Parmi les zones d'activités souillées par ce climat, le champ social a été le plus touché. La fabrication médiatique de cette machinerie a eu de notables conséquences :

Elle a renforcé la logique de catégorisation des étrangers donnant lieu à un regard à plusieurs vitesses envers eux (les bons, les intégrés, les insérés, les mauvais, les clandestins et enfin les indésirables). Pour certaines sensibilités politiques, cette classification, a servi à exclure de la scène sociale les couches les plus démunies sous l'étiquette de "clandestins". Pour une autre partie prônant le socialisme, le processus de catégorisation a joué un rôle de modérateur ouvrant une porte de secours pour sa séparation avec les discours extrémistes. La démarche de catégorisation des étrangers, a été d'ailleurs renforcée par la mise en place du Traité d'Union Européenne (Maastricht) qui ne prévoit **aucune politique d'immigration communautaire** à l'égard des ressortissants des pays tiers (1).

La politique de "l'immigration préférentielle", a orienté les institutions à fonctionner avec "l'alternative entre assimilation et adaptation d'une part, marginalisation et exclusion de l'autre" (2).

Les réponses apportées aux questions telles que le chômage, la justice sociale, la formation, le logement, l'égalité des droits, etc... n'ont guère satisfait les gens. C'est l'entretien de ces problèmes qui a souvent remplacé la recherche de **solution**, créant ainsi des conditions morales et juridiques pour la naissance de nouveaux problèmes sociaux.

Les nouveaux pauvres, les "fins de droits", les sans abris ou plus précisément les SDF (sans domici-

les fixes), les Rmistes, les Tucs, puis les CES, les ZEP, les DSQ, les DSU, ...

Ces nouveaux phénomènes tout autant que ces nouvelles mesures, qui au départ étaient conçues comme moyens ponctuels, se sont d'une part transformés en "solutions permanentes", et ont pu d'autre part, révéler l'existence officielle d'une société malade.

Même si ici et là, on peut enregistrer quelques acquis sociaux, l'aggravation des difficultés sociales dû essentiellement à l'inefficacité de certaines de ces mesures, a eu pour effet, de **répondre à la crise par la crise**. Le climat politique ainsi tissé a transformé l'espoir de la réalisation de certaines idées de justice sociale. En réalité, elles n'ont jamais vu le jour, pour laisser la place à certaines idées fatalistes.

C'est par la vulgarisation de **"C'EST LA CRISE"**, comme réponse la plus officielle et la plus immédiate, que l'idée de **culpabiliser tout le monde**, sans se questionner sur les mécanismes de la crise a trouvé sa place dans les opinions publiques. Cette démarche ayant entraîné une perte d'identité collective a en réalité, renforcé l'exclusion des gens, sans repères, appartenant à la catégorie la plus faible de la société.

La place offerte aux immigrés dans cette mise en scène sociale, ne pouvait que les mettre au premier rang des accusés en même temps que les victimes d'une situation et d'un bilan pour lesquels, ils n'étaient en fait pour rien.

Les questions sociales et les problèmes les plus élémentaires des gens qui trouvaient leur sources dans les modèles de société promis, se sont soldés par un échec. Les politiques ne peuvent plus rien leur proposer ou plutôt ils ont tout dit sur les projets de société.

Le seul chantier médiatique et électoraliste qui fonctionne encore très bien, c'est celui de l'immigration, il n'a pas encore fait son plein dans l'acquisition de voix. Il est donc encore vendable.

C'est dans ce climat que durant ces élections, certains candidats optent pour des solutions miracles :

"L'équilibre social, c'est également avoir le courage de régler le problème d'une immigration dont le seuil de tolérance est franchi depuis longtemps. Certains socialistes l'ont compris, mais tous se sont refusés à en tirer les conséquences" (3).

LES MOUVEMENTS DU SOCIAL

Le développement de la situation sociale a produit plusieurs phénomènes "in-attendus" expliquant une nouvelle définition du champ et de l'action sociale. On peut présenter ses grandes caractéristiques comme suit :

1- Les mesures nouvelles se déterminent en fonction de la gravité de la situation et peuvent être considérées avant tout comme le traitement des problèmes sociaux. En ce sens, non seulement, elles ne peuvent pas apporter des changements fondamentaux aux problèmes posés, mais elles peuvent avoir un rôle de générateur pour en créer d'autres ;

2- On peut noter une adhésion officielle des mouvements associatifs, à dominante socio-culturelle au travail social : de plus en plus d'individus officiellement non mandatés (les militants associatifs, les bénévoles, les volontaires à vocation humanitaire, etc), procèdent à la réalisation de projets, en lien avec le champ social ;

3- Cet élargissement officiel et officieux du travail social a offert la possibilité d'une coopération inter-professionnelle, mais en même temps, il a mis en place une logique de nouvelles représentations de certains métiers. On a pu percevoir des collaborations effectives entre différents agents du service public ; -la police faisant le métier d'éducateur, les enseignants devenus de temps à autre des assistants sociaux et vice-versa, etc.

4- Différents services humanitaires et charitables (secours catholique, croix rouge, les "restaus du coeur", etc...) ont pris une place importante dans l'accomplissement des actions sociales. L'exemple du dossier des

mals logés de "Vincennes", dans lequel les bénévoles à dominantes religieuses, avaient pris une part considérable et significative (4).

Dire que les difficultés des gens doivent être considérées comme l'affaire de tous n'est pas en soi, une erreur. Cela peut s'inscrire au contraire dans une démarche collective de solidarité et de civisme, mais cette idée ne peut être comprise et praticable que s'il y a une structure réglemantaire de l'égalité des droits et une éducation socialisante basée sur la justice sociale.

SPECTACLE DE LA SOCIÉTÉ

La naissance des phénomènes de banlieues et leurs caractéristiques ; les cultures de la rue (5), le chômage des jeunes, leur isolement, le mal de vivre, la violence, l'exclusion, etc..., obéissent à des règles qui trouvent leur légitimité dans cette situation confuse déterminée notamment par l'absence de projets à long terme.

C'est à travers cette absence de perspectives, que le travail social s'est orienté progressivement vers une forme de **bricolage** (6), où les ressources humaines apparaissent tout autant mal utilisées qu'utilisées de façon inégale. Il s'agit en fait, de rendre "normal" le travail social par rapport aux problèmes posés, en se basant sur des pratiques fondées sur des expériences, sur des capacités "d'appliquer ou d'adapter les règles, ou même d'inventer des règles ad hoc" (7) qui permettent de traiter les difficultés sociales dans une certaine norme. La décomposition de l'état social ainsi annoncé, a été le révélateur d'un état de questionnement sur l'application du droit sur des populations considérées comme "sans droits"?

"De plus en plus, le travailleur social tend à se transformer en un contrôleur de la régularité juridique de la situation des exclus face à l'aide sociale et en exécutant de la règle de droit, situation qui, en raison entre autres de la culture professionnelle, est sans doute l'une des

raisons du malaise professionnel actuel de ce secteur" (8).

La reconnaissance de l'argent comme la seule valeur sinon la plus pertinente de la réussite sociale, et l'individualisme perçu et pratiqué comme le principe premier de la démocratie, n'ont fait que nourrir la crise. L'institutionnalisation de cette crise reconnue par le renforcement de la pratique de la technologie au service des profits n'a fait que généraliser la crise. L'exemple des usines d'automobiles où travaillent beaucoup d'ouvriers immigrés, est assez significatif. En effet, les gains successifs de bénéfice annuel et la situation excédentaire de ces entreprises n'ont pas servi à la création d'emplois, mais au contraire, ils ont entraîné des licenciements de leurs ouvriers.

LE TRIPLE DÉCODAGE

On peut qualifier les activités des professionnels du travail social d'opération de décodage à trois volets dans la mesure où ces derniers doivent travailler sur trois publics différents :

1- Une partie importante des tâches des travailleurs sociaux est consacrée à l'interprétation de décisions prises par les technocrates, les décideurs et souvent non praticiens.

2- Le langage et les réalités institutionnelles de chaque service constituent une mission importante pour les professionnels du travail social. Concernant "la règle de tout dire ou de la libre expression", R. Hess et A. Savoye précisent qu'il consiste "à restituer dans les séances le non-dit de l'institution (les rumeurs, les secrets, son histoire, etc.), mais aussi les appartenances sociales externes qui la traversent" (9). L'analyse et l'application des projets sur lesquels ils travaillent dépendent pour eux du degré de leur compréhension locale sur les institutions et leurs acteurs ;

3- Le troisième et en même temps le plus important décodage de langage pour les travailleurs sociaux, se situe au niveau des usagers. Il

s'agit pour eux de rendre compréhensibles puis opérationnelles les mesures sociales proposées pour lesquelles ils sont missionnaires. Cette activité de déchiffrement renvoie nécessairement à l'analyse de situation issue des réalités et de l'évaluation des besoins faites par les usagers.

Le travail de médiateur tri-partite accompli par le travailleur social ne peut se réaliser que s'il prend en compte ces trois dimensions et s'il réunit les conditions nécessaires.

Parmi les éléments essentiels qui peuvent accompagner le travailleur social à réussir dans ses mandats, la formation joue un rôle important. Les écoles qui avant tout ont une fonction de transmission d'un savoir particulièrement théorique lié aux normes de la société peuvent-elles accompagner les professionnels dans leurs démarches? La question d'inadaptabilité de certaines méthodes d'enseignement dans les situations de formation à caractère scolaire, révèle l'existence de coupures entre la culture (10) des écoles du travail social et celle de **futurs publics-usagers**.

L'école ici, est souvent perçue, vécue, et comprise par les étudiants, non pas comme le lieu d'auto-formation ou d'auto-évaluation, mais un lieu de passage obligé, sanctionnant des diplômes. Les problèmes sociaux sont traités souvent à partir de textes, de discours, et de théories, pour lesquels les étudiants n'ont rarement de place dans leur élaboration.

Cette absence de contribution, ne se limite pas à l'école. Car, l'un des problèmes rencontrés chez les professionnels du travail social, réside à ce niveau : une fois lancés sur le terrain, ils n'ont pas de lieux pour se former, s'auto-former, et s'auto-évaluer.

LA QUESTION DE L'INSERTION DES ÉTRANGERS

Les mesures proposées par les pouvoirs publics peuvent-elles répondre à la question de l'insertion des populations étrangères au sein

de la société française? Réunissent-elles les éléments juridiquement favorables au processus de l'insertion?

Les réponses à ces questions montrent qu'il existe une certaine limite dans l'aboutissement des objectifs. Cette limitation peut s'expliquer à deux niveaux :

Premièrement sur le plan purement juridique ; il est pratiquement impossible d'espérer l'insertion sans l'acquisition du droit de vote. Ce droit peut assurer certains éléments fondamentaux de la réussite sociale (emploi, logement, justice sociale, etc).

Selon R. Park : "l'origine des préjugés raciaux réside dans les inégalités économiques" (11).

Deuxièmement, l'insertion de l'étranger parmi les "autochtones", ne peut se faire que si elle est accompagnée d'un travail éducatif, culturel et psychologique basé sur les mémoires collectives, écartant tout sentiment xénophobe, au sein-même de la société d'accueil.

En effet, trois thèmes caractérisent l'immigration :

L'insertion ; garder sa nationalité et sa culture d'origine tout en respectant publiquement le mode de vie et les lois du pays d'accueil mais en bénéficiant d'un rapport culturel nouveau et de la citoyenneté (12).

L'intégration ; adopter la nationalité du pays d'accueil tout en gardant des références à sa culture d'origine, acquérir des valeurs culturelles nouvelles et choisir de vivre définitivement dans le pays d'accueil.

L'assimilation ; adopter la nationalité et la culture du pays d'accueil en ne gardant que quelques caractéristiques folkloriques du pays d'origine.

G. Kepel sépare "l'insertion communautaire" avec "l'intégration individuelle". La première démarche est élaborée au Royaume-Uni et la seconde par la France (13).

La réflexion apportée sur ces thèmes dans l'éditorial de ce même numéro (14), va à l'encontre de celle que nous avançons ici. La seule formule proposée dans l'éditorial

pour la réussite des étrangers est représenté par le concept d'intégration. Vu la place que le terme intégration occupe aujourd'hui dans le sens commun, on peut se demander si la formule n'est pas "réductionniste".

L'une des causes des difficultés en France, en matière de l'immigration réside dans l'association inséparable des deux thèmes nationalité et citoyenneté. Pourtant, selon la Constitution de 1793, l'obtention de la citoyenneté française pour les immigrés résidant en France depuis un an, est autorisée.

Le texte de juin 1793 de la Constitution prévoit : **"Tout homme né et domicilié en France âgé de 21 ans accompli. Tout étranger âgé de 21 ans accomplis qui domicilié en France depuis une année y vit de son travail ou acquiert une propriété ou épouse une française ou adopte un enfant ou nourrit un vieillard. Tout étranger enfin qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité est admis à l'exercice des droits de citoyen français"**.

Paradoxalement, dans les situations où les étrangers résidant en France ont actuellement le droit de vote, la vie collective est à la fois mieux gérée, et en même temps, elle contribue à l'insertion. On peut citer l'exemple des établissements scolaires où les élèves quelle que soit leur origine peuvent participer aux élections de délégués d'élèves. Dans les entreprises où existe une structure syndicale, tout comme les délégués du personnel, la participation de tous à ces systèmes, contribue au développement de la vie des entreprises. **Dans ces deux cas cités, "l'étranger" n'a pas mis en cause la notion de la nation française !**

Les immigrés deviennent des "bouc-émissaires" pris en otages, dans un espace politiquement et médiatiquement défavorable à leur insu. C'est dans un environnement social caractérisé par la crise où la réussite sociale et individuelle est fortement liée à l'argent (toujours plus), que cette crise attaque avant tout les couches les plus défavorisées.

Les actes racistes actuellement en cours en Allemagne contre les étrangers notamment les familles turques, trouvent leur alimentation en particulier dans cette politique de "bouc-émissaire".

C'est dans cette logique, que les problèmes sociaux les plus fréquents tels que la régularisation des situations litigieuses (carte de séjours, carte de sécurité sociale, inscription dans les équipements scolaires et éducatifs, l'obtention de logement etc...), ne touchent aucunement les familles très favorisées. Les familles des Emirs par exemple et celles des pétro-dollars ne figurent pas dans l'angle d'attaque des législatives. Même si celles-ci ne parlent pas français, et même si elles n'ont pas contribué à la construction de la France tant pendant la période de colonisation que pendant l'ère de "l'indépendance".

AFFAMÉS LA BAS, CLANDESTINS ICI

L'insertion des étrangers dans la société française, peut-elle se réaligner si celle-ci n'intègre pas officiellement le développement du pays d'origine dans sa philosophie et sa stratégie globale? (15).

Les difficultés de plus en plus importantes des pays du sud font du

phénomène de l'immigration "une donnée structurelle des relations internationales" (16). Les pays du tiers monde accueillent environ 83% des réfugiés du monde. La Somalie avec un produit intérieur brut (PIB) par tête de 329 dollars comptait, en 1988, 137 réfugiés pour 1000 habitants ; La Suisse, à la même date, avec un PIB moyen de 20418 dollars par tête comptait 5 réfugiés pour le même nombre d'habitants (17).

On voit là, un décalage aussi bien au niveau de la richesse qu'au niveau de la solidarité envers des millions de réfugiés qui pour échapper à la guerre et à la famine, n'ont aucun autre choix que le chemin de l'exil, de l'immigration ou de l'émigration. "On estime qu'en l'an 2000, près d'un milliard d'hommes chercheront un travail dans le Tiers monde" (18).

Les différentes expressions culturelles des jeunes issus des quartiers défavorisés, vont dans ce sens. Tout en tentant de changer la situation sociale, l'émergence des expressions culturelles et artistiques, surtout chez la "deuxième génération", tente de "concilier les différents éléments de son identité, alors qu'implicitement la société le somme de choisir" (19).

-elles manifestent l'existence d'une situation qualifiée par eux de "gallère" ;

- en confirmant l'apparition de nouveaux phénomènes sociaux, elles exigent des pratiques sociales tout aussi récentes et adaptées, issues des aspirations des usagers ;

- elles montrent que les actions sociales classiques auxquelles, pour leur conception, les usagers n'ont aucune parole, se heurtent à l'insatisfaction. Les diverses expressions des jeunes révèlent l'idée d'une restructuration radicale du travail social garantissant la mise en place d'activités ayant pour démarche la prise en compte des cultures des jeunes - pour les jeunes originaires des pays sous développés, elles relancent le processus d'une recherche d'identité souvent ignorée par les sociétés autochtones. "Perdre la mémoire s'est hypothéquer l'avenir" (20).

- elles confirment surtout que la cause des problèmes socio-économiques n'est pas l'étranger, mais plutôt des politiques étrangères en direction des populations d'immigrés.

Les législatives ne changent rien au problème de l'immigration, tant que des mesures concrètes ne sont pas prises au niveau économique et social, et tant que les immigrés n'auront pas le droit de vote.

Mehdi FARZAD

(1) K. B., "Maastricht et la libre circulation", in, FORUM, n°2, Bruxelles, 1992.

(2) Verbunt G., *L'intégration par l'autonomie*, Paris : CIEEM, 1980, cité dans "Des immigrés et des villes", document réalisé par le Centre G. Pompidou et l'Agence de développement des relations interculturelles, 1983.

(3) Lettre du Député de Clichy-Levallois, Maire de Levallois-Perret aux habitants, 3 février 1992.

(4) Nous avons pu notamment voir l'Abbé Pierre conduire le dossier des sans abris et le "Téléthon" devenir la possibilité la plus efficace de la récolte de l'argent pour des malades...

(5) Voir PEPS n° 36 sur les "Cultures de la rue", janvier-mars 1991.

(6) Dumont J. L., et Gibert G., "Bricolage du social", in PEPS, n°35, 1990.

(7) Coulon A., *L'ethnométhodologie*, coll. Que sais-je, 1987, p. 107.

(8) Barrau P., "droit et travail social : de la règle à la médiation", in, Cahier n° 1, A.D.E.U.S. et S.U.F.A-Université Aix-Marseille II, Actes du séminaire tenu en mars 92 sur le thème : Les travailleurs sociaux ont-ils encore besoin des Sciences sociales ?, Marseille II, Décembre 1992.

(9) Hess R., et Savoye A., *L'analyse institutionnelle*, coll. Que sais-je, 1993, p. 102.

(10) Terme emprunté à P. Woods qui dans une approche ethnographique,

distingue les cultures des maîtres à celles des élèves, *L'ethnographie de l'école*, A. Colin, 1991.

(11) Park R., *Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro*, American Journal of Sociologie, 1914. Voir A. Coulon, *L'école de Chicago*, coll. Que sais-je, 1992, p. 40.

(12) Jusqu'à 1981, la gauche (PS PC) parlait d'insertion et la droite d'intégration des immigrés. Depuis, la majorité de la gauche parle d'intégration et la droite prône l'assimilation. Aujourd'hui, seule une minorité (notamment l'extrême gauche) défend la thèse de l'insertion.

(13) Langellier J. P., et Tincq H., "un entretien avec G. Kepel", in journal Le Monde, mardi 16 février 1992.

(14) Voir l'éditorial de ce même numéro

(15) Curbelo D., et Dumont J. L., "Le travail social en interface", in PEPS, n° 39, avril-juin 1992, p. 37.

(16) Jacques A., et al, *L'État du Tiers monde*, Ed. La Découverte, 1989, P 21.

(17) Ibid.

(18) Veit B., et Wiebus H. O., *Pourquoi le Tiers monde ? : Manuel à l'usage des jeunes générations*, L'harmattan, 1990, p. 125.

(19) Voir "Des immigrés et des villes", op. cit.

(20) Bazin H., "Recit d'une mort annoncée", in PEPS n° 40, 1992.

LE FOYER

d'Alfortville communique

Un foyer d'hébergement est un lieu où se reproduit la culture d'origine. Doit-il pour autant rester fermé sur lui-même ou bien s'ouvrir et communiquer avec son environnement ? Les résidents réalisent que leur mission de développement villageois passe aussi par la reconnaissance et l'intégration de leur foyer dans l'espace urbain d'Alfortville



Les actions menées depuis 91 par la *Commission de la Vie Associative*, composée d'une douzaine de membres, eux-mêmes dirigeants ou faisant partie d'une "association villageoise" et de membres du Comité des délégués du foyer, ont été, avec le soutien des

Sages, à l'origine des transformations de la vie dans le foyer. Ces actions ont donné à la communauté malienne un nouveau dynamisme et ont permis d'améliorer l'image un peu ternie du foyer dans la ville. Par ces initiatives, nous avons favorisé une attitude plus positive de

nos frères à l'égard de leur situation, en mettant sur pied une structure leur permettant d'élaborer un nouveau réseau d'entraide, de confronter leurs idées et expériences des projets de développement et, en conséquence, de pouvoir concevoir des projets avec plus d'efficacité. Par ailleurs, nous avons aidé à la création d'autres groupes associatifs villageois.

En mettant en rapport des groupes avec les différentes formes d'entraide existant en France, nous avons incité les résidents et les associations villageoises à réfléchir sur leur rapport à la société d'accueil et nous avons demandé aussi aux associations locales, services sociaux municipaux et police d'Alfortville de se repositionner vis à vis de la communauté malienne.

Ce projet mérite une continuité et un approfondissement des actions menées depuis plus de deux ans par des bénévoles qui ont sensibilisé à ces idées l'ensemble du foyer.

Les principaux objectifs sont de faire connaître la vie quotidienne des maliens d'Alfortville et de diffuser les réalisations des associations villageoises et des autres regroupements communautaires traditionnels. Faire que des échanges aient lieu autour des projets de développement au Mali et d'intégration en France.

Il semble que beaucoup de nos partenaires français croient que la participation des migrants au développement des villages d'origine est un fait récent. En réalité, cela a commencé avec l'immigration. Le seul fait nouveau : les regroupements traditionnels ont été récemment légalisés (loi 1901) et sont donc davantage connus à l'extérieur.

L'IMMIGRATION DES SONINKE (1958-92)

Le début de l'immigration de la zone sahéenne se situe entre 1958 et 59, juste avant l'indépendance et répondait à une demande de main-

d'oeuvre de la France. Les raisons qui nous ont poussés à venir sont des raisons économiques.

Dès 68, la situation a changé : l'immigré, qui travaillait pour faire des économies et se réinstaller au pays est devenu le principal soutien alimentaire de toute une famille.

A partir de 74, l'idée est venue que les immigrés de chaque village commencent à créer des regroupements communautaires villageois ayant pour objectifs de répondre aux besoins du village

Agents de développement au Mali, souvent à partir de maigres ressources et, dans d'autres cas, avec l'aide de certaines ONG et de municipalités, les immigrés ont ainsi construit des écoles, des dispensaires et des pharmacies, ils ont financé des coopératives de consommation, ils ont valorisé des terres de cultures par les barrages, l'irrigation, ils ont également multiplié les points d'eau potable par la création de puits et l'installation de pompes manuelles et mécaniques.

Toutes ces petites réalisations contribuent à élever le niveau de vie des populations, tandis que l'immigré qui réside en France perd ses droits en matière de séjour, de protection sociale, en cas d'absence prolongée du territoire français. Il perd aussi son travail et, malheureusement, aucune législation n'a été mise en place pour sa protection.

Pour ces actions, pouvons-nous être reconnus économiquement et socialement comme *acteurs et agents de développement*, des agents économiquement et socialement indispensables à l'amélioration des conditions de vie de nos communautés ? Il semble urgent de pouvoir sortir de l'impasse et d'utiliser toutes les ressources disponibles au sein de la communauté malienne pour rendre à cette dernière son autonomie.

Nous avons donc besoin de partenaires prêts à discuter avec nous sans essayer de nous imposer des

idées toutes faites, bref à ne pas nous considérer comme de grands enfants qu'il faut assister.

LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES REGIES PAR LA LOI 1901

Une association villageoise est le regroupement des ressortissants d'un même village ou du regroupement d'un village et ses hameaux, des cultures transmises depuis les origines.

En fait, cette forme associative est compatible avec nos traditions car elle a toujours existé dans le passé avec nos anciens. En dehors des chefs traditionnels, un groupe est choisi et élu pour gérer la destinée de la communauté. Ce groupe est celui des Sages.

Les associations villageoises ont commencé à se créer aux environs de 79-80. Elles avaient pour but de promouvoir le développement villageois. Une grande partie des responsabilités ont été déléguées aux jeunes, car ils sont plus instruits scolairement que les anciens. Les jeunes peuvent mieux prendre en charge le fonctionnement de l'association et, par exemple, laisser des traces écrites des dépenses effectuées.

Le rôle des Sages n'est pas pour autant négligeable, car rien ne se fait sans leur approbation (au niveau de l'association en France et au village d'origine). Le chef de village demande toujours l'avis des Sages pour toute décision engageant l'avenir du village.

L'approfondissement de l'expérience des maliens d'Alfortville rend nécessaire la consolidation de tous ces projets en matière de développement des villages d'origine. Pour réussir l'intégration il faut qu'il y ait poursuite du développement villageois. Il est nécessaire que nous sachions nos familles à l'abri de certaines intempéries et cela est faisable, parfois, avec peu de moyens.

CREATION D'UNE "COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE"

En 1991, les résidents du foyer SOUNDIATA d'Alfortville et le directeur du foyer se sont réunis autour d'une table pour créer une Commission de la vie associative. Que veut dire "Commission de la vie associative" ? C'est mettre les associations villageoises en rapport les unes avec les autres, car chacune de ces associations travaillaient à part, elles ne se consultaient pas.

Il n'y avait pas de dialogue entre elles. Grâce à cette commission, les associations se sont, aujourd'hui, regroupées et se réunissent toutes les deux ou trois semaines pour exposer les idées de développement de leurs villages d'origine et pour discuter des problèmes d'intégration en France. Le résultat est que la sensibilisation a été efficace et qu'à l'intérieur du foyer, d'autres groupes et commissions ont vu le jour : commission de sécurité, troupe de musique, commission santé, équipe de foot-ball, groupe d'alphabétisation, atelier écriture...

LE "FOYER- VILLAGE"

Le foyer représente pour nous, tout d'abord, un lieu de regroupement. C'est aussi la poste ; c'est par cette maison collective qu'on peut avoir des nouvelles du pays et des villages, c'est un lieu de communication, le tissu central qui relie les immigrés. La vie du foyer, c'est l'assurance de notre identité et la garantie individuelle pour chacun (nos cotisations collectives couvrent les nécessaires qui sont parmi nous).

Cette vie communautaire fait partie de nos traditions soninkés. L'expérience nous montre que depuis le temps de la culture du coton et de l'arachide au Sénégal, elle a été leur ligne de conduite. Une fois que l'immigration est arrivée en France,

nous avons continué le même système.

Le foyer d'Alfortville est situé d'abord au 21 quai d'Alfortville. Le 23 mars 1971, les nouveaux locaux deviennent foyer Soundiata d'Alfortville au 4 rue des Alouettes. Avec l'arrivée de la nouvelle génération, des rapports se sont tissés entre la commune et le foyer. Nous participons aux manifestations culturelles et réciproquement, la commune participait à nos activités.

Mais depuis plus d'une dizaine d'années le foyer, que nous estimons partie intégrante de la commune, s'était isolé et renfermé sur lui-même, au moment où nous avons besoin de partenaires pour les multiples activités que nous menions au sein de notre communauté. Voilà pourquoi le foyer a pris l'initiative de renouer avec la commune.

JOURNEES ORGANISEES PAR LA COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour communiquer avec l'extérieur, les résidents du foyer ont organisé des manifestations avec la collaboration d'ONG, d'associations et de travailleurs sociaux de la commune.

La première journée a eu lieu le 4 juillet 92, la deuxième le 17 octobre 92, grâce à l'action de la C.V.A. Cela a permis de mieux faire connaître la vie sociale et culturelle des résidents et leurs activités de développement pour leurs villages d'origine.

Ces "opérations portes ouvertes" ont permis de rompre avec de longues années d'isolement, si bien que les résidents ont demandé que ces manifestations se renouvellent plus souvent.

FOYER, LIEU D'ECHANGES ET DE RENCONTRES

Le foyer, n'est pas seulement un dortoir, c'est aussi le lieu des ren-

contres de tous (artisans traditionnels, cordonniers, bijoutiers, tisseurs, tailleurs, griots). C'est aussi le point de départ de tous les projets de développement villageois et le siège de nos associations. Enfin, le foyer est un lieu où le dialogue est possible avec nos familles, où nos enfants retrouvent leurs racines culturelles.

LE FOYER CREE UN ATELIER D'ECRITURE

Notre objectif : retrouver la mémoire de nos villages, comprendre le sens de ce que nous faisons ici (particulièrement notre rôle d'agents de développement et d'intermédiaires entre ici et là-bas) et nous voulons le faire savoir en dehors de notre communauté.

C'est pour cette raison que nous voulons écrire nos projets en français. L'atelier d'écriture a été créé et démarre au foyer dans ce but. Il fonctionne de la façon suivante : nos conversations sont enregistrées et, petit à petit, nos souvenirs, nos expériences et ce que nous pensons aujourd'hui trouvent une expression dans la langue française. Pourquoi tenons-nous à faire savoir que le foyer est le centre de tous ces projets, le siège de toutes ces associations ? Pour montrer - malgré ce qu'on peut dire dans la presse - qu'il n'y a pas au foyer que des côtés négatifs.

L'opinion en France doit être sensibilisée aux projets de développement initiés par les immigrés. Ces derniers doivent être *reconnus comme agents de développement dans leurs villages et comme acteurs et partenaires ici, car sans développement là-bas, il n'y a pas d'intégration possible ici.*

**Commission de la Vie
Associative
et Atelier d'écriture**

L'INSERTION PERIPHERIQUE

l'effet Al Capone

En février 1993, la police interpelle dans les cités des Francs-Moisins à Saint Denis et des 4000 à La Courneuve d'importants dealers de drogue qui, tout en achetant des immeubles et des entreprises, continuaient à toucher le RMI! Voilà une expression forte, et apparemment paradoxale, de ce détournement des institutions d'insertion qui est en fait une des stratégies de l'insertion marginale, ou périphérique.

Erving GOFFMAN, dans *Asiles*, désignait sous les termes d'adaptation primaire et d'adaptation secondaire les stratégies de survie des "aliénés" dans un espace totalitaire.

insertion primaire et insertion secondaire

Dans le même ordre d'idées, à propos de ceux à qui l'organisation sociale libérale moderne ne permet pas d'obtenir "normalement" leur part du gâteau, on pourrait parler d'insertion primaire pour désigner l'accommodation (1) pure et simple aux règles du jeu imposées, et d'insertion secondaire quand les intéressés construisent leur propre place en marge des normes établies, utilisant tous les moyens pour se procurer les instruments de leur subsistance.

Ils le font sans tenir aucun compte des grands principes qui fondent l'Etat et la société civile, sinon pour essayer de ne pas "se faire prendre". Dans la première catégorie - *insertion primaire* - on classera les "bons" assistés, ceux qui vivent du chômage, des allocations diverses, des secours, du R.M.I., de la COTOREP (2), de la Sécurité Sociale etc., en s'efforçant de limiter leurs besoins aux (maigres, mais sûres) ressources ainsi obtenues.

Dans la seconde - *insertion secondaire* - se retrouveraient les dealers, les trafiquants, les "casseurs", les prostitués, les souteneurs, les clandestins, les clochards etc, bref, tous ceux dont les activités, quand elles sont découvertes, sont inventoriées à la rubrique "délinquance".

L'insertion mixte

Cette classification sommaire ne suffit plus pourtant à répertorier l'ensemble des stratégies actuellement repérables dans la société de plus en plus vaste des "exclus" de la modernité. Une troisième catégorie au moins est nécessaire. Je l'appellerai provisoirement, faute d'avoir trouvé un terme plus approprié, *insertion mixte* (3) ; elle est en effet intermédiaire entre les deux premières, mais elle les dépasse largement en intelligence et en pertinence.

Il ne s'agit pas, en fait, de quelque chose de nouveau. Toujours ont existé des individus, des groupes, ayant su avoir à la fois "pignon sur rue" leur procurant statut social, voire notoriété, et des activités aussi occultes qu'illégales assurant l'essentiel de leurs revenus.

L'Italie en est actuellement l'illustration la plus éloquentes : toutes les catégories sociales y sont aujourd'hui éclaboussées par le "scandale" (lequel consiste à avoir affirmé officiellement, preuves à l'appui, ce que tout le monde savait ou soupçonnait depuis bien longtemps), y compris la sacro-sainte Eglise catholique et romaine.

Des pratiques généralisées

Ce qui donne à la fois une autre dimension et un inté-

rêt sociologique certain, aujourd'hui, à ce concept, c'est qu'il est à la fois généralisé à des fractions importantes de populations (en particulier, chez les "jeunes" des quartiers dits défavorisés) et accompagné par des mesures sociales qui l'organisent et le pérennisent.

Qui peut croire, en effet, que l'on peut de nos jours se sentir "citoyen" à part entière dans des statuts tels que "éremiste", "stagiste" ou autre "céfiste" (4), malgré les aménagements divers qui les accompagnent, quand on sait pertinemment que, pour son cas personnel, ils n'ont pratiquement aucune chance de déboucher sur une véritable "situation" stable et correctement rémunérée? Les promoteurs de ces mesures, qui ne sont pas forcément des imbéciles, savent donc, au moins les plus lucides, qu'elles servent en fait, dans bien des cas, de couvertures à des activités souvent plus lucratives, mais beaucoup moins avouables, même si elles ne sont pas forcément répréhensibles au plan de l'équité.

A côté de ces "gros poissons" comme les grands dealers des cités et d'ailleurs, combien de "menu fretin"?

Combien de jeunes adultes en pleine possession de leurs moyens physiques et mentaux, mais tellement persuadés - à tort ou à raison - de la fatalité de leur exclusion des voies "normales" de la réussite sociale, se résignent, puis s'habituent, à compléter par les expédients les plus divers le statut bricolé et bancal auquel la société des nantis les assigne? Et qui l'ignore, parmi les décideurs de la chose publique? De l'assistante sociale de secteur qui tient à jour son fichier de "nounous" non agréées, mais bien pratiques, à la

municipalité qui fournit du travail au noir à des jeunes pour leur permettre de se payer des vacances "légalement", en passant par les pourvoyeurs de travail plus ou moins clandestin à domicile, qui peut se vanter de n'être pas, "quelque part", complice?

Enquêtes

Avec des étudiants de licence et de maîtrise et des éducateurs en formation à l'école de Ville-Evrard où je suis formateur, nous avons commencé à répertorier, à partir d'observations plus ou moins "participantes", ce qu'on pourrait appeler des "ethnométhodes" (5) d'insertion périphérique, essentiellement de jeunes qui ne sont plus inscrits dans des dynamiques de formation, qui ne sont pas non plus intégrés au monde du travail salarié, et qui vivent pourtant, parfois même assez "confortablement", dans tous les quartiers dits "chauds" (6) de l'agglomération parisienne.

Il ne m'est pas possible ici, pour des raisons autant déontologiques que techniques, de citer précisément, ni nos sources, ni les exemples précis et nominatifs que nous avons recensés. C'est parce qu'ils étaient confidentiels et garantis de le rester que nous avons pu obtenir tous ces renseignements.

De même, il n'est pas question de dresser un inventaire exhaustif et quantifié de toutes les pratiques sociales ainsi repérées et de toutes les catégories de population concernées. Il s'agit seulement, à partir d'un certain nombre d'exemples significatifs, d'essayer de repérer les logiques, parfois fort élaborées, qui sous-tendent les actes posés.

Quelques illustrations de l'effet Al capone

Voici quelques illustrations de l'effet Al capone :

- la jeune lycéenne qui butine sa pitance, ses fringues et son sommeil de famille accueillante en copine de rencontre;

- un réseau de jeunes qui ont mis tout leur quartier sous surveillance, à l'affût de la "bonne occasion" comme l'arbuste de valeur déplanté dès que posé dans un jardin public ou un square, et revendu sur le champ à un propriétaire de résidence secondaire ;

- la dépouille d'une voiture équipée d'une chaîne hi-fi dernier cri, dont on a appris à neutraliser l'alarme et à court-circuiter la "puce" protectrice ;

- l'islamiste clandestin depuis deux ans, qui n'hésite pas à se dire menacé... par le F.I.S! pour obtenir un statut de réfugié politique, essayant de profiter de la conjoncture politique ;

- les "navettes" très lucratives qui transportent personnes et marchandises entre France et Portugal, en jouant sur le "flou" des deux législations pour éviter toute taxation ;

- le jeune qui utilise des stages rémunérés plus ou moins "bidons" comme lieu de revente d'objets d'origine douteuse etc.

A partir de ces exemples, on peut dégager un certain nombre de constantes, de comportements construits qui reviennent toujours, plus ou moins mélangés, plus ou moins alternés, dans une infinité de combinaisons toujours renouvelées.

Tout cela révèle une extraordinaire créativité et une grande "intelligence" de l'environnement.

Le problème de la publication des résultats d'une telle recherche, c'est qu'elle risque d'être "récupérée" par les censeurs intégrés et bien-pensants de toutes obédiences pour réclamer le renforcement de la répression, laquelle ne peut

déboucher que sur une invisibilité plus grande encore, sans changer quoi que ce soit au fond du problème, parce que, d'une part, les tribunaux sont saturés et les prisons surchargées, et d'autre part, il s'agit, pour les auteurs de ces pratiques, d'une question de survie. Comme ils n'ont souvent plus rien à perdre, on ne peut pas les dissuader par la seule violence répressive, serait-elle pudiquement qualifiée de "préventive". Pour illustrer cela, je pense à ce jeune volontariste de courts séjours "au trou" pour élargir son réseau et se renseigner sur les "coups".

Pour des recherches futures

Si l'on ne peut pas faire remonter la rivière à sa source, il est souvent possible, par contre, de la canaliser, de l'orienter, de l'utiliser positivement dans sa force même. Il serait urgent, à mon avis, de mandater des chercheurs pour effectuer des "plonges" dans ce monde plus ou moins opaque, un peu comme J. FAVRET-SAADA chez les "jeteurs de sorts" de la Sarthe profonde. Et des travailleurs sociaux, particulièrement outillés pour établir le contact, seraient sans doute les plus qualifiés pour réaliser ce travail ethnographique, à condition d'être, au moins pendant la durée de leur observation participante, relevés de tout mandat normatif auprès des populations-cibles. Peut-être pourrait-on alors mobiliser cette créativité, ces savoirs sociaux évidents, qui ne peuvent pour le moment s'investir que dans la "négativité" sociale (au sens institutionnaliste du concept), vers des formes "instituant" d'une insertion à construire par et avec les individus et grou-

pes concernés. Ne serait-ce pas plus intelligent que d'attendre désespérément la fin d'un tunnel qui n'existe pas, de tout miser sur une hypothétique "relance" de la croissance, dont on sait pourtant fort bien qu'elle ne peut se traduire que par le renforcement de la fracture sociale entre les citoyens "intégrés" et tous les autres?

Dans un numéro spécial de "Libération" du milieu des années 80 consacré à "la crise" et parrainé par Yvo LIVI, alias Yves MONTAND, ce dernier écrivait à peu près ceci: "Toutes les crises du capitalisme ont débouché sur un progrès. Celle-ci est sans issue. Tous les espoirs sont permis".

Gérard LEBLANC

Sociologue-éducateur
Formateur de travailleurs sociaux à l'AFORTAS-CEMEA
Chargé de cours à Paris VIII.

(1) Sur les concepts d'accommodation et d'intégration, je renvoie à ce qu'en dit P. FREIRE dans sa "Pédagogie des opprimés".

(2) Commission d'Orientation et de Reclassement professionnel, chargée d'attribuer l'aide aux handicapés adultes.

(3) Merci au passage à Georges Lapassade, qui manifeste beaucoup de constance à m'éclairer de ses conseils. G. Lapassade a décrit l'effet "Al Capone" dans la bureaucratie à l'Université: "effet Cardan, effet Al Capone, effet Rizzi" in, Pour 1974. Voir aussi R. Hess et A. Savoye, *l'Analyse institutionnelle*, coll. Que sais-je? 1993, P. 79: "Effet Lapassade".

(4) *Erémiste*: bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion *Stagiste* habitué des stages plus ou moins rémunérés d'"insertion", de "qualification", de "remise à niveau" etc.

Céliste: titulaire d'un Crédit de Formation Individualisé

(5) Pour ce concept, se référer aux travaux d'A. COULON sur l'ethnométhodologie.

(6) Voir P. Bernard et E. Inciyan, "La cité de la drogue", Le monde du mardi 2 mars 1993.

TRAVAIL SOCIAL, TRAVAIL SCOLAIRE :

quels rapports ?



Jeunes filles lors d'un festival zoulou à la fac de St Denis (Ph : Damien)

Les travaux de recherche que je mène actuellement en Sciences de l'éducation, s'articulent autour de l'idée, qu'il existe des liens étroits, entre le travail social (en tant qu'éducateurs et la pédagogie enseignante).

Dans mes travaux précédents sur de nombreuses institutions sanitaires et sociales, j'ai mené ce type de recherche volontairement, comme un acteur impliqué à l'intérieur; j'y ai par l'observation du terrain, mené un travail d'enquête ethnographique. J'ai oeuvré de Janvier à Juin 1992, de la même manière avec de nombreux enseignants qui l'ont souhaité, et ont voulu parler tranquillement de leurs méthodes et pratiques dans la réalité quotidienne. Ceci a permis d'échanger entre autres sur les rapports aux élèves, dans l'institution scolaire. J'ai donc sollicité de nombreux enseignants(es) tant sur le plan d'entretiens non directifs que de témoignages, d'observations quotidiennes, en dedans et en dehors des cours. Je pense en effet, que l'implication de l'enseignant est différente selon les populations d'élèves, de l'environnement social, et du contexte administratif et bureaucratique.

J'estime que seuls les praticiens de l'intérieur sont à même d'analyser leurs pratiques, et les effets qui en

découlent. C'est surtout une rencontre sociale que je leur ai proposée. J'ai pu écouter, converser avec les gens, collecter, et réunir avec eux des informations diverses afin d'analyser cette "société scolaire", grâce aux nouveaux angles de regards, rendus possibles.

La ligne force est donc au départ, la similitude d'un sentiment de "malaise" commun :

- Dans le social trop souvent nous prétendons savoir ce que nous faisons (je suis moi-même éducateur spécialisé), et nous passons notre temps à démontrer que notre "objet" de travail (le social), a du sens et que nous le maîtrisons. Mais nous peinons à écrire la moindre production, qui ne soit pas que du discours pédagogique, ou l'éternelle reproduction d'un projet qui ne sert qu'à justifier l'existence des institutions "closes" sur elles-mêmes. Nous nous exprimons au nom d'une "clientèle", à sa place, allant parfois jusqu'à l'oublier !

Auprès des équipes enseignantes, j'ai retrouvé les mêmes "dérives", et l'expression d'un même "malaise". L'élève est devenu comme "l'otage" ; C'est à dire qu'il ne se trouve plus au centre des projets, mais sert d'alibi, comme le "délinquant" ou "l'handicapé" à toute une série de constructions, de savoirs et méthodes "autour" et à "côté" de lui.

A partir de là, le "sens" réel de la mission du travailleur social et de l'enseignant se trouve questionné, tandis que dans un même temps les pratiques se rapprochent de plus en plus, voire se superposent ! Des territoires sont en jeu et le malaise va croissant entre ces deux champs.

Une des pistes de réflexion que nous avons proposée, fut un travail ethnographique qui permettait d'associer tous ces praticiens, du début à la fin de la recherche, en les considérant comme des acteurs impliqués, c'est à dire ayant pris sur le processus de transformation. Ce projet ethnographique fondé sur l'étude des relations sociales et des pratiques culturelles dans l'établissement, permettait à chacun(e) de prendre de la distance par rapport au quotidien.

Ce travail de réflexion sur soi, grâce au recul ouvre bien des perspectives dans le sens où il amène les uns et les autres à plus de communication, d'échanges sur le métier et les pédagogies.

Par exemple, revisiter ses propres pratiques pour un enseignant ou un travailleur social même en fin de carrière, peut s'avérer très motivant. La personne devient personne ressource (expériences de vie) pour les autres à qui il peut, plus qu'un étalage de savoirs absolus, apporter bon nombre de témoignages sur du vécu quotidien (mêmes joies, angoisses, déceptions, etc.).

Telle ou telle chronique sur le collège renseigne certes sur les processus de la chronique, mais c'est en même temps "l'histoire de vie" d'un enseignant, d'un éducateur, d'un jeune, ou d'un élève qui reste très révélatrice de la manière dont les identités sociales se construisent et se gèrent à l'intérieur dudit établissement. Alors évidemment le dispositif, comme système d'observation, est confronté à deux questions où se mêlent le souci de la rigueur scientifique et le respect d'une certaine déontologie.

1) Comment conjuguer l'engagement dans l'action et la rigueur de l'observation scientifique ?

2) Comment le travail est-il perçu par les membres de la communauté scolaire, ou l'institution ?

Suis-je considéré comme un indicateur faisant sortir les secrets de famille du cercle de l'intimité ?

Comme je l'ai déjà travaillé et démontré dans des travaux de recherches antérieurs (1), une fois admis qu'il n'y a pas d'observateur impartial et que le chercheur en sciences

sociales est toujours, peu ou prou, celui qui "vend la mèche" du jeu social, il convient de reconnaître que le travail de terrain (fieldwork) représente un apport irremplaçable aux sciences sociales, et que les méthodes de l'ethnographie, de par la réflexion épistémologique et le retour du chercheur sur lui-même, permettent de résoudre ces difficultés. "journal institutionnel, recueil de données (2), travail sur l'implication et analyse interne (3)".

Les acteurs du terrain, sont de part leur situation d'intermédiaires naturels, entre la recherche et le terrain. Ils sont par leur formation et leur vécu, suffisamment "avertis" pour avoir une vie de "chercheur" à part entière, qui leur conserve une intuition profonde du terrain, et un contact immédiat avec les autres. Cette démarche de recherche peut et doit leur permettre d'élaborer eux-mêmes les changements grâce à ce qu'ils découvrent sur eux, et sur leur réalité ; ils peuvent ainsi assimiler de nouvelles connaissances et déterminer leurs propres stratégies de changement.

"L'enseignement n'a jamais lieu dans le "vide". Les enseignants eux-mêmes doivent prendre une grande part de responsabilités pour créer leurs propres conditions d'enseignement, pour négocier avec leurs propres groupes d'élèves, pour transmettre leur savoir. La connaissance de la matière enseignée seule n'est que de peu d'utilité pour établir et maintenir ces conditions. Pour s'occuper par exemple de groupes d'élèves dits déviants. Pour comprendre les processus de prise de décision dans une école et leurs influences les plus larges et bien sûr son "moi" propre, ses propres motivations, intérêts, attitudes et aspirations, une connaissance de ces facteurs ouvre de nouvelles perspectives et ne met pas seulement en valeur son propre professionnalisme mais même parfois à des solutions qui garantissent la revendication de l'essentialité. La connaissance de la matière enseignée, par exemple, n'est pas suffisante pour permettre de mener à bien la tâche qui consiste à enseigner à une classe d'élèves déviants, ou même sim-

plement non motivés" (P. WOODS, L'ethnographie de l'école, A. Colin, Nov 1990, p 147).

J'ai étudié et démontré que sur le terrain du social, le moment de la fondation d'une institution est un moment structurant des rapports qui se produisent et se reproduisent ensuite : c'est la définition des analystes institutionnels (4) qui amène le chercheur que je suis à explorer et à analyser les difficultés, voire des conflits vécus dans les établissements. Mes découvertes rejoignent d'ailleurs les trouvailles faites par R. Hess, sur le terrain de l'école (5). Je postule que le travail sur l'implication et l'analyse interne, restent les moyens en la possession des praticiens de l'intérieur au sens de P. Boumard, afin qu'ils se garantissent en terme de groupe sujet et non pas objet.

Travailler l'implication en lui donnant une place centrale, permet d'assurer aux enseignants, un certain contrôle de leur propre vie, voire se dégager d'un rôle uniquement de rouages dans les mécanismes d'influences massives, véhiculées notamment par des autorités scolaires ou de tutelles locales, les cultures des praticiens, des enfants, adolescents etc...

Après avoir vécu, analysé l'institution sanitaire et sociale, et établi le parallèle avec l'institution scolaire, j'ai vu combien les structures produisaient toujours des mécanismes et des comportements bureaucratiques, et combien nous pouvions assister en fin de compte à un "retournement" de la mission d'origine, à bon nombre de dérives institutionnelles.

Il m'a semblé pertinent de noter que dans ces deux systèmes, les praticiens se plaignaient. Le travailleur social est en perte de repères, l'enseignant déprime sur sa "fonction" qu'il ne reconnaît plus. Les conditions de changement sont à l'intérieur des structures. Il devrait s'y constituer des réseaux d'acteurs, des lieux, des occasions où la convergence des talents, des savoir-faire, des compétences et des idées permettront d'aller plus loin qu'une production classique et toutefois nécessaire d'une structure.

L'implication dans sa dimension différentielle, permettrait à mon sens de donner leurs chances à des acteurs à même d'animer des réseaux internes et externes qui, s'ils ne sont pas dynamisés constituent l'inertie, le cloisonnement, l'enfermement, le repli sur soi-même, face à l'agression externe. L'école aujourd'hui est amenée à renouer avec la pédagogie, cette fonction essentielle d'accompagnement, qui est la plupart du temps séparée de l'acte d'enseigner et renvoyée aux éducateurs.

Les pratiques enseignantes deviennent-elles des pratiques de travail social ? Oui sans nul doute !

Le collège d'aujourd'hui n'est plus viable pour la majorité des jeunes. Les enseignants en font le constat chaque jour. Ils savent que ce qu'on leur demande de faire n'est plus ce pour quoi ils ont été recrutés. Ils sont sollicités par la société pour prendre en charge tout un aspect de l'éducation des jeunes dont ils n'avaient pas la responsabilité il y a vingt ans. Je fus témoin de dizaine de situations telles que celle-ci : Un professeur s'était rendu compte qu'un de ses élèves de sixième ne mangeait jamais le midi, et restait à l'entrée de la cantine. Il a dû remuer ciel et terre un mois durant pour que l'administration du collège et les travailleurs sociaux qui "suivaient" sa famille, interviennent et que l'enfant obtienne de l'argent des parents pour déjeuner !

Ils doivent faire face à de multiples problèmes (hétérogénéité des classes, pression sociale, violence, transformation du métier) auxquels rien ne les avait préparés, et pour lesquels aucun véritable soutien ne leur est apporté. J'ai assisté en réunion du Conseil d'Administration, à la résignation de tous les représentants (parents d'élèves, professeurs, administration, élus locaux), sur le problème du refus par l'Angleterre de délivrer un visa d'entrée à de jeunes maghrébins. Ils furent privés de ce fait, d'échanges linguistiques, considérés comme essentiels à l'apprentissage de la langue ! Il en est de même pour les travailleurs sociaux quand on leur demande d'accomplir d'abord

et surtout, une mission d'assistance, de remise aux normes par rapport à une société que l'on a depuis longtemps renoncé à changer.

Tout au long des cinq dernières années de recherche, j'ai toujours discuté les affirmations des uns et des autres : "Ce n'est pas mon boulot", "je ne suis pas payé pour jouer au psy", "je ne suis pas une assistante sociale", "je ne suis pas prof" etc..

Pourtant chacun avait à voir avec le territoire de l'autre, remettait en cause leurs capacités professionnelles.

Comment des champs professionnels si proches pouvaient-ils jouer la quasi ignorance de l'autre et simultanément le juger ?

Je prendrai l'exemple des jeunes d'un foyer de NOYON, régulièrement absents en cours, mais pour lesquels l'éducateur explique : "qu'être venu deux ou trois fois cette semaine, représente un effort considérable par rapport à "la problématique". Le tout, est accepté par l'administration de ce collège ! Pour l'éducateur il n'est pas concevable qu'un enseignant ne comprenne pas cela et avance un règlement selon lequel des sanctions doivent intervenir. Comment l'enseignant dans ce cas précis peut-il s'y retrouver lorsqu'il n'est pas suivi par son administration ?

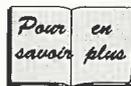
Comment l'éducateur qui se veut porteur d'une remise en "phase" par rapport à la réalité sociale pour ces jeunes, peut-il encore s'y retrouver dans ce double jeu ?

Nous avons constaté alors que l'enseignant et le travailleur social, à défaut de s'y retrouver, n'avaient d'autre solution que de jouer le "rôle" de l'autre. Pour l'éducateur, c'est la multiplication du soutien scolaire, dans les foyers le soir pour pallier aux "défaillances" du système scolaire ; Ce sont les tentatives de certains enseignants de multiplier les contacts avec les familles, dans l'espoir de mieux appréhender les problématiques, et tâcher de résoudre des difficultés à la place des éducateurs.

Il s'agit bien d'une demande formulée aux collègues (donc aux équipes enseignantes, et éducatives), de faire autrement, de mettre en oeuvre des actions nouvelles ; De la même manière qu'un chercheur fait partie intégrante du champ de son observation, le travailleur social, l'enseignant, n'échappent pas à cette vérité incontournable. Nous parions donc que l'évolution des pratiques à l'intérieur des institutions scolaires, comme sanitaires et sociales, repose sur l'évolution des individus dans leurs fonctions respectives ; Pas de changement social dans les pratiques professionnelles, si l'acte du praticien lui-même n'est jamais questionné.

(entendez par volonté d'implication et de changement, celle qui se trouve articulée à la fonction professionnelle occupée dans l'institution, et non pas l'histoire personnelle des individus dans leur structure, bien évidemment).

P. MONTECCHIO



(1) Montecchio P., Mémoire de DSTS, "Mémoires institutionnelles ou Histoires de Regards sur L'institution", Université de PARIS VIII, Nov 1990.

(2) Hess R., "Le Journal Institutionnel" dans *Perspectives de l'Analyse Institutionnelle*, Méridiens Klincksieck, ouvrage collectif, Sept 1988, p. 118 à 138.

(3) Boumard P., *Les savants de L'intérieur*, A. Colin, 1989.

(5) Hess R., et Authier M., *L'analyse Institutionnelle*, coll. Que Sais-je ?, 1981.

(6) Hess R., *Le Lycée au Jour le Jour*, Méridiens Klincksieck, 1989.

- L'approche ethnographique, Revue "Pratiques de Formation" (analyses), Service de Formation permanente, Université PARIS 8, n°20, Déc 1990.

- Voir aussi le N° 18 de cette même revue sur Recherche Action et Formation, Déc 1989.

ENTRE INTEGRATION

Et retour

L'accompagnement social des étrangers en France, quelle alternative, quelles méthodes ?

"Tout homme ou femme sur cette terre peut se sentir immigré, car il a quitté des lieux, des gens, des sensations, un monde, celui de son enfance, qu'il ne retrouvera plus jamais"

Joseph Brodsky, poète russe devenu citoyen américain

Le retour des immigrés dans leur société d'origine est-il pensable ? Mais ne signifie-t-il pas, dans ce cas, échec de l'intégration dans le pays d'accueil ? Les deux termes sont-ils irréductibles, ou bien faut-il les comprendre l'un et l'autre comme les deux faces d'une même réalité ? Ce qui nous inciterait plutôt à élaborer une conception autre de l'accompagnement social des étrangers résidant en France ?



Scène de rue à Paris (Ph : Panayiotis)

Le développement de l'immigration familiale et l'arrivée progressive, sur le marché du travail, des épouses et enfants de migrants ont consolidé, ces dix dernières années, la tendance à la stabilisation et à l'autonomisation du phénomène : installation permanente de communautés, bien qu'elles aient été durement touchées par la crise (1) et malgré les pressions du pouvoir politique et de l'opinion publique (licenciements, incitations au retour depuis 77, expulsions jusqu'en 81 et après 85, restriction des groupements familiaux en 84, etc.). Ces mesures pour lutter contre la

stabilisation de l'immigration ainsi que la vague de xénophobie enregistrée depuis quelques années, ont visé tout particulièrement les étrangers originaires des pays du Maghreb et de l'Afrique Noire dont les effectifs augmentent, cependant, régulièrement. (2)

UNE INTEGRATION PROBLEMATIQUE

Le nombre d'ouvrages et d'articles traitant, ces vingt dernières années, des populations immigrées en France et des difficultés qu'elles rencon-

(1) De 1975 à 1982, le taux de chômage des étrangers passe de 4,6 à 14% alors que celui du chômage national varie de 3,2 à 8,7% (source : INSEE).

(2) L'exemple algérien est significatif pour montrer que les réductions d'emplois sont sélectivement opérées, non seulement par secteurs, mais surtout selon l'origine culturelle et la nationalité du migrant : le recensement de 82 indique que, depuis 1975, la population algérienne en France s'est accrue de 1%, tandis que, dans le même temps, le nombre des actifs ayant un emploi regresse de 19%. Par contre, la population portugaise baisse de 1,2% avec une augmentation de 2% des actifs ayant un emploi.

trent (pour trouver du travail, un logement, avoir une scolarité normale etc.) est impressionnant à tel point que l'on doit se demander si cet apport considérable d'informations a permis d'y voir plus clair et de mettre en oeuvre des solutions adéquates. On ne peut, malheureusement, que faire le constat suivant : malgré l'effort de sensibilisation auprès de la population d'accueil, les difficultés demeurent et s'aggravent même. Les informations diffusées ont paradoxalement eu pour effet d'offrir à l'opinion publique les immigrés comme problème, enfermant ceux-ci dans un cercle vicieux (immigration = problème).

L'accoutumance à une telle représentation généralisante des faits est rapide parce que pratique et l'on finit par vivre avec ce "problème" vide de sens et, en quelque sorte, banalisé.

En outre, la politisation du "problème immigré" a contribué à donner à celui-ci un contenu en le liant à la réalité du chômage, de l'insécurité, de la "crise" en général et en posant la question de savoir jusqu'à quel "seuil" les immigrés étaient tolérables en France. Une conséquence en a été le renforcement de leur exclusion en les caractérisant soit comme relevant d'une gestion à part et d'une assistance spécifique en marge des solidarités sociales, soit comme une menace pour la société française (son économie, ses valeurs).

Entre l'euphémisme(3) qui évacue les véritables questions (de droit particulièrement) et la caricature qui les désigne comme indésirables et de trop dans notre société, les immigrés se voient pratiquement contester, aujourd'hui, la possibilité d'une réelle intégration (incitations au retour, tracasseries

administratives, expulsions etc. en attestent la réalité).

UN ETAT DE PRECARITE PERMANENT

S'il convient de souligner ces faits comme graves, il est d'autant plus nécessaire d'en rechercher le sens : le "problème" est-il là où l'on veut le situer, est-il celui des immigrés en France ou, dans la perspective inverse, celui de la France ? Comme l'écrit A. Sayad : "Alors que chaque société croit traiter des autres et de leurs problèmes (...), alors qu'elle feint de "sortir d'elle-même", elle ne se pose en réalité que les problèmes qui sont les siens." (4)

Ainsi, le repli communautaire peut ainsi être expliqué à la fois comme un mécanisme de défense des immigrés contre leur propre angoisse au terme d'un itinéraire qui ne les a menés nulle part(5) et contre les agressions dont ils sont l'objet de la part d'une fraction de la population française.

L'ambiguïté de la situation immigrée doit être également décrite comme l'effet d'une "illusion collective" entretenue par tous "d'un état qui n'est ni provisoire ni permanent, ou, ce qui revient au même, d'un état qui n'est admis, tantôt comme provisoire (en droit) qu'à la condition que ce provisoire puisse durer indéfiniment et, tantôt, comme définitif (en fait) qu'à la condition que ce "définitif" ne soit jamais énoncé comme tel".(6)

Cette double contradiction, a été, de fait, intériorisée comme un modèle d'adaptation (ou d'inadaptation, par exemple, la question du logement aujourd'hui) offrant du moins un équilibre précaire,

peu tolérable, mais chronique. Cette contradiction, l'immigré l'a faite sienne et la rationalise. Comment pourrait-il, d'ailleurs, faire autrement puisque le paradoxe de son existence même est de ne pas avoir de place et pourtant d'être là ? L'état d'alternance, dans lequel les immigrés se trouvent, ne leur offre, de prime abord, qu'une issue : la consolidation de relations communautaires sur la base d'une reconstitution de leur culture originale. Cette stratégie, outre qu'elle leur garantit une certaine sécurité matérielle et affective, apparaît aussi, parfois, comme une tentative pour réaliser (de façon fantasmagorique) ce retour impossible à l'intérieur d'un espace marginalisé et, de ce fait, également en rupture avec la société d'origine.

QUELLE ISSUE ?

Que dire alors quand s'élabore, se décide un projet de retour au pays ? Quelles sont les causes de ce projet ? une réussite économique permettant de revenir avec un statut social valorisé, une sécurité matérielle et financière ou l'échec d'une intégration qui engage une personne à partir ?

Partir vivre ailleurs correspond au désir de mieux vivre et, pour justifier ce choix, il faut réussir, (on connaît l'immigré en vacances chargé de cadeaux et donnant l'illusion d'avoir réussi.). L'acte d'émigrer équivaut aussi à une critique formulée à l'égard du pays d'origine. L'émigré cherche autre part ce qu'il ne peut trouver chez lui ; il part à la conquête d'un mieux réel ou idéalisé. La façon dont il va être accueilli, sa capacité d'adaptation, l'image positive ou négative qui lui est renvoyé (incompréhension, racisme, etc.) va

(3) Consistant, par exemple, à remplacer "les Arabes" par les "Maghrébins" ; le premier terme apparaissant comme une violence (le peuple ainsi désigné étant souvent confondu avec une "race"). Mais le second terme ne constitue-t-il pas lui aussi une violence puisque, sous un semblant de neutralité et de pudeur, il refuse à des hommes toute appartenance à une communauté nationale ?

(4) A. Sayad : *Les usages sociaux de la culture des immigrés*, Paris, CIEEM, 1978, p.2.

(5) "Quand j'ai compris qu'en ayant choisi de venir ici, je m'étais laissé prendre à un piège, j'ai commencé à mordre mes doigts jusqu'à l'os, à

serrer mes poings dans mes poches et parfois en les ouvrant il y avait des traces d'ongles sur mes paumes ; à ronger ma chair, à sucer mon sang, à perdre des kilos ; à ne souhaiter plus rien, ne vouloir plus rien. Salive ou grain de sel, c'est la même chose. Plus aucun sentiment, plus rien, plus rien. Un corps, une tête, en résonance, en vibrations, des douleurs, souffrances sans but." Bouziane Zaid : "Ici ou là-bas", in : *L'immigration maghrébine en France, Les temps modernes*, n° 452-453-454, mars-avril-mai, 1984, p. 1793.

(6) A. Sayad : *Qu'est-ce qu'un immigré ? Peuples méditerranéens*, n°7, avril-juin 1979, pp. 3-4.

donc jouer sur la durée et la la réussite de son implantation

D'autres éléments rentrent aussi en ligne de compte : l'âge, le sexe du migrant, sa situation familiale, le temps d'immigration, les liens maintenus là-bas (concrétisés par les allers-retours et le sentiment qu'on a toujours une place au pays).

Ce qui est sûr, c'est que le retour reste une *éventualité permanente*, car l'attachement à la société d'origine est fort et les conditions de vie difficiles qui leur sont faites amènent les immigrés à désirer ce retour, même s'il s'avère irréalisable. Dans de nombreux cas, cette perspective est évoquée dans un avenir plus ou moins lointain et incertain : "quand les enfants auront terminé leurs études" ou bien "à la retraite". On peut se demander avec H. Le Masne, au sujet des immigrés Algériens, "s'ils ont voulu véritablement formuler des projets de retour, au sens précis du terme, ou simplement exprimer leur aspiration à regagner le Pays"(7)

Raisonné à partir de ces deux extrêmes n'est pas suffisant, il faut considérer les itinéraires individuels, les attitudes à l'égard du pays d'origine et du pays d'accueil des personnes se situant dans une problématique de retour, sans oublier le contexte économique et socioculturel dans lequel cette problématique s'inscrit. En effet, le départ du pays d'origine implique que l'on quitte une communauté, des parents, une place reconnue. Ce départ est souvent accompagné de culpabilité par rapport à ceux qui sont restés, aux proches. Le maintien des liens en particulier avec la famille, le besoin de l'aider financièrement. Le rôle de soutien n'efface pas toujours ce sentiment d'avoir "abandonné" les siens. Un

projet de retour, s'il se réalise doit s'inscrire dans un cycle, une étape de vie.: deux femmes projettent le retour à la retraite du mari ou du couple : "Nous attendons notre retraite pour repartir dans notre village où nous avons construit une très belle maison"(8).

LES OBSTACLES AU RETOUR

En outre, le développement du sous-développement des pays du Tiers-Monde (qui subit actuellement les contrecoups de la crise des nations industrialisées dont leur économie est dépendante) suscite -selon la logique même du développement inégal- des migrations vers l'Europe. Ces pays "de la périphérie" se trouvent également dans l'incapacité d'assumer le retour en nombre de leurs migrants faute d'infrastructures locales créatrices d'emplois. Par ailleurs, le niveau peu élevé de qualification professionnelle auquel ils ont été maintenus, ne permet pas aux travailleurs immigrés de se réinsérer convenablement dans leur société d'origine : c'est le cas des Algériens qui devront, s'ils rentrent, retrouver un emploi, un logement dans une ville (de paysans, ils sont devenus citadins).

Ils ont également pris "l'habitude de la France", habitudes de consommation et d'une certaine liberté", gain appréciable par rapport à la tradition vécue comme contraignante et à laquelle ils pensent échapper "ici". En réalité, les choses sont plus complexes : leur souci de liberté s'accommode souvent de la reproduction, au sein de leur communauté, des règles les plus rigides de cette tradition, cependant qu'ils re-

grettent que le pays n'y soit plus conforme, qu'il ait "évolué". Eux aussi ont changé et ce décalage leur fait apparaître un éventuel retour comme une seconde émigration, une épreuve qu'ils préféreraient éviter. Le retour demanderait une nouvelle adaptation. Les difficultés à se réintégrer vont-elles les mettre dans un statut d'étranger dans leur propre pays ce qui ne peut-être que douloureux, car cela peut aller jusqu'à se sentir nulle part.

Enfin, il y a les enfants qui ont grandi "ici" et dont la scolarisation constitue un espoir de reconnaissance sociale en France(9) elles ne peuvent envisager le retour qu'une fois l'éducation des enfants terminée. Là encore on est dans un cycle : "Tous mes enfants et petits enfants sont ici, comment les laisser?"(10) Pour un Malien qui nous raconte qu'à l'inverse ses enfants sont "là-bas", retourner signifierait renoncer au développement de son village (voire de sa région) qu'il finance grâce à son salaire d'immigré. C'est l'avenir de tous ces enfants qui est en jeu et son "sacrifice" est le prix à payer(11).

La migration comporte la confrontation et l'acquisition de nouvelles libertés, particulièrement en ce qui concerne les femmes. Trois femmes interrogées nous ont parlé de leur autonomie aujourd'hui. Ces acquis qu'elles tiennent à conserver, elles les perdraient en cas de retour : "si je retournais, j'aurais d'énormes difficultés d'adaptation, on me regarderait et on me jugerait parce que j'ai trop changée (...). Je ne pourrai pas m'habituer à la mentalité de mon village"(12), ou bien : "Ici je travaille, je gagne ma vie pour moi et mes enfants, au pays, c'est

(7) H. Le Masne : Le retour des immigrés algériens, O.P.U., CIEM, Alger-Paris, 1982.

(8) Espagnole, 45 ans, mariée, sans profession.

(9) Espoir souvent déçu du fait de la marginalisation de ces enfants à l'école (et de l'échec qui s'ensuit fréquemment) et plus encore, du fossé que l'école creuse entre parents et enfants.

(10) Hongroise, 56 ans, mariée, sans profession.

(11) "Lorsqu'on a commencé il faut toujours lutter jusqu'à notre dernier jour de vie, parce que tous ces projet qu'on avait mis en place, moi je vois pas le retour aujourd'hui. On a un centre de santé grâce à nous, les ressortissants, on a une banque céréales, on a un magasin coopératif, on a des forages qui font vivre le village et tout ça est pris en charge par les

ressortissants et nous, les ressortissants, on s'est bien mis dans notre tête qu'il faut toujours continuer et avoir des solutions qui pourront soutenir les projets. On ne désire pas retourner avant de trouver les solution qui peuvent soutenir les projets commencés là-bas, sinon tout ça sera zéro, c'est comme si on foutait tout en l'air. Alors, nous, notre idée c'est de développer le village pour une continuité pour nos enfants pour qu'eux, peut-être ils restent sur place et vivre là-bas au lieu d'aller faire l'émigration comme nous. Mais pour nous, le retour, on sait bien si on retourne tout ça se cassera la gueule. Pour le moment, on voit pas le retour, pour être rassuré, il faudra qu'on continue à tirer la ceinture ici.(Malien, 40 ans, responsable d'une association de développement villageois).

(12) Portugaise, 30 ans, mariée, gardienne d'immeuble.

la famille qui déciderait tout"(13), ou encore ce sentiment de culpabilité dont nous avons parlé, mais au second degré, celui qui cumule l'angoisse d'être parti et celle de revenir: "A plusieurs reprises, je me suis dit, "je vais revenir!", mais je n'ai pas pu, celui qui part est toujours coupable de quelque chose"(14)

Pour certains le retour est totalement exclu. Arrivée en France comme réfugiée politique et malgré les changements survenus dans son pays, une femme hongroise nous déclare: "Je ne peux vivre en Hongrie, il y a trop de mauvais souvenirs".

QUESTIONS SUR LES ROLES REELS OU POSSIBLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DANS LE CHAMP DE L'IMMIGRATION

Le travail social a-t-il aujourd'hui les moyens d'intervenir dans le champ de l'immigration? (suppression du travail social dans les foyers en 1982, position un peu extérieure du SSAE par rapport au terrain, etc.). En outre, certaines communautés ont eux-mêmes leurs systèmes de régulation et d'entraide (Africains, Asiatiques) et, de ce fait, contact et dialogue ne sont pas immédiatement réalisables. A cela s'ajoute une méfiance à l'égard des travailleurs sociaux parfois perçus comme agents de contrôle.

Cette représentation est souvent due à la position institutionnelle des TS (agents de l'Etat), mais également au fait que les travailleurs sociaux proposent le retour comme la seule solution possible en raison d'une situation qu'ils jugent peu tolérable pour l'immigré lui-même et

peut-être aussi pour eux...(pas d'emploi, logement précaire, accumulation des handicaps, rejet par la population etc.). Ils ignorent -en voulant seulement être opérationnels et "rendre service"- qu'un retour serait peut-être encore plus douloureux pour l'intéressé. Mais il faut *surtout* souligner que leur institution ne leur donne pas les moyens d'accompagner d'éventuels retours de *façon cohérente et sensée*.

Dans ces conditions la question se pose aussi de savoir comment se positionnent à l'égard de la répression policière. C'est le problème des TS devant les sans-papiers ou d'autres situations mal définies où il existe un vide juridique. Peuvent-ils, *doivent-ils* aller jusqu'à l'illégalité pour être à même de proposer des solutions acceptables?(15)

Il semble en tout cas manifeste que l'action sociale doit développer son effort *pour qu'un sens puisse être retrouvé*; cela consiste, ici, à permettre aux immigrés de construire une identité nouvelle et de se faire reconnaître dans cet effort, ce qui correspond, d'ailleurs, à une définition récente et officielle de l'intégration(16) Pour cela, un travail réel sur les projets personnels ou collectifs des usagers nous semble nécessaire (17).

Il n'y a, en effet, véritablement de retour que comme *projet construit* avec accompagnement social, ce qui ne peut effectivement se réaliser que dans un développement à l'échelle locale en France (quartier, immeuble, foyer) et dans la société d'origine (quartier, village). Il s'agit de suivre, en appui personnalisé, la réinsertion économique et sociale de la personne ou du groupe(18); à ce titre, on pourrait avancer que l'action sociale doit de plus en plus quitter le Centre ou le bureau pour se porter sur le *terrain*.

C'est de ce type de retour dont il faut parler plus précisément et à la réalisation duquel il faut investir davantage, quitte à mener des campagnes de sensibilisation et alerter les autorités publique sur l'intérêt (social, mais aussi économique) d'une telle opération. Le retour éventuel d'immigrés ne peut être conçu et décidé que par eux comme *projet*, ce qui implique qu'il se constitue au sein d'un réseau de partenaires (dont les travailleurs sociaux). C'est en ce sens qu'il peut être dit fiable et faisable et que l'action sociale peut se montrer, à travers lui, *efficace*

Un retour qui a un "sens" puisqu'en créant de nouvelles structures, il change les données du problème. Ce qui démontre qu'il n'y a de retour possible que si l'intégration est réalisée au préalable. Si on est sans repère, en recherche d'identité, sans lien, non seulement on ne peut concevoir et produire un projet cohérent, mais on risque fort, en outre, d'échouer dans sa réintégration au pays et de se retrouver *perdu*; dans un espace hors du social. Le retour n'est jamais un moyen de régler une situation impossible, il est une fin, il doit donc avoir un sens.

Cette problématique de l'immigration interroge, comme révélateur(19), la profession elle-même, ses pratiques à l'égard des immigrés comme dans d'autres secteurs de la vie sociale. Conduire l'intégration c'est créer du lien social; sur ce terrain, un défi est lancé aujourd'hui aux travailleurs sociaux, leur responsabilité devant l'usager est engagée, leur professionnalité est en jeu.

Tecla CAPECCHI
Béatrice CHAILLOUX
Assistantes sociales

Jean-Luc DUMONT
sociologue

(13) Malienne, 25 ans, divorcée, femme de ménage.

(14) D'origine italienne, 41 ans, mariée, Assistante sociale.

(15) Nous renvoyons sur ce point le lecteur à notre article intitulé Histoires de vies, mémoire du social, PEPS, n°38 et à la question que nous posons (p. 6) sur la marginalité des TS, en référence à l'ouvrage de V. GUIENNE, Le travail social piégé? L'Harmattan, 1990

(16) Définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration, La Documentation française, 1991. citée en J.L. Dumont et D. Curbelo "Travail social en interface" PEPS n°39, avril-juin 1992, pp.37-41

(17) Cf, dans ce numéro les articles sur l'expérience du foyer d'Alfortville.

(18) Ce qui impliquerait une formation à l'émergence des projets et la constitution d'équipes pour effectuer des missions dans le pays d'origine
(19) Le "problème de l'immigration" n'est pas le seul sur lequel on pourrait interpellier les TS; d'autres catégories d'usagers requièrent une attention particulière, aujourd'hui où les questions du chômage, de la marginalité, de la délinquance, etc. doivent être abordées autrement que bureaucratiquement ou policierement. Ici le travail (de développement) social peut avoir un rôle considérable à jouer.

LES IMMIGRES VIEILLISSENT EN FOYER

*Qui le sait, qui s'en soucie,
qui s'en occupe ?*

Comment accompagner les travailleurs immigrés qui vieillissent en foyer ? Une question nouvelle pour les décideurs et les praticiens du social écartelés entre les rôles de gestionnaire et ceux de médiateur culturel



Scène de rue à Paris (Ph : Damien)

Initialement, projet d'émigration et projet de retour se confondent ; l'émigration est rarement envisagée comme définitive. En effet, la présence de l'immigré et, corrélativement, l'absence de l'émigré n'a de sens pour l'intéressé lui-même, pour la société d'émigration et la société d'immigration que si elle s'effectue sur le mode du provisoire. Or, les conditions de vie et de travail de l'immigré conduisent à une prolongation de son séjour qui, de provisoire, tend à devenir permanent.

Plus le contact avec la société d'immigration se prolonge et s'intensifie, plus la rupture avec la société d'origine est physique et spatiale.

Le retour devient alors difficile. Selon leur expérience migratoire, leur histoire de vie, leurs trajectoires sociales, culturelle, économique et familiale, certains immigrés s'installent, malgré eux, définitivement en France et les célibataires restent en foyers. Parfois, ils maintiennent (tant que leur santé le leur permet) l'illusion d'un retour concrétisée par de brefs voyages entre ici et là-bas. Les transformations de la personnalité de l'immigré qui se traduisent par l'habitude de la vie en France, la dissolution des liens familiaux ainsi que l'échec du projet économique, sont des faits incontestables qui déterminent les résidents de foyer à rester lorsqu'ils vieillissent.

En effet, le non-retour n'est que rarement l'expression d'un choix, mais il est vécu par l'immigré comme le résultat d'un destin inéluctable, d'une fatalité.

L'ÉPREUVE DES FAITS

Sur les 140 000 lits disponibles en foyers et compte tenu de l'absence de statistique fiable sur l'âge des résidents, on considère communé-

ment que 20 à 30 % de la population des foyers est en situation de vieillissement ou de non-activité professionnelle due à l'âge ou au handicap. Soit 28000 à 42000 résidents. Certains établissements sont occupés exclusivement par des maghrébins vieillissants. Ils sont, peu à peu, transformés en hôtels d'immigrés non-productifs.

Cependant, il ne faut pas confondre "retraite" et "résidents vieillissant". Un très petit nombre d'entre eux ont cotisé suffisamment pour jouir d'une retraite. Le phénomène migratoire de masse était encore trop jeune (1960-1974) pour évoquer sociologiquement un phénomène de retraite. Par contre, l'ensemble de cette population a subi un processus accéléré de vieillissement facilement repérable dans les relations que l'on peut entretenir avec n'importe quel immigré présent en métropole.

L'isolement, le déracinement, l'analphabétisme, le manque de suivi médical, les accidents ou incidents de travail répétés, de forts investissements physiques entre 30 et 40 ans, l'absence de vie relationnelle stable, de vie familiale, les difficultés d'adaptation alimentaire, la précarité du logement, concourent à une déshumanisation lente de l'individu et donc, à une accélération du processus de vieillissement physique et psychologique. On observe aisément dans les foyers, des résidents entre 40 et 55 ans, errant de la cuisine à la chambre, de la chambre à la salle de prière. Ils vont dos voûté, à petits pas, regard flou et sourire triste, traîner entre deux missions d'intérim, rendez-vous à l'hôpital, etc.

A force d'être stigmatisé, l'individu se renferme sur lui-même, il communique difficilement avec ses compatriotes, s'enferme dans un état de dépendance. Ces hommes vivent de pensions d'invalidité, RMI, allocations spécifiques dépassant rarement un SMIC. Une fois leur situation proche de la vacuité, ils décèdent à l'hôpital dans l'indifférence générale.

Situation inadmissible au pays des droits de l'homme. Il convient d'exa-

miner précisément ces faits et les solutions raisonnables à envisager.

L'observation attentive des situations des résidents vieillissant en foyer, fait apparaître l'ambiguïté de notre système d'accueil. Ces établissements conçus pour être des lieux de transition, des sas entre accueil et assimilation, deviennent des lieux d'arrêt définitifs du processus d'insertion. En conséquence, il paraît opportun d'analyser et de proposer des solutions entre immigration et insertion. Ce phénomène grave de vieillissement prématuré semblable à celui qu'ont connu certains soldats au retour de la première et de la seconde guerre mondiale, apparaît d'autant plus crucial que si dans les années à venir, rien n'est entrepris, c'est la quasi-totalité des 140 000 résidents qui sera atteinte de vieillissement précoce, dans les 660 foyers de travailleurs migrants du territoire.

UN PHENOMENE NOUVEAU

En France, il s'agit d'un phénomène nouveau. Quelle démarche adopter en la circonstance ? Le retour au pays semblait une solution satisfaisante, mais il n'avait de sens que conjugué avec une certaine promotion sociale et la constitution d'un pécule, la construction d'une maison pour "ses vieux jours", subvenir au besoin de sa famille restée au pays, etc. Or, les conditions de vie et de travail de l'immigré ne lui donnent que peu de chance de réussir : les accidents de travail, maladies professionnelles (notamment dans le secteur du nucléaire, de la sidérurgie, du bâtiment), les licenciements économiques touchent plus fréquemment les travailleurs étrangers occupant majoritairement des emplois peu qualifiés.

Parti pour s'enrichir, il ne peut revenir les mains vides, ce qui révélerait à tous l'échec de son entreprise avec la honte qui accompagne le sentiment d'avoir gâché sa vie. Cette situation lui serait rapidement insupportable. Alors il rompt avec sa famille, il ne s'accorde que de

brefs voyages où, pendant quelques jours, il peut offrir des cadeaux, embrasser les siens et vite repartir en France.

L'habitude de vivre en France, la longueur du séjour, l'impossible retour, destabilisent les cadres spatiaux, et socioculturels d'origine qui sont des référents identitaires essentiels. L'absence physique des premiers moments se transforme inévitablement en vide culturel car cette déculturation observable chez l'immigré n'implique pas toujours pour autant l'acquisition d'un mode de vie français.

En général, les liens avec la communauté d'origine et la société d'émigration s'altèrent. Il faudrait être présent ici sans être absent là-bas... Ils deviennent ainsi des étrangers dans leur propre pays, sans appartenance culturelle puisqu'ils ne sont plus en prise avec la réalité quotidienne, qu'il n'y participent plus.

En lien avec cette rupture sociale et culturelle, la rupture familiale est la conséquence des absences répétées du chef de famille. Le migrant délègue son autorité à son épouse, en échange de quoi il subviendra "largement" au confort de la famille. Ce transfert d'autorité pose de réels problèmes dans certains pays où passer du pouvoir des père à celui des mères modifie sensiblement la vie sociale. C'est parfois un frère ou un beau-frère, voire un fils aîné qui prend la cellule familiale sous son autorité, au nom de valeurs culturelles et religieuses à sauvegarder. En outre, les enfants restés au pays grandissent en l'absence de père. Si la communauté ne prend pas le relais, les conflits entre générations ne sont plus gérés comme ils l'étaient et la rupture est là, également dans la transmission des valeurs.

Après 15-20 ans de travail en France, les immigrés maghrébins que nous avons vu vieillir en foyer, ont souvent perdu le sens même de leur expatriation. Leur famille qui ont pris d'autres orientations de vie, ne reconnaissent plus ce père qui ne comprend pas lui-même les aspirations de ses enfants. Dans ces conditions, comment ce dernier

pourrait-il se situer ? Son identité, ses habitudes, son espace, tout est modifié. Agé, il reste là où il a été hébergé, "là où il est tranquille".

UNE IDENTITE EN MIETTES

L'identité du travailleur migrant d'origine maghrébine vieillissant en foyer peut être définie selon sept axes principaux :

Du point de vue historique, ils ont vécu de semblables événements, (par exemple la guerre avec l'occupant français, notamment en Algérie et la décolonisation). Leurs parents ont subi la même tutelle. Ils ont accepté, contesté, partagé des grands principes ou idéologies (démocratie, modernité, etc.). Ensemble, ils ont pris position entre le combat ou l'acceptation, entre le désir d'émigrer ou de rester. Tous ont été marqués par les mêmes espérances d'égalité et de justice.

Au plan social, ils ont participé à des mouvements dans leur pays ou en France. Parfois, ils se sont trouvés au premier rang de l'action syndicale et sont, aujourd'hui utilisés par des courants politiques qui s'expriment en leur nom, sur leur condition. Ils revendiquent le fait d'avoir contribué à la richesse industrielle de la France et ne comprennent pas qu'ils soient à ce point laissés pour compte. Ils aspirent maintenant à pratiquer leur religion, à conserver leurs coutumes.

Au plan psycho-affectif, ils ont dû s'adapter à un type de société différent du leur et acquérir des habitudes autres. Il apparaissent fragilisés par une vie relationnelle brisée, une vie sexuelle inexistante. En vieillissant, nombreux sont ceux qui présentent des troubles du comportement liés à une incapacité d'insérer certains éléments de leur existence passée dans l'action présente ou de les rapporter à une perspective future, celle, par exemple, de leur propre mort en terre étrangère.

Biologiquement, comme nous l'avons constaté, ils sont souvent dans un état d'épuisement et éprouvent des difficultés à se mouvoir dans cet univers de béton qui les aliène.

Malgré un regard pessimiste sur le monde, sur leur monde, la force des habitudes et des temps ludiques, entre copains, leur permettent de "tenir" au nom d'une même histoire partagée. L'activité intellectuelle prend un sens fort, principalement dans l'étude du Coran.

Des façons d'être ensemble permettent de sortir de l'anonymat : prendre le thé avec d'autres, palabrer, échanger des nouvelles du pays, prier, se retrouver autour de symboles communs, permet à chacun de retrouver plus ou moins ses racines et un sens pour continuer à vivre.

QUELLE SOLUTION?

En interrogeant cette population on s'aperçoit que le sentiment d'appartenance reste fort chez chacun d'entre eux. Leur situation est tellement lourde qu'ils se retranchent souvent derrière un mur de silence. Il ne s'agit plus, pour cette génération, de s'insérer (ou s'intégrer), mais de vivre sereinement les dernières années d'exil dans la dignité.

Il appartient donc aux organismes d'Etat et aux associations gestionnaires, de proposer des solutions raisonnables en réaménageant dans les foyers, afin de permettre aux résidents vieillissant de vivre dans des espaces semi-collectifs conçus pour eux. Entre la ville et le foyer qui les a accueillis : "Il convient de faire élaborer par les organismes propriétaires et gestionnaires, sous contrôle des Préfets, les programmes des travaux ou de restructuration qu'appellent l'état des lieux et l'évolution"(1).

Certes, réaménager l'espace architectural va à l'encontre d'un politique de foyer pour personnes "de passage", mais a-t-on le choix, si l'on considère que d'ici dix ans le problème que nous posons sera général ? Malgré tout, un projet intéressant se met en place : il s'agit de donner au résident autre statut dans un cadre nouveau.

L'objectif que nous proposons : passer du foyer à la résidence avec

unités de vie spécifiques, c'est l'enjeu des prochaines années. La modification de l'espace de vie agira directement sur les comportements et améliorera l'image sociale d'une population trop oubliée. Le résident deviendra acteur d'un système nouveau dont les gestionnaires, actuels gérants de foyer, devront redéfinir leur statut et leur rôle plus proche du travailleur social que du comptable.

GERANT DE FOYER : UN MEDIATEUR CULTUREL

Il n'y a, en effet, pas de statut clairement défini de gérant de foyer-hotel. L'appellation professionnelle change selon les organismes gestionnaires : "chef de centre", "gardien social", "directeur itinérant"... Cependant les employeurs attendent un travail précis : encaissement des loyers, entretien du patrimoine, gestion du personnel. A part la gestion, il n'existe aucune formation au management social des populations accueillies. Les chefs de centre doivent composer de façon empirique, selon les appartenances culturelles des hébergés. *Un gérant de foyer se situe sur une frontière fragile entre rigueur comptable et animation socio-culturelle*, sans reconnaissance statutaire de son métier (il n'existe aucune convention collective pour ce secteur d'activité).

Cependant les responsabilités humaines et sociales sont considérables. Le gérant est l'acteur privilégié d'une promotion humaine interne et externe. Il se situe au carrefour de l'accueil, de l'insertion et de l'intégration. La mise en oeuvre sur un site d'action concerté, légitime, aux yeux de tous, une autorité, un respect, un savoir-faire d'action sociale s'inscrivant dans un partenariat favorisant la promotion des résidents.

Le gérant de foyer est un praticien de terrain faisant émerger une parole originale concernant la population dont il a la charge. Chaque jour, il met en place des stratégies afin que les groupes ethniques expriment des désirs cohérents pour

vivre en harmonie dans l'établissement et être acteurs dans le quartier, dans la ville. Il lui faut faire entendre la parole des hébergés auprès de l'organisme gestionnaire, auprès des pouvoirs publics locaux. Si cette parole n'est pas entendue, les groupes humains hébergés se crispent comme ce fut le cas de 1978 à 1984 avec la grève des loyers dans les foyers.

Malgré l'aspect complexe des missions et tâches des directeurs de foyer-hotel, il apparaît crucial d'offrir à ceux-ci des formations plus spécialisées afin qu'ils deviennent des partenaires reconnus auprès des acteurs de développement social urbain. Le désengagement progressif des financements du FAS et la nouvelle enveloppe budgétaire du ministère de la ville, redéfinissent peu à peu les missions des foyers. Ces derniers ont toujours été des lieux phares où s'expriment la capacité de la nation à intégrer l'étranger. Avec un minimum d'attention politique, ces établissements peuvent être des espaces précieux de l'expression d'une nouvelle citoyenneté.

LES ENJEUX POLITIQUES

Le vieillissement des populations immigrées dans les foyers est un sujet évacué du champ social habituel. Dans son rapport de 1987 : *Immigration : le devoir d'insertion*(2), Stéphane Hessel occulte complètement ce problème. Le rapport du Haut Conseil à l'intégration, *Pour un modèle français d'intégration*, ne fait que le constater en une ligne.

De plus, la population immigrée n'étant pas représentée par le vote, les élus ont une connaissance peu précise de cette question. Seules les associations gestionnaires sont au fait de cette situation nouvelle, mais elles ont tendance à le minimiser par peur de créer une onde de choc préjudiciable par rapport à l'octroi des diverses subventions.

Quant aux Français, comment leur annoncer que les résidents hébergés en foyer restent définitivement

Pensez à P E P S pour vos annonces publicitaires

PEPS (Paroles Et Pratiques Sociales) est né en 1982 à l'initiative d'un groupe de professionnels du travail social constitué en association loi 1901.

PEPS est une publication trimestrielle tirée à 2000 exemplaires.

PEPS a une diffusion qui touche non seulement les travailleurs sociaux mais des personnes qui, directement ou indirectement, s'intéressent au champ social en pleine mutation.

PEPS est présent dans plus d'une centaine de Centres de documentation, dans de nombreux Centres de formation, dans des institutions et administrations socio-éducatives.

ALORS N'HESITEZ PAS, utilisez PEPS.

Pour faire connaître vos activités (sessions de formation, stages, séminaires...), votre établissement, vos offres (emplois, nouveaux ouvrages ...)

TARIF 1993 particulièrement avantageux (prix H.T.)

1/6 page (6X13).....	350 Frs
1/4 page (9X13).....	500 Frs
1/2 page (18X13).....	850 Frs
page entière (18X26).....	1300 Frs

Impression Offset, papier 80 gr, format A4 (21X29,7)

Couverture couleur, annonce en page intérieure, dernière page : majoration de 25 %.

Effet spéciaux : nous consulter

Envois textes et maquettes : un mois avant la parution, dernier délai, à

PEPS - Service Publicité

Mehdi FARZAD

163 Rue de Charenton, 75012 Paris, Tél : 40 02 09 56

Règlement : à réception de la facture

sur le sol français, que les citoyens d'aujourd'hui doit partager sa vieillesse avec des immigrés âgés d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest. Le sort des vieux immigrés n'intéresse pas car ils ne représentent pas une force dont il faut se ménager les faveurs électorales.

La vieillesse des immigrés nous renvoie tous à notre propre destin. Quelle place ces derniers vont-ils avoir ? Ils ont pourtant un riche passé et des savoirs à transmettre aux jeunes issus de l'immigration. Ils représentent un relai précieux

pour la société métissée du XXIème siècle. Que faisons-nous de ce formidable moyen de régulation sociale et culturelle que constitue la présence des vieux immigrés sur notre territoire.

Xavier VANDROME

Travailleur social

(1) *Pour un modèle français d'intégration - Mémoire sur l'avenir des foyers*. La Documentation française, février 1991.

(2) La Documentation française, 1991.

CE QU'ÉCRIRE PEUT VOULOIR DIRE

Si l'écriture professionnelle ou administrative est inscrite dans les habitudes des travailleurs sociaux, écrire sur sa pratique ne fait, par contre, par partie de leur habitude. Cette difficulté d'écrire, déjà ancienne, peut être comprise à la fois comme un symptôme majeur de notre profession et comme ultime recours de sa survie. En effet, la reconnaissance passe aussi par une connaissance pratique-théorique, sur laquelle s'appuient les pratiques professionnelles.

DE LA DIFFICULTE A ECRIRE

Affirmer la difficulté à écrire chez les travailleurs sociaux ne permet pas d'en dévoiler les raisons. Une des premières causes semble être liée à l'économie même du savoir dans le champ social.

Les conditions d'acceptabilité de l'écriture sont effet indissociables de l'acte d'écrire ; "apprendre un langage, c'est apprendre que ce langage sera payant dans telle ou telle situation" (1). Dès lors, l'écrit peut devenir un support de l'action, un amplificateur qui lui donnera une assise et un fondement.

La recherche action dans le travail social est encore, pour la majeure partie, des productions d'acteurs qui ne sont pas des travailleurs sociaux ou qui ne le sont plus (car acquérir une compétence supplémentaire pour le travailleur social passe souvent par une sortie de sa profession). De plus la coopération acteur chercheur installe insidieusement, tant chez le travailleur social vis à vis de "l'expert" que chez l'usager vis à vis du travailleur social, le sentiment que pour ces premiers, leur propre parole est en quelque sorte volée et qu'ils sont

trahit par l'usage qui en est fait (2). Cette rivalité silencieuse sur la légitimité d'intervention renforce peut être la conviction du caractère vain de la réflexion (3).

Dépasser ces appréhensions et transformer ces représentations "vampirisantes" autour de paroles déformées, nécessite une éthique de l'écriture qui passe d'abord par une restitution aux acteurs concernés de la production écrite. L'écriture n'étant pas une fin en soi, mais un prolongement d'une réflexion ou d'une recherche.

Elle devient alors une écriture instituante, c'est à dire un outil ou un support d'échange destiné à faire évoluer la pratique professionnelle.

Cependant, force est de constater qu'il y a comme un effet de censure sur le travailleur social qui intérioriserait l'irrecevabilité de sa production écrite comme n'étant pas celle exigée par les contraintes du "marché". C'est comme si ce qu'il pouvait dire n'était pas une parole "autorisée" ou "d'autorité" (1) qu'il ne pourrait pas soutenir face à d'autres partenaires. L'écriture dépend, dès lors, du marché dans lequel elle s'inscrit et soulève des multiples enjeux et des logiques parfois opposées (économique, politique ou

économique) qui viennent imposer une production écrite "instituée".

Une des questions que l'on peut se poser, est celle de la reconnaissance de l'écrit par celui qui le lit. Si un des objectifs de l'écriture, c'est de transmettre quelque chose afin d'engager un échange, est ce que l'écrit du travailleur social sur sa pratique ne s'adresse-t-il pas en fin de compte, non pas à d'autres travailleurs sociaux, mais à ceux qui étudient le travail social ? Répondre à cette question supposerait que l'on dispose d'éléments sociologiques sur la culture des travailleurs sociaux et leur rapport à la lecture.

L'ambition de la revue Paroles et Pratiques Sociales est que les productions écrites puissent être un outil de réflexion et d'auto-formation pour ses auteurs et aussi pour les lecteurs.

UNE TRANSGRESSION NECESSAIRE

Choisir d'écrire sur sa pratique professionnelle, c'est s'inscrire dans une rupture par rapport aux traditions professionnelles (Cf tableau de l'article de J.L. Dumont dans ce

même numéro) car le travailleur social est bien souvent dans un rapport de soumission ou d'aliénation vis à vis de ceux dont il tire les principes explicatifs de sa pratique.

On pourrait se poser la question de la nécessité d'écrire car en fin de compte si cette transmission orale se pérenise, c'est qu'elle recouvre peut être des enjeux ; l'un d'entre eux est l'empirisme et le pragmatisme de l'expérience dont le travail social, par la construction de réseaux d'information et d'informateurs, constitue un capital qui devient un réel pouvoir (4) pour celui qui le détient et le contrôle.

L'ECRITURE, UN ENJEU PROFESSIONNEL

De la nécessité d'écrire à l'acte d'écrire, il y a un pas qui est souvent difficile à franchir ; si les gains narcissiques n'échappent à personne, les retombées symboliques s'épuisent à court terme.

L'intérêt de l'écriture, c'est qu'elle s'inscrit dans une démarche conscientisante (5) car elle peut permettre une évolution de sa propre pratique, qui éclaire à son tour la place d'où l'on parle ; place qui pose la question d'une action sociale au service de qui : l'institution, l'usager ou le travailleur social ?

L'écriture, en laissant une trace, permet d'interroger l'expérience professionnelle et de redonner un sens nouveau à l'action. C'est une réappropriation de sens qui s'opère, car la distanciation qu'elle impose aide à formuler ses propres interrogations et introduit une démarche de conceptualisation dans le dispositif d'intervention.

L'écriture est aussi un espace de création et de sublimation, non pas d'un discours mais d'une parole "incarnée" qui s'appuie sur sa propre pratique.

Cette entreprise, aussi séduisante et passionnante soit-elle comporte cependant des risques ; celle d'accroître parfois des doutes, de rencontrer des blocages ou des empêchements de la pensée, car

interroger les fondements, la finalité ou la pertinence de ses outils professionnels demande une vigilance aiguisée. De plus, les multiples dimensions des situations sociales nécessitent l'utilisation de concepts appartenant à des domaines "supposés étanches" mais "nécessitant de fait une investigation transdisciplinaires" (6).

Ecrire, c'est construire une mémoire et permettre l'inscription des pratiques sociales ; c'est aussi s'inscrire dans une démarche de théorisation d'un savoir faire (7).

L'écriture devient alors un enjeu professionnel nécessaire car c'est en participant à la construction de ses propres outils, que le travail social pourra sortir de sa position de dépendance et construire ainsi son propre espace de pensée.

LES EFFETS DE L'ECRITURE

Comme nous venons de le voir, écrire est une démarche de sens qui implique une certaine transgression qui s'accompagne de la nécessité pour celui qui écrit, de rendre compte et de témoigner de sa pratique. L'acte d'écrire s'inscrit donc dans une dynamique de l'échange.

A ce titre, on peut tenter de classer les effets de l'écriture dans ce qu'elle produit sur le sujet pensant.

- L'écriture est d'abord *productrice de sens* ; en interrogeant sa pratique, elle permet de la féconder et de lui donner un sens "en la rendant visible et lisible partout.
- Elle produit de l'identité, car écrire s'est se dire, c'est se signer par rapport à l'autre qui va me lire. De fait, l'écriture agit sur celui qui écrit en lui redonnant confiance sur sa capacité d'agir sur son environnement.
- L'écriture agit comme un *mode d'évaluation de soi même* et de son travail.

Dans la mesure où elle agit comme un effet de miroir sur sa propre place.

- L'écriture induit un *travail de transformation de soi* dans la mesure

où je puise dans mes propres ressources et dans mes propres capacités pour écrire.

- Si l'action ne se suffit pas à elle même, c'est par ce qu'elle est d'abord produite, puis enrichie par la réflexion écrite. *L'écriture est donc un prolongement de l'action* et inversement, la pratique apparaît comme un prolongement de la réflexion, entendue comme une action qui se réfléchit.

- Enfin, quand l'écriture dépasse l'évaluation d'un savoir, pour devenir un acte libre que je pose, alors l'écriture peut être *productrice de liberté*.

Elle est une démarche conscientisante.

La revue PEPS tire une de ses originalités dans le fait que l'approche rédactionnelle permet à tout travailleur social qui le désire d'exprimer son point de vue, éclairé dans sa construction par les questions des membres du comité de rédaction.

L'idée que la parole de chacun est importante et peut être lue n'est pas seulement un projet ou une utopie. C'est déjà une réalité au travers de la revue PEPS et c'est chaque jour, un peu plus vrai quand on prend la peine d'écrire et de tendre la plume à ceux qui la veulent !!! Ecrivons, c'est une urgence.

Eric AUGER

(1) Bourdieu P., "Ce que parler veut dire" dans *QUESTIONS DE SOCIOLOGIE*, Ed. Minuit, 1984, p. 95 à 120.

(2) Cette hypothèse de la légitimité à parler sur le travail social reste à vérifier.

(3) Cf article d'E. Auger, in PEPS N° 39 "l'écriture chez les travailleurs sociaux".

(4) Crozier M., et Friedberg E., *L'ACTEUR ET LE SYSTEME*, Ed. Points, 1977. Les auteurs parlent de "zone d'incertitude" comme enjeu de pouvoir dans les négociations.

(5) Paolo F., *La pédagogie des opprimés*, Ed. Payot, 19...

(6) Déconstruire le social, séminaire I dirigé par Saül Karsz Ed. L'Harmattan, Cahiers de Pratiques sociales, 1992.

(7) Deux articles parues dans les ASH le 21/2/92 "Assistants sociales, une crise symbolique" par Verda et Mondolfo et le 24/1/92 "Le travail social, l'avenir d'une crise" par Chauvière, Chopart et Bachmann, affirmant, chacun à leur manière la nécessité de capitaliser les savoirs faire et d'un "ressourcement en légitimité".

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX : ECRIRE POUR MEMOIRE ?

L'écriture professionnelle en travail social débute dès la formation. Quelle expérience en retirent les étudiant(e)s sortant des Instituts de travail social, quelles représentations en ont-ils et finalement quel est leur rapport à l'écriture ? C'est ce qu'il semblait nécessaire de demander aux intéressés, mais, en engageant la conversation sur ce sujet, on obtient aussi d'autres informations sur la profession.



Mary (1981)

“TOUT LE MONDE EST CAPABLE D'ECRIRE...”

...et pourtant j'ai toujours été enfermée dans le rôle de quelqu'un qui avait du mal à écrire et je crois que ça reste longtemps. Par contre, dans une formation à l'expression écrite qui durait trois jours, une femme nous a démontré qu'on était capable de faire quelque chose et ça, je m'en suis souvenue.

Je crois qu'elle a réussi à mettre en valeur notre créativité, en fait, chacun à son niveau, elle nous avait fait faire des exercices, écrire un phrase sans “e” etc. elle nous avait intéressés avec R. Queneau. Elle m'a passionnée pendant trois jours et, à la fin, et je les ai gardé ces écrits-là, je les ai relus il n'y a pas longtemps et je me suis dit c'est génial ! Elle était arrivée à faire que je sois contente de ce que j'avais écrit, pour la première fois...

En ce qui concerne mon mémoire, je ne suis pas trop mécontente de ce que j'ai écrit, je ne sais pas ce que ça

donnera, mais je pense que c'est un bon point : on est plus capable de soutenir quelque chose quand on est content. J'ai eu du mal pour le premier mémoire, *je ne l'aimais pas ce mémoire, ça ne m'a pas plu, j'ai travaillé contre le sujet*, je l'ai détesté ce mémoire !

ON EST RECONNU PAR L'ECRIT

Je me sens plus à l'aise à l'oral. Justement une AS me disait qu'une grande majorité des travailleurs sociaux ont énormément de problèmes d'expression écrite et s'accomplissent énormément à l'oral ; ils parlent beaucoup et écrivent peu. Je pense qu'ils ont des bonnes idées, enfin “ils ont”, ce matin je me suis dit : on pense “les assistants sociaux”, en fait on est tous différents, c'est une façon de parler et de classer. Il y a des idées, mais elles restent en l'air et sont récupérées. J'ai ce sentiment-là, c'est justement le blocage de l'écriture. Il y a aussi l'angoissante question “comment faire ?” et puis, dans le social, on est peut-être

plus dans la réflexion que vraiment dans l'agir. Je crois que ça se sent bien dans les relations humaines, les revendications. C'est vrai que lorsqu'on se revendique *on est reconnu par l'écrit*. Je pense qu'aujourd'hui le travailleur social n'est pas reconnu parce que ce ne sont que des paroles et pas des écrits

Quand je regarde la formation, les amies qui étaient dans ma promotion, il n'y en a pas beaucoup pour qui ça a été simple d'écrire, on l'a tous plus ou moins décrit comme une horreur, comme une chose très difficile

J'ai discuté avec des troisième années que je ne connaissais pas tellement l'an passé. Ils sont venus me voir en me disant : “ça y est c'est recommencé, tu l'as refait !” Je me suis rendu compte qu'ils avaient exactement le même effet panique que moi. *Qu'est-ce qu'un mémoire, C'est quoi cette bête-là qui doit faire à peu près cinquante pages ?* On nous dit qu'il faut démontrer quelque chose, mais en définitive on ne peut pas non plus mettre “je”, quelque

chose qui reste quand même assez flou.

PRENDRE PLAISIR

Pour réussir un mémoire avant tout il faut l'aimer et il faut prendre plaisir à le faire. Dans le cas contraire je pense que ça ne donne pas de résultat, en tout cas, le résultat dont on a envie. La preuve en est que mon premier mémoire, je l'avais commencé en décembre, je l'ai fini en mai... avec quatre kilos en moins ; ça a été très mal, ça a été la crise d'identité professionnelle et personnelle. Et là, je n'ai pas repris une seule ligne de l'ancien mémoire et c'est vrai que j'ai commencé le premier écrit le 2 septembre et donc je l'ai rendu en un mois et dix jours, j'ai écrit cinquante pages, alors que pour l'autre j'ai mis quatre-vingt-cinq mois à en écrire trente-cinq et encore j'avais tiré... Ce qui me fait dire que, quand on aime quelque chose, ça marche ! Quand on sait surtout pourquoi on le fait et quand on sait à quoi ça ressemble aussi.

J'ai eu le sentiment de manquer de soutien pour le premier mémoire. A l'institut, on a quinze heures et un formateur. Et moi je leur avais dit que l'idéal c'était d'avoir sept heures avec un formateur pour une formation théorique et sept autres heures où, en fait, *on pourrait discuter de la façon dont on voit son mémoire*

PROJET D'ECRITURE PROJET PROFESSIONNEL, CE A QUOI SERT LE MEMOIRE

Est-ce que, effectivement, on a un véritable projet avant d'écrire un mémoire ? Je pense que j'en n'avais pas. C'est clair, avant d'écrire le premier mémoire j'avais pas de sujet, il n'y avait rien qui me passionnait vraiment, ça a déclenché, d'ailleurs, certaines questions. Je n'avais pas de projet d'écriture pour le mémoire et surtout, *je ne savais pas ce que je voulais, ce que je voulais faire à travers cette profession-là.*

Finalement je n'ai pas eu ce premier mémoire et j'ai été déçue parce que c'est vrai que, quelque part, je comp-

tais sur la chance et puis j'avais tout de même fourni un certain travail je veux dire sur 35 pages tout n'était pas bien mais tout n'était pas mauvais non plus. Je me suis donné une échéance pour prendre une décision : soit j'arrêtais ma formation, soit je la continuais, je crois que de toutes façon ça devait passer par là. Et j'ai décidé de continuer, mais j'ai surtout décidé de laisser derrière moi l'ancien mémoire, pas en annulant complètement ce qui s'était passé parce qu'au contraire je m'en suis servi pour l'autre, mais je me suis dit : je sais pourquoi je vais continuer, je sais à quoi va servir mon mémoire et je ne me suis plus posée de questions à ce moment là

CE QUI FAIT QU'ON ECRIT : LA CONFIANCE EN SOI

Je crois que j'ai repris confiance. Ce qui m'a aidée, c'est que j'ai lu d'autres mémoires et je me suis rendue compte que les gens écrivaient d'une façon relativement simple avec un point, on retourne à la ligne, on dit une autre idée et j'ai essayé, en fait, de clarifier ce que je pensais et forcément de clarifier ce que j'écrivais.

J'ai clarifié ce que j'écrivais à partir du moment où je clarifiais ce que je pensais et surtout, j'avais quelque chose à dire parce que je pensais quelque chose. *L'écriture arrivait comme le prolongement de la pensée*, alors que jusqu'à présent j'avais des pensées, mais elles s'arrêtaient à un moment où je ne devais pas avoir envie de le dire, je ne communiquais pas, ce n'est pas facile à exprimer...

CE QUE REPRESENTE LE MEMOIRE : UN POINT DE DEPART DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le premier ressemblait à *un outil qui me permettait d'avoir un diplôme*, le deuxième ressemble à *un écrit qui reste et qui peut servir d'autres, qui peut servir de point départ*. Un écrit où il y a des idées qui sont les miennes, qui sont écrites à ma façon avec une orientation qui est la mien-

ne, mais qui peut servir de point de départ pour quelqu'un qui n'en a pas. Un écrit *qui reste une trace*, alors que le premier, pas du tout. Le premier, c'était un mémoire que l'on me demandait de faire et qui devait rassembler quelques pages pour avoir un diplôme

Je pense qu'il faut écrire quelque chose qui, d'un point de vue professionnel, peut avoir de l'intérêt et à côté, faire une formation qui soit plus en rapport avec l'institut.

ETRE PUBLIEE

J'ai le souvenir, dans un colloque, d'une fille qui avait écrit un mémoire en rapport avec un projet sur le lieu de son stage et son mémoire avait été primé. Je pense qu'il est bien de savoir que son mémoire ne va pas être mis sous une pile et puis, en définitive, jamais consulté, parce que *dans un mémoire, on y met des choses du temps, on y met du coeur, on y met de la haine, on y met, en tout cas, de soi.*

Faire un article, ça me plairait bien. On avait un peu fait cette démarche avec le projet Tchécoslovaquie. On avait eu de l'argent par les ASH et, en contre-partie, on devait leur renvoyer un article, ce qu'on a pas fait. Je le regrette parce que c'était quand même le projet de départ et on ne l'a pas réalisé, c'est pas sympa. Il faut voir aussi que, généralement, on démarre un projet à 6 comme on l'a fait, que le voyage c'est la carotte et que lorsqu'on a mangé la carotte, généralement on ne se retrouve plus qu'à deux. Donc écrire le projet et en plus, écrire un article d'ASH, ça faisait beaucoup, surtout au moment où on démarrait le mémoire ! C'est aussi un concours de circonstances mais, par rapport à ce que j'ai vu en tchécoslovaquie, j'avais beaucoup de choses à dire *Moi je trouverais ça génial d'être publiée pour donner des orientations aux autres.* J'ai le souci de communiquer ce que je vois, ce que je fais pour avancer et en même temps aider certains à un moment donné

EN COULISSE DU MEMOIRE...

J'ai été énormément choquée, quand je suis allée à la DRASS

passer ma "situation sociale". Il y avait une femme qui s'est mise à discuter avec un collègue, devant moi, comme ça, je ne la gênais pas a priori, elle lui a dit : "Je suis embêtée, je n'arrive pas à fourguer un mémoire ; je l'ai proposé à une psy, elle ne voulait pas, je l'ai proposé à une AS, il a fallu le lui envoyer mais comme c'était la fin du week-end, elle n'en voulait plus il a fallu aller le rechercher". Je me suis dit : il est où, le respect du travail, il est où, dans ces conditions là ? J'ai été outrée de voir qu'on n'en tient pas plus compte que ça.

J'ai discuté avec une amie et je me suis rendue compte que les 3ème années on a tous des sujets qui se ressemblent et une entraide est possible : tiens, tu devrais voir intel qui a fait son sujet là-dessus, regarde sa bibliographie, regarde son orientation ! ou : tiens, tu parles de sa conclusion, va voir ce qu'il en pense ! En définitive, ce qui se passe, quand tout le monde a eu son diplôme : on fuit l'Institut. Il y en a même qui sont venus rechercher leur mémoire, c'est peu dire....

Je crois qu'on a tous besoin, à un moment donné, que celui qui a fait un mémoire avant nous et qui a une orientation et une bibliographie en rapport avec ce qu'on fait, et nous en informer, mais je crois qu'il y a un côté très protectionniste part rapport à ce mémoire .

ECRITURE COLLECTIVE ? QUELLE SOLIDARITE ENTRE ETUDIANTS ?

Je sais qu'une amie avait fait son mémoire de psychologie, sa licence : elle l'avait fait avec une copine , je pense que c'est rassurant, je pense que c'est même bien ! parce qu'il n'y a pas simplement son enjeu , mais il y a l'enjeu de l'autre, je pense que c'est bien.

Par contre, à l'Institut, je n'ai pas travaillé une ligne avec des gens. Je suis incapable de dire de quoi traite le sujet d'une fille de ma promo qui a été recalée comme moi sur le même thème. Pourtant j'ai eu l'occasion de parler un peu avec elle : sur quoi

travailles-tu ? Et je n'ai jamais eu de réponse. Je sentais bien que c'était "son travail", "me pique pas mes idées !" J'avais l'impression de me retrouver à l'école primaire, des fois que ses propres idées fassent progresser les autres, vous vous rendez-compte ! J'ai senti la formation comme un véritable individualisme, surtout pour le mémoire, à un moment où on pourrait penser qu'on a vraiment tous besoin des autres.

MAL ETRE DANS LA PROFESSION

En écrivant mon mémoire, je me suis positionnée, par rapport à la profession, seulement je ne savais pas si j'allais continuer ou arrêter parce que j'ai été souvent agacée par *tous ces travailleurs sociaux qui râlent*, qui râlent, qui râlent à propos d'une profession et qui, en définitive, l'exercent quand même.

Et cette profession elle n'est pas à crier dessus parce qu'en fait, elle les fait vivre c'est une *source alimentaire* (pour les travailleurs sociaux comme pour les usagers) et j'ai fait le pari d'être cohérente avec moi-même. Je vais avoir mon diplôme, je vais exercer cette profession-là, mais je l'exercerai avec le sourire et je crois que dès que je commencerai à être revancharde et désagréable, j'essaierai d'arrêter et de faire autre chose parce que je pense que les usagers sont des gens qui, la plupart du temps, viennent chercher une aide, quelle qu'elle soit et trouvent en face d'eux des gens complètement dépressifs dans leur façon d'être et de faire. Donc par rapport à ça c'est par respect et puis, deuxièmement, c'est une profession qui ne peut ne plus correspondre à une personne à un moment donné. Je crois que les assistants sociaux ronchonnent pas mal de leurs conditions et sont dans le paradoxe justement de ne rien faire pour ; c'est vraiment la solution de facilité. Il y a une dignité qui fait qu'on part parce que ça ne correspond plus, on arrête.

Comment peut-on être dépressif dans une profession où, en plus on démoralise les stagiaires ? On risque de communiquer un désarroi total aux autres. A un stagiaire, c'est pas trop grave, mais à une famille je trouve ça honteux. Je me sens concernée par les problèmes de société,

mais de plus en plus aussi par les problèmes de statut, de reconnaissance.

CRISE, RUPTURE, QUELLES SOLUTIONS ?

Je crois que plus on se dit qu'il y a une crise, plus en fait, on trouve la solution facile de dire : "oui mais on est en crise" mais en définitive on est toujours au résultat et aux causes et je pense que pour une situation, par exemple ou une famille en difficulté, les résultats c'est effectivement un point de départ mais le but, c'est quand même de régler la cause, je pense que par rapport à la problématique de la reconnaissance des travailleurs sociaux et leur façon de travailler, je pense qu'une fois de plus, il faut arrêter de crier sur les résultats et voir la cause. Et c'est pour ça, cette fameuse crise d'identité, je pense qu'elle est plus complexe que ça, c'est sûr, mais je pense que *c'est aussi facile de se dire qu'on est en crise et de se cacher derrière ça et de ne rien faire non plus !*

Je n'ai pas l'impression justement que cette "crise" est appréhendée comme une rupture mais comme *un long état qu'on gère et dans lequel on se trouve, tout compte fait, bien parce que ça nous permet de justifier les choses qu'on ne fait pas*. C'est un truc complètement bizarre et moi je ne m'y reconnais pas. Alors je pense que je vais être vraisemblablement malheureuse dans les services dans lesquels je vais tomber, mais je me dis tant pis...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Je vais avoir un poste en polyvalence de secteur. Moi qui ne voulait pas en faire, je m'y retrouve. J'avais l'impression que c'était ce qui me déplaisait le plus, en fait, c'est ce qui m'a le moins déplu. La polyvalence de secteur *c'est peut-être là que j'arriverais à tenir ma place* par rapport à moi-même et par rapport aux usagers aussi et après, je pense, je me sens beaucoup plus proche de la formation : essayer de faire passer des choses que j'ai ressenties. Et sur le mémoire, par exemple, des crises à certains moments, sur l'écriture,

sur les grandes questions, sur la profession, si on a envie de la faire, si on a un projet, faire remonter plein de choses...

Il me semble avoir compris en tout cas pas mal de choses par rapport à ma non-réussite et ça, j'ai envie de le communiquer. Ce que je disais aux 3èmes années : reste encore la difficulté qu'on est, chacun, complètement différent, la façon de vivre les choses avec une personne ou toute seule. Comme je suis, avec mes qualités et mes défauts je l'ai vécu comme ça, j'ai ressenti ça, maintenant chacun s'y retrouve ou s'y retrouve pas.

En recommençant le mémoire, j'ai eu l'impression d'avoir retrouvé justement le but Quand on vit quelque chose à fond et on en reste pas à la conséquence et quand on fait un travail sur le pourquoi du comment, un cheminement par rapport à ce qui s'est passé, et bien ! Je pense qu'on a appris plein de choses et qu'à partir de ce moment-là on peut en faire bénéficier les autres. J'essaie d'expliquer avec le plus de précisions, parce que, ça aussi, *il m'a semblé que les TS parlent d'une façon très très vague et quand on veut se faire reconnaître, il faut être très très pointu et faire attention à son vocabulaire.* Et c'est pour ça qu'en discutant avec les 3ème années je crois que j'ai essayé d'être très précise, d'employer un mot plutôt qu'un autre. Quand je voyais qu'ils essayaient d'interpréter à leur façon un mot je leur donnais la représentation du mot que j'employais et c'était génial !

-C'est déjà un travail d'écriture ça !
-Mais complètement ! Je crois que j'ai senti le déclic : chacun ne met pas les mêmes choses derrière un mot, *je crois que l'important justement c'est que l'écriture fasse corps avec le réel*".

Laurence Millet *

Propos recueillis par Jean-Luc
Dumont

* A.S. en polyvalence de secteur. Vient d'obtenir son diplôme. Pour toute réaction ou demande d'information, écrire à PEPS qui transmettra.

LE MEMOIRE

6h00 du matin, le réveil sonne...
Mon mémoire !

7h30, je monte dans le train...
Mon mémoire !

9h00, MONTROUGE...Salut les copines !
Votre mémoire !?

12h00, Direction la cafétéria...
Mon mémoire !

16h30, A demain les copines,
Bossez bien...Votre mémoire !

Et c'est ainsi pendant des mois et des mois...
Métro, boulot, dodo ? NON, NON...
Objet, Problématique, Hypothèse !...
Crises d'angoisse : j'y arriverai pas.
Bouffées d'espérances : j'y arriverai !
Qui va le taper ? Je tape...Non je ne pourrai pas !
Oh ! Et puis si...Et puis non, je le ferai taper !
Bon, j'en suis pas encore là !
2h00 du mat, cauchemard : recalée au D.E.
Mauvais rêve...j'y suis pas encore !
50 pages...Il faut que j'écrive 50 pages !
On sort ce soir ? Tu rigoles ! Faut que je pense au mémoire !
Oh ! Horreur : avril...faudrait peut-être que je m'y mette !!!

Béatrice MARINONI
A.S. 3ème année

L'INSCRIPTION DES PRATIQUES SOCIALES

*L'écriture professionnelle
comme expression autochtone
et instrument de formation dans
champ du travail social*

L'ÉCRITURE EST TOUT D'ABORD UN TRAVAIL SUR SOI...

L'écriture traduit un projet. En écrivant on s'inscrit quelque part, on se projette. Les lignes directrices du texte s'enracinent dans un projet de vie. (1) Écrire est un effort pour coïncider avec soi-même, devenir soi, faire émerger des possibles ; R. Barthes traduit ce fait en disant que l'écriture "(...) n'exprime pas mais simplement fait exister" (2)

Les travailleurs sociaux doivent effectuer un tel travail et non s'enfermer dans une action dont le sens risque finalement de leur échapper, une action que d'autres se chargeront d'évaluer de l'extérieur (politiques, psychologues, sociologues, et autres ethnologues du social). Produire du sens en s'exprimant à l'écrit sur sa pratique, au lieu de recevoir ce sens par l'intermédiaire d'un texte qui s'impose parce qu'il "fait autorité", c'est se servir de l'écriture comme d'un miroir devant lequel on peut reprendre confiance. (3)

...MAIS SURTOUT UNE PRATIQUE SOCIALE...

Le travail sur soi de l'écriture prépare aussi le travail en direction de l'autre, c'est donc une démarche qui implique immédiatement le TS dans un dialogue. En attestant durablement de la réalité de sa pratique, en l'inscrivant à travers une production permettant l'échange avec d'autres praticiens et les usagers, le travailleur social valide par là-même un travail personnel, le transmet et peut contribuer à une communication ascendante dont ses supérieurs hiérarchiques ont tant besoin.

...ET UNE STRATEGIE POSSIBLE POUR ETRE RECONNU ET CONSTRUIRE SON IDENTITE PROFESSIONNELLE

L'écriture, une condition pour affirmer une identité professionnelle (exercer un métier et en objectiver



Many (1980)

tout à la fois le sens, à travers la restitution d'une mémoire) (4) ce qui permet d'articuler une écriture dans la profession et sur la profession (5)

C'est pourquoi apprendre à écrire un article sur le métier auquel ils se destinent, est une opération dans laquelle doivent s'engager les travailleurs sociaux : aujourd'hui encore, l'écriture est réservée au chercheur qui enseigne aussi et dont la compétence est attestée par une thèse, un article, un livre...etc. L'écrit

(1) C'est pourquoi lorsqu'on écrit, l'on s'y met ou, en d'autres termes, le désir d'écrire rend nécessaire la saisie du sens de son projet de vie sauf à voir les mots se dérober et ne plus avoir le sens qu'on veut leur donner, car les mots s'inscrivent dans la ligne directrice de notre projet, cf la notion de "mot significatif" in : J.L. Dumont et M.C. Saint PE, *Méthode du profil expérientiel*, Lausanne, Far ed, 1990.

(2) R. Barthes, *L'empire des signes*, Flammarion, coll. *Champs*, 1970, p.106.

(3) cf l'entretien avec Laurence où elle exprime bien d'une part que les difficultés d'écriture mettent en question la formation professionnelle, les raisons d'un engagement professionnel possible

(4) cf J.L. Dumont, PEPS, n° 38, p. 6

(5) cf E. Auger qui établit cette distinction (PEPS, n°38, p.27)

(6) cf atelier d'écriture au foyer d'Alfortville, in : *Le foyer communique*, dans ce numéro, pp

apparaît donc comme une démarche qualifiante possible pour la reconnaissance d'une pratique professionnelle ; en saisissant, capitalisant et formalisant l'expérience, il en exprime le *sens pratique*.

La représentation qui désigne celui qui écrit comme "autorisé" à le faire et comme devant être *distingué* de ceux qui méconnaissent les codes de la langue officielle (ceux qui ne maîtrisent qu'un *parler populaire*), est très forte et prégnante. L'enjeu, ici, ce n'est pas le discours savant pour lui-même, mais le *sens* des pratiques et codes sociaux qu'il commande et, du même coup, le fait de savoir ou non se situer, s'insérer dans un contexte social

FAIRE ECRIRE LES USAGERS

Quant au travailleur social il a, de fait, un rôle d'écrivain public, il aide souvent les usagers à rédiger des formulaires administratifs, pourquoi n'irait-il pas plus loin en passant de l'animation des lieux de paroles à la création d'ateliers d'écriture ? (6)

L'accès à l'écriture est une démarche d'autoformation pour les TS (toutes catégories confondues et dans la perspective d'actions en transversalité) autant que pour les usagers. L'objectif : sortir de l'espace d'exclusion dans lequel ils se trouvent confinés les uns comme les autres. En s'autorisant à écrire, travailleurs sociaux et usagers s'engageraient dans la voie de la créativité et de l'innovation, seule valable dans le champ du social aujourd'hui, pour faire aboutir leurs revendications(7). S'ils restent à l'oral, leurs tentatives pour faire changer la profession resteront lettre morte.

Ecrire et faire écrire : une pratique dont l'idée peut être exploitée dans un dispositif de formation aux professions du travail social. Il semble justement que la rédaction d'un mémoire soit pour nombre d'étudiants des ITS un véritable supplice(8) en ce qu'elle est perçue comme un devoir scolaire (avec sa connotation négative) et non comme un acte qui fait déjà partie d'une pratique professionnelle.

MODE	ECRIT	ORAL
CATEGORIE SOCIO-PROF	psychologues, sociologues, politiques économistes dominants	Travailleurs sociaux (dominés)
FONCTION	assistance idéologique (discours, modélisation)	assistance sociale (accompagnement)
CAPITAL CULTUREL	culture dominante (imposition idéologique)	culture dominée (reproduction de modèles)
POUVOIR SYMBOLIQUE	pouvoir de produire du sens	aliénation et dépendance (sens reçu)
PRATIQUE	Science (Théorisation)	Techniques (intervention sociale)
INVESTISSEMENT	distance	implication
POSITION	spéculation sur l'exclusion	TS avec les exclus

On voit, à l'aide de ce tableau que la position par rapport au pouvoir change selon que l'on se situe à l'écrit ou à l'oral

De plus, l'accès à l'écriture est accès au pouvoir(9), c'est donc une démarche essentielle, action sociale par excellence pour n'être pas dominé et exclus. C'est la stratégie d'un certain nombre de travailleurs sociaux consistant en une course aux diplômes -étages d'une fusée dont on ne voit plus la tête- pour échapper, en réalité, à la pratique, parce que, souvent, on ne la supporte plus.

Ecrire pour ne plus pratiquer, est-ce possible ? Si cela "marche" c'est que l'on dissocie une même réalité en deux aspects qui la déforment : d'une part la pratique auprès des usagers, le travail "en relation", c'est là que les TS sont représentés "à l'oral" et d'autre part la conception, l'organisation générale, l'administration du travail social qui n'existe, de fait, que par la pratique, qui est une pratique, mais qui ne se donne, pudiquement, à voir qu'à l'écrit. Pratiques d'écriture et pratiques sociales devraient être *re-liées* pour que disparaisse une inadmissible fracture.

CE QUI SE TRAME

Ecrire, produire un texte, c'est aussi produire une texture sociale, un réseau à travers lequel une communication est facilitée. C'est, pour les

travailleurs sociaux, une démarche d'autonomisation et de changement dans la mesure où précisément l'écriture est immédiatement possibilité d'action critique institutionnelle au sein même de la profession, ce que redoute parfois la hiérarchie qui adopte sur ce point une position plus qu'ambigüe : "On nous encourage vivement à écrire, nous confie une assistante sociale polyvalente de secteur, mais lorsqu'on s'exécute, que l'on donne un texte, il est mis au rancart".

Cette démarche pour *faire du travail social autrement* ne peut que s'inscrire dans une trame qui est celle du *projet professionnel*(10) des praticiens. Encore faut-il qu'il puisse être *reconnu*, mais quand il le sera, la question de l'écriture se posera différemment car le rapport à l'écriture (dont nous proposons une illustration dans le tableau ci-dessous), sera également autre.

J.L. DUMONT

(7) C'est en ce sens que M. Farzad, dans son édito, PEPS, n°38 sur les actions (grèves) menées par les TS, se posait la question : "Pourquoi les TS n'écrivent-ils pas ?"

(8) cf interview de Laurence Millet dans ce numéro et le petit poème de B. Marinoni, intitulé "Le mémoire".

(9) Voir le tableau ci-dessous

(10) lequel n'est pas toujours très clair pour les usagers, comme pour praticiens eux-mêmes

L'ALLEMAGNE : POLITIQUE ET TRAVAIL SOCIAL

Kamila Benayada et Rémi Hess sont anthropologues. Ils ont passés beaucoup de temps ces dernières années en "terre germanique". En septembre dernier, notamment, ils ont été choisis par le CNRS pour bénéficier d'une bourse de la Fondation Robert Bosch qui leur a permis de rencontrer durant un mois des équipes de chercheurs en Sciences Humaines d'universités ou de laboratoires allemands. Ils nous proposent ici une réflexion sur le nouveau contexte social qu'entraîne la réunification allemande.



Rémi Hess : Depuis juin 1991, j'ai découvert l'Allemagne de l'est. Auparavant, je travaillais exclusivement avec l'Ouest dans le cadre de l'Office franco-allemand pour la jeunesse où j'avais développé des recherches sur de nombreux thèmes. J'avoue que la semaine que j'ai passée en juin 1991 dans la région de Berlin avec des responsables de mouvements de jeunesse et des travailleurs sociaux de l'ex-RDA m'a décidé à apprendre l'Allemand et à m'investir sur ce terrain. Pourquoi ? Parce que j'ai eu l'impression que la réunification se faisait de telle manière qu'elle allait entraîner des problèmes inouïs aux niveaux économique, social et humain qui auraient, à long terme, des conséquences pour toute l'Europe.

Kamila Benayada : L'intégration économique n'était pas évidente.

Les deux économies n'avaient jamais été conçues comme complémentaires. L'Est travaillait pour l'URSS, le Comecon. Avec des logiques qui étaient propres à cet ensemble. L'Ouest n'avait pratiquement besoin de rien dans l'industrie lourde est-allemande qui était en perte de vitesse et de toute manière totalement décalée au niveau de la productivité industrielle tant au niveau quantitatif que qualitatif. C'est l'opposition entre l'image de la Mercedes et de la Trabant. C'est sur le plan agricole qu'existaient les échanges. C'est sur ce terrain que l'intégration est la plus facile même si les méthodes de production sont vraiment différentes...

Rémi : Cette opposition économique pouvaient donner lieu à plusieurs scénarios d'intégration. Celui qui a été choisi a été le plus dur

pour l'Est. L'Ouest est parti de l'idée qu'il fallait dissoudre tout le système institutionnel de l'est. C'est la première fois dans l'Histoire de l'humanité qu'un pays vote son autodissolution au sens où toutes les institutions antérieures disparaissent et sont remplacées par d'autres venant d'ailleurs. Cela a pu arriver suite à une défaite guerrière, mais une telle auto-négation n'est jamais survenue en temps de paix.

Kamila : C'est tout le système de référence que l'on a dans la tête, la transversalité, qui doit se dissoudre, qui devient obsolète, pour des générations entières...

C'est une expérience humaine incroyable. Mais on peut se demander si ce mouvement n'avait pas déjà été vécu au moment de l'instauration du communisme qui avait rapidement rendu obsolète

toutes les valeurs et les visions du monde antérieures.

Rémi : Oui, tu as raison. D'ailleurs les questions concrètes de la propriété foncière analysent bien cette question. Car encore avant en 1933, ils avaient déjà été obligés de changer de vision du monde. Une maison appartenant à une famille juive en 1930 qui en avait été expulsée en 1933, réquisitionnée en 1950 par les communistes, à qui appartient-elle aujourd'hui ? Voilà le type de questions que les gens se posent concrètement à Leipzig par exemple où tout est bloqué parce que l'on ne peut pas faire des travaux dans un endroit dont on ignore qui est propriétaire !

Kamila : Les changements, les passages du nazisme, au communisme, à la démocratie occidentale... représentent une faiblesse au niveau de la structure identitaire. Mais en même temps, on peut se demander si l'identité allemande n'est pas justement dans cette liquidation régulière des systèmes de valeurs et leur remplacement intégral par un autre système.

Rémi : Oui. Mais en même temps, à chaque fois cela passe par la liquidation sociale d'une ou deux générations.

Te souviens-tu que l'on a entendu un professeur allemand affirmer qu'il fallait accepter que tous les allemands de l'Est de plus de vingt cinq ans étaient foutus, qu'il n'y avait rien à en tirer, qu'il fallait leur concevoir un statut d'assistés, qu'ils sont totalement irrécupérables ?

Kamila :

Oui. L'ironie est que ce sont les allemands de l'Est qui ont choisi la dissolution de leur Etat et qui font les frais de ce choix. Quand ils s'agissait de choix individuels avant la chute du mur, l'économie ouest allemande était capable de les intégrer immédiatement dans la division sociale du travail. On ne se posait absolument pas la question de savoir s'ils avaient été déformés par une éducation marxiste.

Rémi : On touche là la liaison entre politique et travail social. Il n'y aura jamais assez de travailleurs sociaux

pour intervenir sur ces populations socialement disqualifiées. Personnellement, c'est là que je vois la place de la France et des français. Personnellement, je n'avais pas d'amis est-allemands. Mais depuis la chute du mur, j'en ai. Je les ai découverts comme des gens "normaux".

Pour moi, mon amitié pour les allemands de l'Ouest n'est pas niée par le fait que je rencontre des gens de l'Est. Sur le plan professionnel, les sociologues de la jeunesse, des bandes, des banlieues m'apparaissent comme ayant fait des études qui sont toujours intéressantes. Les travailleurs sociaux qui s'occupaient des loubards est-allemands sont aussi compétents pour intervenir qu'avant la chute du mur.

Ils sont aussi opérationnels qu'un travailleurs sociaux français. Du coup, je me demande si le déblocage ne pourrait pas venir de France. Par exemple, on manque d'instituteurs pour enseigner l'Allemand en primaire. Pourquoi ne pas recruter tous les instituteurs Est-Allemands licenciés sur critères plus ou moins politiques ? Nous, on se moque qu'un instituteur soit communiste ou non. Le marxisme a pris un tel coup dans l'aile qu'il ne représente pas un danger pour les valeurs de l'Ouest. Mais dans la tradition allemande, celui qui a perdu doit payer. Je trouve tout cela rétro, très dix-neuvième.

Kamila : Il y a des tas de trucs dans ce que tu dis. L'idée que c'est la France, les français qui collectivement pourraient exercer la fonction d'aide, de travailleur social collectif vis-à-vis des Allemands et des Allemands est marrante. C'est une façon de déplacer sur le macro-social des pratiques interindividuelles qui n'est pas courante. La France a une très bonne image en Allemagne de l'Ouest parce qu'elle a permis à l'Allemagne de retrouver dans la société internationale une place honorable, mais l'intervention dans les affaires allemandes serait très mal vécue.

Rémi : Oui, mais le type d'intervention que je préconise serait plutôt celle du socialiste qui n'inter-

vient qu'à la demande. Pour résoudre des problèmes concrets, précis qui se posent sur le terrain. Si le Ministère de l'éducation recrute 1500 instituteurs de l'Est, il n'intervient pas dans les affaires allemandes. Il joue seulement sur les nouvelles possibilités de l'ouverture des frontières européennes et de la libre circulation des travailleurs. En plus il supprime 1500 chômeurs dans les statistiques allemandes.

Kamila : Oui, mais le choix est ciblé. Dans ce cas, il y a politisation du choix. En choisissant des Est-Allemands, le gouvernement français montrerait qu'il est contre la politique de marginalisation du gouvernement de Bonn et ce choix ciblé serait dans les faits une intervention dans les affaires allemandes. Cette initiative ne résoudrait pas la question de l'intégration sur place des allemands de l'Est dans la nouvelle Allemagne. C'est la priorité pour eux. Ils ne se préoccupent pas vraiment de l'Europe. Ils veulent d'abord être Allemands.

Rémi : D'accord. Mais en même temps, on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Je suis sûr que l'on trouverait des gens qui feraient le voyage, même provisoire, histoire de se refaire une virginité politique qui leur permettrait ensuite de revenir en Allemagne en ayant une dimension personnelle internationale qui ne serait pas inintéressante pour la construction européenne.

Kamila : Il faudrait une banalisation de l'Allemagne de l'Est qui pourrait se faire par des échanges entre les Länder de l'Est et la France. Mais là il faudrait aussi que ce mouvement soit relayé par d'autres pays que la France.

Rémi : Oui. Cela me semble extrêmement important de concevoir le social sur le plan d'une politique européenne. Car je suis persuadé que le type de proposition que je fais serait accepté par Bonn qui doit bien prendre conscience, après deux ans d'expérimentation, des problèmes que pose la marginalisation de 10 ou 12 millions d'habitants. La crise politique qui est latente du fait que la virulence

des groupes d'extrême droite à l'Est ennuie autant le droite que la gauche ouest allemande. Il faut donner à Bonn des idées pour sortir de cette impasse, ne serait-ce qu'au niveau des informations télévisées. A la télé, on ne parle plus que des demandeurs d'asile et des mouvements qui leur sont hostiles. Ce n'est pas enthousiasmant pour aller de l'avant.

Kamila : Oui. Que veux-tu dire par enthousiasmant ? Enthousiasmant pour qui ? Pour les allemands de l'Est, se faire montrer du doigt comme néo-nazis, c'est plus que gênants, mais cela fait partie de la politique ouest allemande qui veut affirmer son appartenance à la démocratie et qui rejette toutes les survivances de nazisme dans les esprits ou les pratiques sociales. La dénazification est dans la Grundgesetz (loi fondamentale, la constitution). Pour les allemands de l'Ouest, c'est important d'en parler, mais cela devient un peu lourd. Cela prend la forme du déni. Les néo-nazis que l'on montre sont toujours de l'Est comme si l'on voulait montrer l'échec du communisme à éliminer ce type de "pathologie sociale". D'une part montrer l'échec du communisme et d'autre part cela peut servir comme justification de la marginalisation sociale des Allemands de l'Est alors qu'en fait c'est tout ce discours, cette idéologie qui induit les révoltes.

Rémi : En tant que Français, habitant Paris ou la province, on peut

trouver tout cela bien lointain. En fait, c'est à nos portes. L'Europe se fait. On a beau avoir une petite partie de la France qui se cache les yeux à propos de l'Europe, l'intégration européenne est en cours et les problèmes allemands sont nos problèmes. Ne pas s'y intéresser, c'est passer à côté de la chance de pouvoir être actif dans un processus qui aura des conséquences à long terme pour tout le monde.

Kamila : Oui. Il y a aussi cette question de l'intégration des Allemands de l'Est qui ont un statut de population immigrée. Leur statut nous concerne. Ce qui est intéressant chez les Allemands de l'Est, c'est que bien qu'ils apparaissent à ceux de l'Ouest comme moins intégrables que les Turcs, ils sont, pour nous tout de même allemands.

Rémi : Pour un Français qui s'intéresse à l'Allemagne, on ne voit que le fait qu'ils parlent allemand, qu'ils connaissent Goethe, qu'ils écoutent du Beethoven, qu'ils jouent du piano ou s'intègrent dans n'importe quel chœur sans problème... c'est-à-dire qu'ils sont porteurs, comme groupe, des vieilles valeurs "bourgeoises" allemandes, bien plus que ceux de l'Ouest qui sont passés à l'américanisme du fait de la destruction de leurs villes, par exemple. Rien qu'au niveau architectural, l'Est a gardé des villes et des villages avec des maisons du Moyen-Age. C'est un patrimoine allemand, européen qui ne peut pas être nié. A la

limite, pour un français les gens de l'Est sont plus allemands que ceux de l'Ouest qui sont entrés dans une culture internationaliste (ils parlent anglais à l'Ouest alors qu'à l'Est ils étaient obligés de parler Russe. Cela leur a évité d'être contaminés par la culture de l'Hamburger). Tout cela doit être pensé. C'est la complexité du réel. En tant qu'observateurs extérieurs, nous sommes bien placés pour voir des choses qu'ils ne voient pas eux, trop près qu'ils sont des choses, des conflits, des clivages idéologiques qu'ils jugent comme centraux alors que du point de vue de l'historicité ce n'est pas grand chose...

Kamila : Ce que tu racontes concerne le Français informé, pas le Français moyen. A mon avis, le "Français moyen" voit plutôt l'Allemand de l'Est comme un sportif dopé que comme un artiste romantique. Mais sur le fond je suis d'accord avec toi que les Allemands de l'Est représentent une réserve de sens pour la culture allemande qui n'est pas près de s'épuiser. Leur souffrance ne va d'ailleurs que renforcer cette tendance à retourner aux racines de leur Culture. Faute d'avenir, ils vont réinvestir le passé, la culture. Les néo-nazis le font, mais dans leur quête régressive-progressive, ils ne vont pas suffisamment loin.

**Kamila Benayada
et Rémi Hess**

**Pour tout savoir
sur PEPS**



tapez

**3616
ASSOS**
+
mot clé : PEPS

Vous trouverez :

- La présentation complète de la revue
- Le sommaire du dernier numéro
- La liste des anciens dossiers
- Les tarifs d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, milliers d'adresses...

RENCONTRE DU HIP HOP ET DU TRAVAIL SOCIAL

UNE EXPÉRIENCE ITALIENNE

Depuis l'an dernier, à Rimini - une station balnéaire de la côte adriatique italienne - une équipe de psychologues et de travailleurs sociaux travaille, dans le contexte de ses activités de prévention, avec un groupe local du hip hop - "la posse" de Rimini - qui pratique le rap, le graffiti aérosol et la break dance.



A partir de 1983, l'Italie a connu, comme la France et d'autres pays d'Europe, un premier mouvement hip hop dans lequel la break dance occupait le devant de la scène. A ce moment là, le rap européen, de Rome à Rimini et à Paris, s'exprimait généralement en anglais, tout comme le reggae et le raggamuffin. Si, au niveau des formes culturelles, les deux mouvements, italien et français, présentaient des ressemblances fortes - dans les deux cas, on retrouvait les formes d'expression élaborées aux USA, la base sociale n'était pas la même: en France, le hip hop a pris racine d'abord chez les enfants des immigrés - maghrébins, africains, mais aussi espagnols, italiens et portugais - ainsi que chez les jeunes antillais et il se développe dans les banlieues qu'ils habitent; en Italie, par contre, l'immigration externe était peu importante à ce moment là, ce sont les jeunes italiens eux-mêmes qui ont adopté et développé les pratiques de ce mouvement.

Et, en Italie comme en France toujours, le hip hop a traversé ensuite, sans disparaître, une phase de reflux suivi d'une renaissance à partir de 1990.

C'est alors que les différences entre le hip hop français et la situation italienne se sont accentuées.

En France, le "retour" du hip hop, ou plutôt de sa visibilité sociale, s'est effectué là où il avait commencé à se développer: dans les banlieues d'abord, et toujours, et surtout chez

les jeunes dits "de la deuxième génération" (de l'immigration). En Italie, par contre, une partie, la plus visible, du hip hop, s'est développée dans un contexte plus large de contre-culture dont la base institutionnelle et militante se trouve dans des Centres sociaux occupés et autogérés qui n'ont pas leur équivalent en France. C'est essentiellement dans ces Centres que s'est développé un "rap militant" (j'emprunte cette expression à Fumo LHP, Francesco Adinolfi, et al: "Rap Militante", *Decoder*, Rivista Internazionale Underground, Shake Edizioni Underground, Milano).

LE RAP MILITANT

Le mouvement des Centres sociaux italiens est en grande partie l'héritier d'une tradition politique de luttes sociales: il s'agit d'une ultra-gauche "extra-parlementaire", souvent issue de l'autonomie ouvrière des années 70. Cette tradition n'est pas partout la même, - il y a des différences fortes entre les centres de Rome, de Bologne et de Milan, par exemple -, mais elle présente partout des traits communs. Elle est enfin associée à des degrés divers à une tradition de contre-culture dans laquelle les anarcho-punks italiens ont joué un rôle essentiel.

Onda Rossa posse - du nom d'une radio locale militante où ce groupe avait assuré des émissions - était le nom du groupe de rap qui, à partir de 1990 surtout, a en quelque manière

- selon une remarque d'Alberto Piccinini - "donné le ton". Les membres principaux de l'ex-*Onda Rossa* sont ou ont été, pour la plupart, étudiants à l'université tout en étant des militants de l'ultra-gauche italienne et des centres sociaux. Ils ont joué un rôle important, au cours de l'hiver 1990, dans le mouvement étudiant dit de *la pantera*.

LE RAP ZULU

Revenons maintenant à Rimini où l'un des travailleurs sociaux de la prévention rencontre, en mars 1992, à partir d'un premier contact avec un graffiti artiste, la "posse" locale de hip hop qui réunit des groupes de quartiers: au total, quarante jeunes environ, parmi lesquels des rappers, des danseurs, des "graffiteurs" et leurs amis qui vont être invités à participer aux activités d'un centre socio-éducatif - le *Centro Via* - géré par l'équipe de prévention. On y met à leur disposition à temps partiel des salles pour les répétitions de rap et de break dance et pour la réalisation de fresques à la bombe aérosol.

Le mode de fonctionnement et de gestion du *Centro Via* n'est pas celui des Centres sociaux autogérés mais il semble convenir à ce moment là aux jeunes du hip hop local qui, s'ils ont quelques rapports assez lointains avec un Centre social de Bologne aujourd'hui fermé, sont d'une toute autre orientation.

On sait que le hip hop américain a pris naissance dans une lutte contre

la toxicomanie et le *deal* des bandes comme le raconte notamment la saga de la Zulu Nation. D'ailleurs, l'idéologie des B. Boys de Rimini telle qu'on peut la saisir dans les entretiens et les récits de vie que nous avons pu recueillir reste très proche de celle qui a marqué en Europe les débuts du hip hop il y a maintenant dix ans: c'est une idéologie "zulu" de "B. Boys scouts", pourrait-on dire (sans vouloir y mettre de nuance péjorative): une morale de la santé sportive, du *peace and love* qui veut, comme disait Bambaataa, transformer l'énergie négative des bandes en énergie positive.

Cette idéologie a très certainement facilité, du moins dans un premier temps, la collaboration entre *la posse* de Rimini et le *Centre Via*: Outre la participation aux activités du Centre, elle a abouti à des actions de rue faites en commun et à la publication, en commun également, d'une fanzine intitulé *Colori*. (On imagine mal, par contre, des rappeurs militants s'engageant dans une entreprise similaire).

Le rap et la culture hip-hop d'Italie ont donc été marqués par un processus de *dualisation* qui a conduit, on vient de le voir, à deux pratiques du rap: une pratique militante, d'une part, et une pratique zulu, c'est à dire plus conforme aux orientations du vieux hip hop, d'autre part.

Un tel processus, que nous n'avons pas retrouvé ailleurs, n'est pas un cas unique en Italie où une *dualisation* analogue s'était déjà produite, il y a maintenant une décennie, dans le mouvement punk.

LES CENTRES ET LA "DUALISATION" ITALIENNE DU MOUVEMENT PUNK

Dans *Posse italiana*, Alba Solaro montre comment les anarcho-punks du groupe VIRUS (de Milan) ont joué un rôle décisif dans la formation et l'orientation actuelle des *Centres*. Ces anarcho-punks italiens avaient déjà fait l'objet d'une présentation dans un autre ouvrage collectif intitulé *Bande*. Cet ouvrage était l'aboutissement d'une enquête ethnopsychologique menée par les sociologues du *Centre d'Etudes et de Recherches sur la marginalité et*

la déviance auprès des "groupes spectaculaires" - Rockabilies, Mods et Punks - de Milan.

Mais si les anarcho-punks de *Virus* étaient très actifs sur le devant de la scène contre-culturelle et politique de l'époque, cela ne signifiait pas que le courant punk italien se limitait à sa version anarcho-punk.

Il y avait aussi, dans le même temps et la même ville - et/ailleurs, bien sûr - un mouvement juvénile punk. Or, si la notion de *contre-culture* telle qu'elle est utilisée par Alba Solaro dans sa présentation des Centres sociaux peut servir à l'étiquetage des mouvements culturels qui s'y développent, il faut peut être trouver une autre étiquette pour désigner ce punk ado dans sa différence avec celui des Centres. La notion de *sub-culture* pourrait alors servir à désigner cette culture punk qui s'était d'abord développée en Grande-Bretagne où, comme plus tard à Milan, les punks étaient souvent d'origine ouvrière, étant eux-mêmes des jeunes ouvriers et employés.

ENQUETES ITALIENNES

L'étude ethnopsychologique du groupe de Rimini a été le point de départ de recherches consacrées au rap zulu d'Italie.

En juin 92, à l'occasion d'un séminaire à l'université de Rome, Sandra de Juli présentait un document vidéo concernant le hip hop de Rimini. Des jeunes rappeurs et graffeurs participaient à ce séminaire de l'université, où ils ont pris la parole pour décrire leurs activités.

Ils n'appartenaient pas au "hip hop" des Centres, s'en démarquaient explicitement, n'étaient pas étudiants mais dans l'ensemble lycéens ou collégiens et plus jeunes par conséquent que les rappeurs militants.

On pouvait mesurer là le chemin parcouru: alors qu'en février 90, dans cette université romaine de la Sapienza, le seul thème mis à l'étude pour le séminaire du hip hop était celui des Centres, cette fois, deux ans plus tard, on s'occupe aussi de "l'autre hip hop".

Le rap zulu version italienne a commencé alors à faire l'objet d'enquêtes: à Rimini, Leonardo Montecchi a continué ses recherches sur la *posse*

locale; à Bologne, Sandra de Juli et Roberto ont engagé avec d'autres une recherche sur un groupe important de jeunes graffiti artistes; à Rome et Ostia, Roberto de Angelis a lui aussi enquêté parmi les groupes et les bandes de l'autre hip hop. Nous avons eu enfin l'occasion de rencontrer la *posse* d'Ancona, une ville balnéaire proche de Rimini où le hip hop présente les mêmes caractères toujours.

Au vu des premiers résultats, on peut déjà esquisser quelques traits essentiels de ce courant en les distinguant des pratiques du rap et du hip hop des Centres:

- c'est un rap et un hip hop d'adolescents alors que chez les rappeurs militants la moyenne d'âge est plus élevée;

- il se situe en général dans la tradition du premier hip hop alors que le lien avec cette tradition est beaucoup moins marquée dans les Centres;

- les jeunes du "rap zulu" sont souvent issus de milieux populaires (mais il y a d'assez nombreuses exceptions) alors que les rappeurs militants sont plutôt issus des classes moyennes;

- les rappeurs zulu fréquentent souvent des écoles professionnelles (assez semblables à nos LP) alors que la contre culture des Centres est davantage associée aux universités;

- ceux du hip hop "anonyme" adoptent les signes distinctifs et déjà traditionnels de la culture hip hop (les vêtements, par exemple) ce que ne font pas ceux des Centres;

- "l'immigration" interne" (parents venus du Sud de l'Italie à la recherche d'emplois, est pour une part importante, la "base sociale" de ce courant alors que ce trait est moins visible dans les Centres;

- les thèmes politiques développés dans le hip hop zulu: la lutte contre le racisme en général, les droits de l'homme, le refus de la guerre, s'ils sont engagés et si l'on peut même les considérer comme expression d'un certain militantisme (tout en constituant en même temps des thèmes obligés) ne sont pas pour autant l'expression du "radicalisme" politique qui caractérise souvent, par contre, rap militant.

Georges Lapassade

TRAVAIL SOCIAL ET PREVENTION A RIMINI (ITALIE)

L'équipe d'intervention de Rimini a pris contact avec PEPS pour proposer des échanges d'expériences. Elle a adressé à PEPS un texte dans lequel elle présente ses activités de prévention et d'enseignement.

Rimini est une ville de la région Emilia Romagna. Le territoire dans lequel nous intervenons compte environ 250 000 habitants.

L'économie est fondée essentiellement sur l'industrie touristique qui, en été, transforme la ville en une métropole d'environ un million d'habitants.

Le chiffre actuel de toxicodépendants à l'héroïne est estimé autour de 3000.

Au début des années 1980, dans la ville de Rimini, étant considérée comme "l'île heureuse", on pensait que la crise économique et sociale du pays ne se reflétait pas dans la communauté locale et que les drogués n'existaient pas, chez nous mais seulement dans d'autres sites plus dégradés.

Il a été nécessaire de produire un changement dans le sens commun pour rompre ce stéréotype et faire émerger à la conscience une réalité refoulée.

Notre équipe a travaillé pour créer une mobilisation dans la ville. Il y eut des assemblées qui se sont tenues dans les quartiers et les écoles.

Dans ces assemblées, il est apparu évident :

- qu'il existait des toxicomanes à Rimini ;
- qu'on ne résoudre pas le problème en les mettant en prison ;
- qu'il fallait lutter contre la Mafia du grand trafic ;
- qu'il fallait multiplier les possibilités thérapeutiques.

Le 22 novembre 1980, il y eut une grande manifestation urbaine d'environ 5000 personnes sur cette plateforme.

Cela a été le point de départ sur lequel nous avons articulé un processus thérapeutique qui se base sur un ambulatorio, un centre de jour et une communauté thérapeutique.

Ces activités sont gérées en collaboration avec la "coopérative Centofiori", née à la suite de la manifestation.

L'intervention de prévention a impliqué des "comités de quartiers" et la "formation des volontaires" qui se sont occupés des problèmes de l'adolescence.

Ensuite, nous avons activé un "projet adolescence" et "projet Rue", ce dernier en collaboration avec une institution qui s'occupe de la formation professionnelle des jeunes : L'ENAIP-Centre Zavatta.

Ces activités nécessitaient une formation de travailleurs sociaux qui comme nous l'avons constaté, pouvait intéresser un vaste ensemble d'utilisateurs d'idée plus vaste.

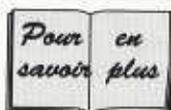
Pour cela, avec l'institut de psychologie sociale et analytique de Venise dirigé par le professeur A. BAULEO, nous avons fondé "l'école de Prévention" J. BLEGER.

Cette école entend fournir les éléments pour mener des interventions de prévention dans différents milieux et développer la capacité critique dans l'analyse des processus institutionnels.

Outre les cours bi-annuels, l'école organise des séminaires d'approfondissement. Cette année, les séminaires auront comme thème : "Prévention et Institution".

Nous invitons au séminaire du 30 avril l'association PEPS à nous faire partager ses propres réflexions sur ce thème.

Dr. L. Montecchi ; (Directeur de l'école de prévention J. Bleger) ; **Dr. S. Semprini** (Responsable du service toxicodépendant USL 40) ; **Dr. M. Ferrari** (Responsable de prévention SERT USL 40) ; **Ing. U. Rinaldi** (Coordinateur didactique ENAIP-Centre Zavatta) ; **M. W. Mussoni** (Président de coopérative Centofiori)



Rencontre du hip hop et du travail social

S. Cristante, A. Di Cerbo e G. Spinucci (a cura di): *La rivolta dello stile*, Franco Angeli Editore, Milano, 1983.

L. Caioli, A.R. Calabro, M. Fabroni, C. Leccardi, S. Tabboni, R. Venturi: *Bande: un modo di dire. Rockabilies, Mods, Punks*, Milan, Edizione Unicopli, 1986.

Alba Solaro, Franco Pacoda, Carlo Branzaglia: *Posse*, Editions Tosca, 1992.

Piero Fumarola/Georges Lapassade: "Rap Copy", *Studi e Ricerche*, Istituto di psicologia e sociologia, Università degli studi di Lecce, n°13, 1992.

Franco Bollardi (sous la direction de): *Hip hop*, Bologna, 1992.

Cyberpunk Antologia., Shake Edizioni Underground, Milano, 1992.

Fumo LHP, Francesco Adinolfi, et al: "Rap Militante", *Decoder*, Rivista Internazionale Underground, Shake Edizioni Underground, Milano.

UN EDUCATEUR POUR LA FAC?

Voici le le résultat partiel d'une enquête de terrain effectuée en janvier 1993 à l'Université de Paris 8-Saint Denis. Cette enquête avait pour objet de mettre à jour les raisons de la présence des jeunes dans la fac et d'y chercher des solutions. Un tel travail devrait conduire à envisager une nouvelle définition de l'éducateur et à introduire de manière plus systématique et plus pratique l'initiation à l'ethnographie et à la recherche action dans leur formation. Il devrait aussi faciliter l'attribution de postes d'éducateurs aux universités installées à proximité des "quartiers d'exil".

Jeunes "galériens" et "territoires de groupes"

Etudiant en formation dans une Ecole de formation d'éducateurs j'avais choisi, dans le cadre de cette formation, d'effectuer, à l'Université Paris 8, une enquête sur la présence controversée de jeunes dans la fac. J'en ai contacté plus de cinquante probablement, garçons et filles, presque tous issus de l'immigration maghrébine. Parmi ces jeunes, on trouve, mis à part certains élèves du LP voisin de l'université et d'autres lycées, des jeunes plus âgés et qui viennent d'un peu partout; certains ont jusqu'à 25 ans, ils sont souvent "en galère", sans emploi et sans logement; ils vivent dans la rue et la fac reste pour eux le dernier endroit chaud ouvert.

Ils ont dans la fac des espaces distincts de rencontres (quelque peu semblables aux fameux "groupes territoriaux" des bandes adolescentes américaines) qui sont leurs lieux de rendez-vous habituels.

L'enquêteur enquêté

J'étais introduit auprès d'eux par un jeune qui habite une cité voisine de la fac; il est actuellement sans emploi et lors de notre rencontre il "zonait" dans la fac. Il la connaît bien pour y avoir participé l'an dernier à une expérience rap et de café musique. Puis il avait été engagé pendant quelques mois par l'université, jusqu'à juin dernier, pour des travaux de peinture sous contrat temporaire. Je me suis présenté aux jeunes que je rencontrais dans les couloirs en pré-

cisant que je n'étais pas "de la fac"; je n'étais ni un étudiant inscrit ni un membre du personnel. Le fait de porter un nom maghrébin (je suis né en France de parents immigrés) était pour eux un objet de curiosité. Je ne sais pas si c'était un atout.

Ils se sont d'abord intéressés à moi, à mon identité, à mon titre d'éducateur, à mon rôle à la fac et à ma trajectoire professionnelle et familiale. Ils m'ont interrogé moi, "Mous" (c'est ainsi qu'ils m'appellent, comme tout le monde), renversant ainsi les rôles dans l'enquête et je m'y suis prêté:

- "c'est bizarre un arabe éduc! parce qu'il faut faire des études pour être éduc?!"

A quoi je répondais qu'il est possible d'être éduc sans bac, que c'est mon cas et là, j'ai fait des émules! (je leur fournirai plus tard la filière).

D'autres questions-réponses ont suivi:

- où habites-tu?

- à la campagne, à la limite du champagne, j'ai même un pavillon, un terrain, comme un français moyen.

- quoi, t'es arabe et t'habites pas dans une cité?

- non, on peut tous sortir de la cité un jour, si on veut.

Les jeunes filles, toutes maghrébines, me disaient:

- c'est bizarre, tu as l'âge de nos pères mais tu leur ressemble pas du tout! Toi, tu comprends qu'on fume une cigarette, qu'on porte une mini-jupe, qu'on drague...

Double objectif de cette enquête

Je leur disais que cette enquête avait un double objectif:

a) évaluer les motifs de leur présence à la fac à certaines heures

b) suite à cette évaluation, rechercher s'il existe des possibilités de faire quelque chose pour eux s'ils en font la demande.

J'avais décidé de leur poser quatre questions qui constituaient un guide d'entretien plutôt qu'un questionnaire :

- pourquoi venez-vous à la fac?

- qu'est-ce qui vous attire à la fac?

- qu'est-ce que vous aimeriez trouver à la fac?

- comment est vécue d'après vous votre présence à la fac par les gens de la fac?

a) A la première question, ils ont répondu dans l'ensemble :

- "nous venons à la fac parce qu'il n'y a rien ailleurs".

- "à la fac nous pouvons nous rencontrer, il y a des distributeurs de boissons, c'est un endroit chauffé et c'est ouvert".

Cette première était pour moi une entrée en matière s'inscrivant dans une logique d'accès au terrain.

b) A la deuxième question, réponse des jeunes :

- la possibilité de lier des contacts avec des gens différents: adultes, étudiants, de façon à "pouvoir évoluer" (ils l'ont dit nettement) "et donc sortir de notre monde clos".

- la possibilité de faire des rencontres plus riches ("sortir avec un keum ou une meuf qu'aurait une voiture, un appart, avec qui on pourrait aller au cinéma, bouffer au resto..")

- la fac est "un lieu de rêve", "on aimerait être des universitaires et faire des études intéressantes" (beaucoup parmi eux voudraient être avocats).

Ils disent à ce propos que

- "le LP c'est pourri c'est un parking et ça mène à rien".

c) A la troisième question ils ont retourné la situation d'enquête en m'interrogeant et me demandant de les aider (voir ci-dessous).

d) A la quatrième question ils s'indignaient:

- "vous nous accusez de foutre le bordel au self, au resto U, de faire du bruit, de casser, de dealer, mais c'est pas nous, il y a d'autres jeunes que les jeunes du LP qui viennent à la fac,

Une fille:

- "bon, c'est vrai parfois on fait du chahut, surtout les garçons, mais c'est tout..."

un garçon:

- "c'est vrai qu'on fait du chahut, mais c'est pour que les étudiantes nous remarquent".

Mais dans les conversations que j'avais avec eux, ces jeunes ont largement débordé le cadre de ces questions. C'était en fait un dialogue au cours duquel je commençais à découvrir des perspectives non prévues quand j'ai élaboré mon enquête et mon petit "questionnaire".

Des demandes d'aide

J'ai fait lire aux lycéens les premiers résultats de l'enquête comme je le leur avais promis. A part un ou deux détails relevés par deux jeunes (draguer et chahut) ceux qui l'ont lu étaient d'accord et ils m'ont demandé de leur apporter des photocopies de mon pré-rapport, ce que j'ai fait.

Au cours de ces conversations, j'ai pu mettre à jour ce qu'ils attendaient de moi. Je devenais pour eux un "guichet" unique de renseignements et je pouvais de ce fait répondre à un ensemble de questions concernant:

- la logement :

- ("ma mère est dans la merde, comment faire pour qu'elle trouve un appart?")

- la formation::

- "j'ai arrêté mon stage, est-ce que le GRETA peut me virer?"

- les passerelles qui pourraient leur permettre d'accéder un jour à la fac:

- "est-ce qu'à 20 ans on peut s'inscrire à la fac pour faire des études qui débouchent sur un travail, comme le droit?"

Il y a chez beaucoup de jeunes que j'ai rencontrés à la fac un déficit informationnel total et le désir d'être renseignés et rassurés. En essayant de répondre à ces demandes de leur part, j'ai pu maintenir en permanence le contact avec eux.

J'ai pris pour certains d'entre eux des rendez-vous pour apporter des renseignements précis sur les questions qu'ils m'ont posées, par exemple le droit au logement, au travail, les GRETA, les ASSEDIC, les formations professionnelles.

J'ai pu cerner peu à peu la véritable demande de cette population: elle tourne autour des questions de renseignements et d'accompagnement.

Une recherche action

Mais l'important, c'est que la population jeune fréquentant la fac est, je l'ai indiqué déjà, beaucoup plus hétéroclite qu'on ne le croit habituellement dans la fac.

Cette population de jeunes dans la fac ne se limite même pas à une jeunesse de proximité.

Il y a dans la fac des jeunes de la galère qui ne sont pas - ou ne sont plus - des lycéens et qui trouvent manifestement un intérêt (non encore bien identifié par nous) à y venir.

Et de même qu'il est sans doute illusoire qu'il puisse désormais exister un monde sans drogue, et qu'il faut donc tenter de "négocier" la gestion des risques attachés à la toxicodépendance, de même il est illusoire d'imaginer une fac de Paris 8 qui ne soit pas squattée par des jeunes comme elle l'est en ce moment (et que sera l'avenir de ce squatt?) et donc il faudrait ici engager des négociations avec tous ces jeunes qui "squattent" la fac.

Je l'ai dit aux responsables de l'Université que j'ai pu rencontrer, - car cette enquête ethnographique se voulait aussi recherche action et intervention. J'ai suggéré l'idée que la

fac aurait sans doute intérêt à se pencher sérieusement sur ce problème...

J'ai rencontré longuement, par exemple, Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation et membre du bureau de la présidence. Je lui ai remis mon pré-rapport d'enquête et il a pris bonne note de mes commentaires à ce sujet.

Il devait en faire part le soir même à la présidente qui ne pouvait me recevoir. Il lui paraît difficile d'envisager la création d'un poste d'éducateur à la fac car "c'est, dit-il, un problème politique qui relève du Conseil d'Administration de l'Université..."

Une solution pourrait être de pourvoir le poste d'éducateur prévu depuis 1992 par la Mairie de Saint Denis (le SMJ) pour la Cité Allende, voisine de la fac. Cet éducateur pourrait alors très légitimement intervenir aussi dans l'Université puisque l'on y rencontre des jeunes de cette Cité, élèves du LP ou autres.

"A quoi sert l'enquête?"

A la fin de cette enquête - dans le cadre d'une régulation assurée par G. Lapassade et G. Leblanc, puis dans une UV qui la prolongeait - nous avons discuté, avec des collègues en stage au SMJ de Saint Denis et des chercheurs, du sens de mon travail.

Certains professionnels semblaient s'interroger sur l'utilité pratique d'une telle recherche. Le débat a conduit à s'interroger sur ce que pourraient être le profil et la démarche de terrain d'un travailleur social - par exemple un éducateur-chercheur - qui intégrerait systématiquement une dimension de recherche action explicite dans son travail.

Mustapha Ait Larbi

éducateur (Centre de Formation d'Éducateurs Afortas-CEMEA)



Alain COULON: *L'école de Chicago*, PUF, coll. Que Sais-je? 1992

François DUBET et Didier LAPEYRONNIE: *Les quartiers d'exil*, Seuil, 1992

Georges LAPASSADE. *L'ethnopsychologie*, Méridiens-Klincksieck 1991

SPIKE MET LE X

Sixième film du caustique réalisateur Spike Lee, "Malcolm X" représente une entreprise lourde à gérer, tant du point de vue du symbole que de la complexité du personnage mis en scène. C'est la première fois que Lee travaille sur un film dont le scénario ne soit pas une fiction tirée de son imagination.



Spike Lee (réalisateur de Malcolm X)

C'est à partir de l'autobiographie de Malcolm X écrite en 1964 par Alex Haley (auteur de "Racines, la saga d'une famille afro-américaine"), adaptée par l'écrivain James Baldwin et revue dans son dernier tiers par le scénariste-dramaturge Arnold Perl, que s'articule le film.

Plusieurs réalisateurs blancs présentés par Hollywood ont déjà dû renoncer à ce projet malgré le recours à cinq scénaristes différents : Calder Willingham (collaborateur de Kubrick), Joseph Walker Mamet (pour Sidney Lumet), David Bradley et Charles Fuller pour Norman Jewison. Ce dernier abandonnera le projet face à un Spike Lee talentueux et entreprenant. Cette détermination trouvera son écho dans les potins des journaux américains avides de rapporter les 1 000 détails croustillants de cette aventure.

La Warner n'accorde que 20 millions de dollars. Largo International chargée de la distribution à l'étranger met, elle, 8 millions sur la table, alors que l'équipe de production Lee/Worth estime le coût du film à 40 millions. Finalement, Spike Lee renoncera au deux tiers de son salaire de départ (\$5 millions) et fera appel à la générosité de célébrités noires pour boucler le dépassement du budget : Bill Cosby, Oprah Winfrey, Janet Jackson, Prin-

ce, Tracy Chapman, Earvin "Magic" Johnson.

Le film est émaillé de tensions et de pressions. Certaines venant parfois de là où on l'attendait guère. Ainsi l'écrivain-poète Africain-Américain Amiri Baraka de son nom d'emprunt Américain Leroy Jones dit : "Spike Lee est un petit bourgeois". Conséquence il ne peut faire passer les messages de Malcolm X. Même son de cloche chez Kwame Touré alias Stockely Carmichael ex-Président de la S.N.C.C. (Comité de coordination des Etudiants Non Violents) dont en 1961 le mot d'ordre était : "Pouvoir pour le peuple noir" puis en 1966 : "Black power" (1). Cet ancien Premier Ministre du "Black Panther Party of Self-defense" déclare par exemple dans le magazine "Jeune Afrique" "Spike Lee est incapable de faire un film sur Malcolm X. Il peut, en revanche, faire un bon film sur Malcolm Little, sur la vie sexuelle de celui-ci, sur ses crimes, en somme sur tout ce qui est vulgaire, mais jamais -je le répète- il ne peut faire un film sur Malcolm X". Pour lui, "seul un révolutionnaire Africain peut filmer Malcolm X" (2). Il vit depuis 1969 en Guinée.

On comprendra cette controverse dans la mesure où la complexité de la vie de Malcolm X encourage

chacun à s'approprier la période qui l'intéresse. D'où la difficulté pour n'importe quel réalisateur de proposer un film qui satisfasse les innombrables exigences.

Au delà de l'intérêt historique médiatique à la fois suscité et orchestré par Spike Lee, le résultat commercial est positif : 14,5 millions sont engrangés/gagnés durant la première semaine d'exploitation. Le public américain fait montre de son intérêt pour une de ses figures nationales après "Dracula" et "Maman j'ai raté l'avion n° 2".

Exploitation encore de la part des grands médias français sur le dos du réalisateur noir et d'une vague "black" (mystification / idolatration / intérêt démesuré pour tout ce qui fait référence aux noirs d'Amérique et à leur société), dont les Etats-Unis et une partie de l'Europe semblent curieusement se délecter depuis l'avènement/la portée aux nues médiatique de la culture hip-hop. Bizarre, vous avez dit bizarre ? Quand "l'élite journalistique contrôle la diffusion des messages sur l'espace public on l'appelle "médiacratie" (3).

Nous savons que Spike Lee est proche des rappers. Notamment ceux du groupe Public Enemy dont il a employé la musique pour le générique de son film "Do The Right

L'EXTREMISME CULTUREL

A l'heure où MALCOLM X sort sur les écrans, nous découvrons une nouvelle forme d'extrémisme : l'extrémisme culturel. Sorte de parent noir du "Radical chic", l'extrémisme culturel reçoit ses lettres de noblesse avec les casquettes "X" que l'on voit désormais sur les têtes dures. Car Malcolm X est déjà un mythe. Et une mode. Un tee-shirt noir flanqué d'un grand "X" tout fier, ça flashe !

Pourtant, au-delà du vernis (noir, évidemment), subsiste un malaise profond. Si les noirs américains sont à tel point assimilés culturellement que la question ne se pose même pas, les discriminations qu'ils subissent, notamment sur le plan économique, ont empiré sous Reagan, et n'ont pas cessé depuis.

Les communautés noires radicalisent leur position quand elles élaborent, dans les états où elles sont dotées d'un certain pouvoir, des programmes éducatifs "pro-black", à la limite du révisionnisme historique (la période de l'esclavage est gommée, c'est la guerre d'indépendance qui fonde la civilisation américaine).

L'image positive que veut se donner la communauté noire à elle-même ne risque-t-elle pas de l'éloigner de sa situation réelle dans la société ?

Aussi, gardons-nous de ne voir dans l'extrémisme culturel qu'une position "soft", les émeutes de l'an dernier à Los Angeles nous font craindre le pire. Mais si Malcolm X est à ce point récupéré, n'est-ce pas aussi parce que ses errances politico-publiques ont donné libre cours à toutes les interprétations sur la nature de son message ?

La majorité des rappers noirs américains, de Public Enemy à Ice T, se reconnaissent dans le jeune Malcolm X, tendance dure, période pré-pèlerinage à la Mecque. C'est son visage le plus superficiel (drogues, chaînes en or et belles nanas), mais aussi le plus radical (ultra-violence, "by any means necessary"). Aussi, pour Leroi Jones, le message de X a été stérilisé dans le film de Spike Lee, qui n'est qu'un "petit bourgeois".

Alors Spike Lee, faiseur de mythes, re-révisionniste ou extrémiste chic ?

Jorge de la BARRE

Thing" et tourné le clip "Fight The Power". Lors de leur premier grand concert au Zénith en 1988**, ce groupe a été présenté par la presse française comme un groupe extrémiste, anti-black et antisémite. A propos de ce film, Spike Lee "bénéficiera" du même traitement de la part de ces mêmes médias français et américains, "travaillant" à le discréditer aux yeux du public en diffusant des "infos" visant à modeler son état d'esprit. Plusieurs magazines français mobiliseront des équipes de journalistes pour traiter le film de M Lee...(4).

Malcolm X disait de la presse : Si vous n'y prenez pas garde, les journaux vous feront haïr les opprimés et aimer les oppresseurs" (5). A l'allure où vont les choses, un débat sur la déontologie dans la presse s'avère peut être nécessaire. Comme l'a dit Y. Roucaute : La "logique" journalistique du reportage ne ramène donc pas nécessairement du savoir. Mais tandis que le bavardage du commentateur vise surtout à dissimuler son incompetence, le reportage positiviste tend, par son pseudo-rapport au fait, à "simuler le vraisemblable" (6).

Signalons tout de même l'intérêt que ce film suscite auprès de la communauté noire, qui, à en juger par les travaux effectués par de nombreux chercheurs, serait en train de se réapproprié et réhabiliter son histoire. Med Hondo (cinéaste mauritanien) a vu son film "Saraouina" retraçant l'épopée coloniale en Afrique, censuré, lors de sa sortie en 1986 pour enfin se voir accorder un visa favorable en 1992. Sur ce film la grande presse est restée silencieuse... (cette fresque magnifique n'est projetée que dans une salle parisienne "Image d'ailleurs").

La sous-représentativité des Africains-Français ou Africains dans les médias où leur quasi-inexistence en tant que groupe homogène pouvant donner son point de vue constitue dramatiquement un réel handicap. Or, le fait de penser qu'il n'y a pas de problème noir dans ce pays n'en élude ni l'existence ni le débat. On traite à profusion des problèmes de l'"Afro-Américain" mais qu'en est-il ici ? Certains rappers Africain-Français se sont vu proposer de "métisser" leur groupe pour mieux passer dans le milieu du show-biz. Avant de prétendre donner des leçons au grand frère Charly qui doit encore faire du chemin ?

Damien MABIALA

(1) James Forman : "La libération viendra d'une chose Noire", Ed. François Maspéro, 1986, p. 142.

(2) Jeune Afrique du 7 au 13 janvier 1993.

(3) Yves Roucaute, "Splendeur et misères des journalistes", Ed. Calmann-Lévy, 1991, p. 15.

(4) Libération du 18 novembre 1992 - Actuel janvier 1993 - Revue du cinéma janvier 1993.

(5) Malcolm X "le pouvoir noir", Ed. F. Maspéro 1966, p. 132.

(6) Yves Roucaute, op. cit. p. 314.

Actualité des livres

PAR MEHDI FARZAD

ECOLE ET SAVOIR DANS LES BANLIEUES... ET AILLEURS

Par : Charlot B., Bautier E.,
Rochex J.-Y., Ed. Armand Colin,
Paris, 1992, 253 pages.

Comment l'école est-elle vécue par les enfants des banlieues ? Quels rapports l'élève établit-il avec le savoir ? Pourquoi 37 des 71 collégiens d'une ZEP de Saint-Denis accèdent-ils à la classe de seconde ?

Ce livre est une synthèse à méditer pour les futurs enseignants, les acteurs de la formation continue et de l'action sociale.

Pendant plusieurs années, trois cents adolescents de Saint-Denis, la Courneuve et Massy ont été suivis par les auteurs et leurs équipes. Ces jeunes livrent un "bilan de savoir" et disent la Cité, l'Ecole, les pratiques des enseignants. Ces "histoires scolaires", confrontées les unes aux autres, remettent en cause la fatalité de l'échec ou de la réussite chère aux théories du handicap socioculturel.

Cet ouvrage est une condensée, et retravaillée sur certains points, d'un rapport de recherche : Rapport au savoir et rapport à l'école dans les zones d'éducation prioritaires, Rapport de recherche pour le Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles (F.A.S.) et la Direction de la Population et des Migrants, Équipes de recherche Education, Socialisation et Collectivités locales (E.S.COL.), Département de Sciences de l'éducation, Université Paris VIII.

L'ECOLE DE CHICAGO*

par Coulon A., Paris, PUF, Collection "Que Sais-je ?" No 2639, 1992, 128 pages.

On désigne habituellement sous l'expression "Ecole de Chicago" un ensemble de travaux de recherches sociologiques conduites, entre 1915 et 1940, par des enseignants et des étudiants de l'Université de Chicago. La sociologie de Chicago, berceau d'une grande variété d'approches empiriques, s'inscrit dans une sociologie urbaine pratique,

inaugure l'enquête sociologique directe auprès des individus, développe des méthodes originales de recherche, et rompt avec la sociologie spéculative qui avait marqué l'époque précédente. Elle se caractérise par l'insistance des chercheurs à produire des connaissances utiles au règlement des problèmes sociaux concrets.

Ainsi l'Ecole de Chicago a entrepris une série impressionnante d'études sur les problèmes auxquels la ville de Chicago était confrontée. Ses œuvres les plus marquantes, qui sont d'actualité dans la France contemporaine, sont pratiquement toutes consacrées à un problème politique et social majeur, qui concernait alors toutes les grandes villes américaines et débordait le seul cadre d'une sociologie de la ville : celui de l'immigration et de l'assimilation des millions d'émigrants à la société américaine.

Par ailleurs, l'une des contributions majeures des sociologues de l'Ecole de Chicago aura été de développer des méthodes originales de recherche : utilisation scientifique de documents personnels, travail sur le terrain systématique, exploitation de sources documentaires diverses. Nettement orientées vers ce qu'on appelle aujourd'hui la sociologie qualitative, ces méthodes ont été contemporaines des premiers développements, à Chicago même, d'une sociologie quantitative qui allait ensuite la supplanter à partir de la seconde guerre mondiale.

Cette date marque en effet la fin de ce qu'on peut appeler la première

Ecole de Chicago. Toutefois, elle a eu une influence considérable sur la sociologie américaine, et l'approche qualitative continue d'être revendiquée par un grand nombre de sociologues dans le monde entier. En effet, elle a fourni plusieurs thèmes de recherches à la sociologie contemporaine, indiqué quelques démarches méthodologiques singulières, et ouvert la voie à certains courants théoriques, qui, s'ils n'en sont pas toujours directement issus, n'en doivent pas moins leur posture intellectuelle à l'impulsion initialement donnée par la sociologie de Chicago. Dans cette mesure, on peut parler de la naissance, après la seconde guerre mondiale, d'une "seconde Ecole de Chicago", caractérisée par des travaux d'obédience interactionniste ainsi que par de nouvelles théories de la déviance.

Après avoir retracé brièvement l'historique de ce mouvement et indiqué ses origines intellectuelles, l'ouvrage présente successivement les travaux consacrés aux problèmes de l'immigration, les concepts proposés pour penser l'intégration des diverses communautés immigrantes à la société américaine, et accorde une place particulière aux études sur la criminalité et la délinquance. Enfin, à travers les œuvres les plus significatives de l'Ecole de Chicago, sont exposées les diverses méthodes de recherche mise en œuvre.

Alain Coulon est l'auteur de *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 2^e Ed., 1990 ; *Ethnométhodologie et éducation*, PUF, Coll. "L'Éducateur", 1993.

* Information PUF

L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE*

par : HESS R., SAVOYE A., Paris, PUF, Collection "Que Sais-je ?" No 1968, 2^e Ed., 1993, 127 pages.

L'analyse institutionnelle a pour but la compréhension d'une réalité sociale, partant des pratiques et des énoncés de ses acteurs. La méthode utilisée met en œuvre un ensemble de concepts dont les principaux

Actualité des livres (suite)

sont ceux d'institution, de transversalité, d'analyseur, d'implication, de commande et de demande.

Idéalement, l'analyse est effectuée, collectivement et en situation, par les acteurs eux-mêmes, avec ou sans le recours à des analystes extérieurs. On parle alors de socianalyse.

Les premiers travaux d'analyse institutionnelle datent du début des années 1950 en France, mais ce n'est qu'au cours de la décennie suivante que l'analyse institutionnelle trouve son identité conceptuelle et collective.

Le concept d'institution, autour duquel s'organise la nouvelle théorie, était tombé en désuétude comme concept dynamique. Il était utilisé, dans les sciences sociales, pour désigner l'institué, c'est-à-dire la chose établie, les normes déjà là, l'état de fait confondu avec l'état de droit.

Les analystes institutionnels lui restituent sa signification dynamique en le dialectisant. Il promeuvent l'idée qu'une institution, au sens courant du terme, est le résultat d'une institutionnalisation, elle-même issue de la confrontation permanente entre un instituant, porteur de l'énergie, de l'effervescence, de prophétie, de négativité sociale, avec l'institué, moment de la conservation et de la maintenance. L'institution retrouve ainsi sa dimension de concept en mouvement.

Pour les institutionnalistes, le concept d'institution ne désigne pas un invariant social extérieur aux individus. Son contenu est fait de l'articulation entre l'action des individus, groupes, collectivités, etc., d'une part, et, d'autre part, les normes sociales déjà là. Leur projet de connaissance consiste à mettre au jour cette articulation, autrement dit, à dé-construire comment l'instituant et l'institué s'opposent, au sein d'une forme sociale, et génèrent une institutionnalisation, c'est-à-dire de nouvelles normes, un nouvel institué.

Cette théorisation étant issue de recherches et d'expériences en psychothérapie et en pédagogie, elle donne à l'analyse institutionnelle un statut intellectuel particulier. En effet, par sa genèse comme par ses développements ultérieurs, l'analyse institutionnelle (AI) tient, à la fois, de la science et de l'art. Elle appartient à la "cité scientifique", tout en entretenant des liens privilégiés avec le monde des praticiens. Située délibérément à leur frontière, elle est à la jonction de ces deux mondes, confrontée à leurs logiques et leurs impératifs respectifs, tendue entre la science et l'action, le spéculatif et le normatif.

Cette position charnière est parfois inconfortable pour ceux qui l'occupent, mais elle favorise un regard critique tant sur les sciences humaines que sur les domaines professionnels qui s'ouvrent à des pratiques d'analyse institutionnelle. Elle permet aussi à l'AI d'être un pôle de regroupement de chercheurs et de praticiens venus de divers horizons disciplinaires et pratiques.

Le mouvement institutionnaliste, constitué dans les années précédant immédiatement 1968, se développe fortement dans les années 1970. Dans les années 1980, si la France reste un centre important, le mouvement se prolonge de manière originale et autonome dans plusieurs pays européens et surtout en Amérique latine (Mexique, Brésil). Signe de cette évolution, alors que les rencontres internationales d'AI avaient lieu à Paris (1972, 1978, 1984), c'est à Buenos Aires que s'est tenu, en décembre 1991, "l'Espace institutionnel", rassemblant plus d'un millier d'"institutionnalistes" venus du monde entier.

Nous consacrerons la première partie de cet ouvrage à une présentation des grandes étapes historiques de l'analyse institutionnelle. Puis, nous aborderons les concepts de l'AI, avant d'exposer, dans la dernière partie, ses différents modes d'analyse.

* Introduction du livre

ASSISTANTES SOCIALES !

Vous êtes isolées, organisées en collectif, en association ou en syndicats

Participez aux États Généraux de la CONCASS (Coordination Nationale des Collectifs d'Assistants de Service Social) qui auront lieu à Paris les 15 et 16 mai 1993 à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau Paris X^{ème}.

De la politique sociale aux réalités de terrain : un grand écart inacceptable

Les raisons qui ont provoqué l'importante mobilisation de l'automne 1991 et la colère des Assistantes Sociales demeurent.

Le gouvernement refuse d'homologuer notre diplôme au niveau supérieur, nos salaires restent insuffisants et nos carrières sans réelles perspectives ; C'est une non reconnaissance de notre qualification.

Pourtant, l'exclusion sociale s'accroît, malgré la multiplicité des dispositifs. Les missions qui nous sont assignées nous éloignent des valeurs clés fondées sur la promotion de l'individu dans le respect de sa citoyenneté sur lesquelles s'appuie notre profession.

Mesurer les écarts entre les besoins des usagers et l'efficacité réelle des moyens mis en oeuvre et entre la proclamation des droits fondamentaux et la garantie effective de ceux-ci dans la réalité quotidienne : tels seront les enjeux de ces États Généraux.

A partir d'analyses de situations concrètes dans divers secteurs d'activité, nous pointerons les contradictions rencontrées et nous étudierons les solutions alternatives pour dégager une démarche professionnelle commune afin de la réaffirmer en terme de revendication.

Différents ateliers seront proposés :

Logement ;
Protection Sociale et Santé ;
Prévention-Protection de l'Enfance ;
Éducation ;
Chomage-Emploi-Formation-Insertion ;
Déontologie-Éthique ;
Homologation-Salaire-Formation.

Dès à présent, envoyez vos témoignages, analyses, réflexions.

Pour tout renseignement et inscription :

Répondeur : 43 44 93 33

Minitel : 3614 Chez CONCASS ou 3615 CHE* CONCASS

Adresse : CONCASS chez Marie PERRIER
112, Rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers

SUPPRESSION DE POSTE DANS LES PAIO ET MISSIONS LOCALES

Lettre ouverte à Martine Aubry

Madame le Ministre,

La lutte contre le chômage, et particulièrement celui des jeunes, est au coeur du discours public.

Les Missions Locales et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation, créées en 1982, ont pour mission de recevoir tout jeune en difficulté d'insertion.

Ces 684 structures ont accueilli 600 000 jeunes en 1992, nombre en progression constante. En Ile-de-France, 46 700 jeunes ont été accueillis par environ 200 "correspondants-jeunes" dans les 112 structures.

Lors du Conseil des Ministres du 27 janvier 1993, vous avez présenté les perspectives des Missions Locales et des PAIO et décidé de mettre en oeuvre dès maintenant, des contrats de progrès triennaux, engageant l'Etat, les collectivités territoriales et les structures d'accueil.

Les objectifs de ces contrats sont notamment :

- *L'amélioration des conditions de l'accueil et de la qualité de l'information donnée.*
- *Le renforcement du suivi individualisé dans la construction du parcours d'insertion socio-professionnelle du jeune.*
- *Le développement du partenariat entre tous les acteurs de la politique d'insertion.*

La réalisation de ce projet nécessite donc, outre une volonté commune, une augmentation des moyens techniques, financiers et humains.

Dès janvier 1993, l'Etat annonce la diminution du budget Crédit Formation Individualisé. A Paris et en Ile de France, cette décision a pour conséquence la suppression d'un tiers environ des postes de correspondants-jeunes : 9 postes sur 27 disparaissent à Paris. De plus, les financements affectés à l'accueil spécifique des publics les plus en difficulté (DELD, PAQUE...) sont suspendus.

Rappelons que le correspondant-jeune a pour mission de :

- *Accueillir tous les jeunes sans qualification et sans emploi.*
- *Les informer des différents dispositifs de formation et d'aide à l'emploi.*
- *Construire avec eux un parcours cohérent.*
- *Accompagner chaque jeune dans les différentes étapes de son parcours, jusqu'à la qualification et l'emploi.*

Ces fonctions ont été définies en 1989 dans un cahier des charges.

Or, dans notre pratique quotidienne, nous avons à assumer, souvent dans l'urgence, d'autres fonctions, liées aux difficultés croissantes rencontrées par les jeunes : problèmes d'hébergement, de santé physique et psychologique, besoins financiers (aide alimentaire, aide au transport, logement d'urgence...)

Ces différentes missions représentent une charge de travail considérable : un correspondant peut avoir à suivre jusqu'à 350 jeunes au lieu des 50 initialement prévus.

Comment garantir, avec des diminutions de personnel, la qualité et l'efficacité du service rendu ?

Pouvons-nous accepter un pareil décalage entre les discours officiels contre l'exclusion et les moyens humains mis en oeuvre ?

C'est à ce titre là que nous, correspondants-jeunes, vous interpellons et sollicitons d'urgence une rencontre avec vous.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions, Madame le Ministre, d'accepter l'expression de notre respect.

Pour le Collectif des correspondants-jeunes d'Ile de France
Contact : Monsieur Alain Charpentier PAIO
9 rue Jean Rey 75015 paris
TEL : 40 56 98 41

93 ACTION BANLIEUE

Née d'une réflexion menée par un groupe d'étudiants de l'Université Paris VIII, **93 Actions Banlieue** se veut la représentation de l'alliance entre la théorie et la pratique.

Théorie enseignée par une communauté universitaire dont la didactique permet l'aspiration à l'apprentissage des lois du travail social pour les acteurs investis dans ce projet ;

Pratique, car l'exploitation de cette logistique ouvre la voie à de nombreuses actions de terrain.

Trois axes se dessinent :

- le premier visant la formation dans le sens le plus large du terme (alphabétisation, accompagnement scolaire et remise à niveau, avec des méthodes pédagogiques spécifiques et surtout la volonté de ne pas reproduire un système déjà établi.

- Le deuxième s'organise autour de la mise en place d'une permanence juridique et administrative au service d'une population qui pour diverses raisons, n'a pas de recours aux institutions ;

- Le troisième consiste en la conception de campagne et d'informations sur des sujets comme les maladies sexuellement transmissibles ou la toxicomanie ...

L'optique générale de **93 Actions Banlieue** est d'être un intermédiaire entre la société civile et les institutions, ainsi que le partenaire des acteurs sociaux afin de mener à bien une politique générale de revalorisation des banlieues.

Si vous souhaitez entrer en contact avec cette association : vous pouvez écrire au 17 Rue J. Romain 75019 Paris.

PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

7 mai 1993

Renseignements et inscriptions :
PEPS, 163 Rue de Charenton,
75012 Paris, Tél : 40 02 09 56

Rencontre Nationale à Paris

Ecole Supérieure de Travail Social, 8 Villa du Parc Montsouris, 75014 Paris

SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR

ET SI ON SE RENCONTRAIT POUR EN PARLER ?

Vos projets, votre volonté d'agir se heurtent à des logiques contraignantes et parfois antagonistes.

Vous vous sentez de moins en moins reconnus et parfois épuisés ou découragés. On vous reproche en effet, votre manque d'efficacité, on vous demande des résultats rapides et quantifiables. Vous avez le sentiment que votre marge de manoeuvre se restreint et que vous êtes bien souvent réduit à faire du bricolage.

Le travail social est-il dans l'impasse ? Peut-on le pratiquer autrement vous pouvez nous envoyer des documents personnels ou collectifs ? Quel sens nouveau lui donner ?

VENEZ RACONTER ET TÉMOIGNER...

Pour ne pas devenir des "observateurs silencieux" face à ceux qui sont confrontés aux handicaps ou à l'exclusion sociale, nous vous proposons lors de cette rencontre nationale

Echanger vos idées sur vos questions et vos pratiques, Partager vos préoccupations et vos aspirations.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

MATIN :

- Travail en ateliers ; avec exposés introductifs ¹
- Articulation entre savoir et savoir-faire
 - Écriture et travail de terrain
 - Evaluation des pratiques et conception de projets
 - Nouvelles pratiques sociales.

APRES-MIDI :

- SYNTHÈSE DES ATELIERS ET RÉFLEXION COMMUNE
- PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

(1) Cette rencontre fera l'objet d'un prochain dossier dans la Revue PEPS, vous pouvez nous envoyer des documents personnels ou collectifs

SUPPRESSION DE POSTE DANS LES PAIO ET MISSIONS LOCALES

Lettre ouverte à Martine Aubry

Madame le Ministre,

La lutte contre le chômage, et particulièrement celui des jeunes, est au coeur du discours public.

Les Missions Locales et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation, créées en 1982, ont pour mission de recevoir tout jeune en difficulté d'insertion.

Ces 684 structures ont accueilli 600 000 jeunes en 1992, nombre en progression constante. En Ile-de-France, 46 700 jeunes ont été accueillis par environ 200 "correspondants-jeunes" dans les 112 structures.

Lors du Conseil des Ministres du 27 janvier 1993, vous avez présenté les perspectives des Missions Locales et des PAIO et décidé de mettre en oeuvre dès maintenant, des contrats de progrès triennaux, engageant l'Etat, les collectivités territoriales et les structures d'accueil.

Les objectifs de ces contrats sont notamment :

- L'amélioration des conditions de l'accueil et de la qualité de l'information donnée.
- Le renforcement du suivi individualisé dans la construction du parcours d'insertion socio-professionnelle du jeune.
- Le développement du partenariat entre tous les acteurs de la politique d'insertion.

La réalisation de ce projet nécessite donc, outre une volonté commune, une augmentation des moyens techniques, financiers et humains.

Dès janvier 1993, l'Etat annonce la diminution du budget Crédit Formation Individualisé. A Paris et en Ile de France, cette décision a pour conséquence la suppression d'un tiers environ des postes de correspondants-jeunes : 9 postes sur 27 disparaissent à Paris. De plus, les financements affectés à l'accueil spécifique des publics les plus en difficulté (DELD, PAQUE...) sont suspendus.

Rappelons que le correspondant-jeune a pour mission de :

- Accueillir tous les jeunes sans qualification et sans emploi.
- Les informer des différents dispositifs de formation et d'aide à l'emploi.
- Construire avec eux un parcours cohérent.
- Accompagner chaque jeune dans les différentes étapes de son parcours, jusqu'à la qualification et l'emploi.

Ces fonctions ont été définies en 1989 dans un cahier des charges.

Or, dans notre pratique quotidienne, nous avons à assumer, souvent dans l'urgence, d'autres fonctions, liées aux difficultés croissantes rencontrées par les jeunes : problèmes d'hébergement, de santé physique et psychologique, besoins financiers (aide alimentaire, aide au transport, logement d'urgence...)

Ces différentes missions représentent une charge de travail considérable : un correspondant peut avoir à suivre jusqu'à 350 jeunes au lieu des 50 initialement prévus.

Comment garantir, avec des diminutions de personnel, la qualité et l'efficacité du service rendu ?

Pouvons-nous accepter un pareil décalage entre les discours officiels contre l'exclusion et les moyens humains mis en oeuvre ?

C'est à ce titre là que nous, correspondants-jeunes, vous interpellons et sollicitons d'urgence une rencontre avec vous.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions, Madame le Ministre, d'accepter l'expression de notre respect.

Pour le Collectif des correspondants-jeunes d'Ile de France
Contact : Monsieur Alain Charpentier PAIO
9 rue Jean Rey 75015 paris
TEL : 40 56 98 41

93 ACTION BANLIEUE

Née d'une réflexion menée par un groupe d'étudiants de l'Université Paris VIII, **93 Actions Banlieue** se veut la représentation de l'alliance entre la théorie et la pratique.

Théorie enseignée par une communauté universitaire dont la didactique permet l'aspiration à l'apprentissage des lois du travail social pour les acteurs investis dans ce projet ;

Pratique, car l'exploitation de cette logistique ouvre la voie à de nombreuses actions de terrain.

Trois axes se dessinent :

- le premier visant la formation dans le sens le plus large du terme (alphabétisation, accompagnement scolaire et remise à niveau, avec des méthodes pédagogiques spécifiques et surtout la volonté de ne pas reproduire un système déjà établi.

- Le deuxième s'organise autour de la mise en place d'une permanence juridique et administrative au service d'une population qui pour diverses raisons, n'a pas de recours aux institutions ;

- Le troisième consiste en la conception de campagne et d'informations sur des sujets comme les maladies sexuellement transmissibles ou la toxicomanie ...

L'optique générale de **93 Actions Banlieue** est d'être un intermédiaire entre la société civile et les institutions, ainsi que le partenaire des acteurs sociaux afin de mener à bien une politique générale de revalorisation des banlieues.

Si vous souhaitez entrer en contact avec cette association : vous pouvez écrire au 17 Rue J. Romain 75019 Paris.

PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

7 mai 1993

Renseignements et inscriptions :
PEPS, 163 Rue de Charenton,
75012 Paris, Tél : 40 02 09 56

Rencontre Nationale à Paris

Ecole Supérieure de Travail Social, 8 Villa du Parc Montsouris, 75014 Paris

SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR

ET SI ON SE RENCONTRAIT POUR EN PARLER ?

Vos projets, votre volonté d'agir se heurtent à des logiques contraignantes et parfois antagonistes.

Vous vous sentez de moins en moins reconnus et parfois épuisés ou découragés. On vous reproche en effet, votre manque d'efficacité, on vous demande des résultats rapides et quantifiables. Vous avez le sentiment que votre marge de manoeuvre se restreint et que vous êtes bien souvent réduit à faire du bricolage.

Le travail social est-il dans l'impasse ? Peut-on le pratiquer autrement vous pouvez nous envoyer des documents personnels ou collectifs ? Quel sens nouveau lui donner ?

VENEZ RACONTER ET TÉMOIGNER...

Pour ne pas devenir des "observateurs silencieux" face à ceux qui sont confrontés aux handicaps ou à l'exclusion sociale, nous vous proposons lors de cette rencontre nationale

Echanger vos idées sur vos questions et vos pratiques, Partager vos préoccupations et vos aspirations.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

MATIN :

Travail en ateliers ; avec exposés introductifs ¹

- Articulation entre savoir et savoir-faire
- Écriture et travail de terrain
- Evaluation des pratiques et conception de projets
- Nouvelles pratiques sociales.

APRES-MIDI :

- SYNTHÈSE DES ATELIERS ET RÉFLEXION COMMUNE
- PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

(1) Cette rencontre fera l'objet d'un prochain dossier dans la Revue PEPS, vous pouvez nous envoyer des documents personnels ou collectifs